# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

A l'étranger : frais de ports en plus.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes 36.— 18.25 9.25 3.30 54.— 28.— 15.— 5.50 PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 72 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 ct 45 ct.

Fondée en 1738 1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈOUES POSTAUX IV 178

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., ASSA agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Après les entretiens de Paris -

## A quoi en est l'alliance occidentale

de Paris entre chefs de gouvernements occidentaux. D'une part, il regisseit de définir l'attitude des Alliés avant la conférence au sommet pour laquelle une invitation a été adressée à M. Khrouchtchev, le 27 avril de l'an prochain. D'autre part, il s'agissait d'aplanir le différend qui oppose la france à l'OTAN, en même temps que de dissiper — et cela regardait plus particulièrement les présidents Eisenhower et de Gaulle - le malaise franco-

Sur le premier point, on se référera la teneur du communiqué. M. Adenauer se montre satisfait que le lieu de la conférence au sommet soit prévu sur les rives de la Seine, car à Genève l'URSS aurait pu exiger la présence des délégués de l'Allemagne de l'Est. Encore faut-il que M. Khrouchtchev donne son agrément à cette manière de faire. Quant aux propositions alliées concernant l'ordre du jour, rien qui ne soit déjà connu. Désarmement, affaire berlinoise, aide aux pays sous-développés, tout cela fournit déjà une matière fort riche à discussion entre les « grands ».

La France y a fait ajouter ce qu'elle appelle les questions de « non-immixtion» dans les affaires intérieures. Elle pense qu'en parvenant à élaborer un accord mettant fin aux propagandes qui, de Berlin, ont le don d'irriter l'Union soviétique, elle pourrait obtenir en contrepartie qu'une sourdine soit mise à l'action subversive des communistes en Europe occidentale. En même temps, elle demanderait que l'étranger ne se mêle pas des affaires algériennes. Ce serait là assurément faire d'une pierre deux coups. Mais on doute qu'un tel résultat puisse être acquis.

Sur les thèmes proposés à la médi-tation de Moscou, les Alliés s'accordent quant au fond. Et il ne paraît pas que, pour l'instant, ils aient envisagé à Paris de formules capables d'apporter aux problèmes en suspens des éléments de solution nouveaux. Sur le désarmement, s'en tiennent à la notion de contrôle comme, à Berlin, ils tiennent sur leurs positions traditionnelles. Il faut s'en réjouir, mais convenir en même temps que les discussions repartiront de zéro à la conférence au sommet.

En revanche, les Occidentaux semblent avoir fait un effort de rajeunissement dans leurs méthodes de travail. C'est à des commissions spécialisées qu'ils conféreront le soin de préparer l'étude de chaque objet soumis à la délibération des quatre « grands ». En outre, un fait notable à signaler : la volonté des dirigeants occidentaux de ne plus laisser l'Europe tirer à hue et à dia sur le plan économique. Un pont jeté par eux entre Marché commun et zone de libre-échange, comme il est eté aussi entre notre continent et l'Amérique.

lci, l'évolution en cours doit être suivie par la Suisse; car certaines données du problème économique européen pourraient encore se trouver modifiées par l'établissement de tels contacts. On y verra plus clair le 13 janvier prochain, quand aura lieu à Paris a première réunion officieuse, sous l'égide de l'OECE, des représentants du Marché commun et de la zone de libre-échange. En soi, l'initiative présente beaucoup d'intérêt. Encore faudrait-il, du point de vue suisse, que le nouvel organisme qui serait créé ne soil pas un simple instrument au service de l'OTAN. Car alors se poserait de nouveau le problème de notre neu-

la structure militaire de l'OTAN, il ne paraît pas qu'on ait Poussé la discussion assez avant pour qu'ait été comblé le fossé creusé entre thèse de la France et celle de ses Partenaires. Le président Eisenhower demeure hostile aux conceptions du général de Gaulle opposé à la notion d'intégration des forces. Entre les deux mmes d'Etat, la discussion reprendra, dit-on, lors du voyage à Washington du président de la République française. Au demeurant, les griefs de Paris ne le limitent pas à ce seul objet. De Gaulle entend en somme, en réclamant une participation plus grande de la france à la direction de l'alliance atlanlique, que son pays ne soit plus traité en «mineur». Il lie à cette revendicaion le respect de la parole donnée: c'est ainsi que, dans son entrevue avec lke, il est revenu avec force sur le méconteniement qu'ont suscité chez lui le Vole abstentionniste de Washington à ONU et la publication de l'aberrant mmuniqué américano-tunisien dans l'affaire algérienne.

Il est de bon ton dans la presse de touver exagérées ces prétentions de la france à la «grandeur» et à l'indé-Pendance de mouvement. Mais, à y télléchir, il est dans l'intérêt de l'Eu-<sup>10</sup>pe toute entière que la grande nation Voisine ne se contente plus du rôle de "Vassale » qu'elle a joué trop long-lemps. On ne saurait dire que la difection assumée par les Etats-Unis dans politique occidentale, depuis tant années, ait donné des résultats satisisants pour notre continent. Les pré-<sup>(édents</sup> de Wilson et de Roosevelt ne Sauraient nous inspirer une confiance accessive. C'est pourquoi il est plus qu'heureux que la France, dans la coallion alliée, donne l'exemple d'un resisissement qui, à la longue, ne peut the que profitable au vieux monde.

René BRAICHET.

## Le Conseil atlantique a terminé ses travaux

Il approuve les conclusions auxquelles ont abouti les « grands » au cours de leurs entretiens de Paris

PARIS (A.F.P.). — La session du Conseil atlantique est terminée. La deuxième partie de cette session n'a comporté qu'une seule séance qui s'est tenue mardi matin au nouveau palais de la porte Dauphine.

A l'issue de la dernière séance un communiqué a été publié. Il déclare notamment que le Conseil a entendu un exposé du ministre des affaires étrangères de France, fait au nom des gouvernements de la République française, des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la République fédérale d'Alle-magne, sur les conclusions auxquelles ont abouti les chefs d'Etat et de gou-vernement au cours de la conférence qu'ils ont tenue à Paris du 19 au 21 décembre sur les relations entre l'Est et l'Ouest.

Au cours de la discussion détaillée qui a suivi, le Conseil a constaté que les vues exprimées par les quatre gou-vernements reflétaient pleinement celles que ses membres avaient exposées le 15 décembre. Il donne son complet accord à la position qui a été prise par ces gouvernements.

#### Plein accord

Le Conseil prend note des arrange-ments qui ont été proposés au gou-vernement de l'U.R.S.S. en vue de l'ouverture de négociations à Paris en avril. Il est d'accord sur les dispositions prises pour assurer une consulta-tion complète avec tous les gouverne-ments membres pendant la préparation de ces négociations et s'engage à ap-

> Réussite de savants américains et canadiens

## Une fusée a écouté les étoiles

WASHINGTON (Reuter). - Des savants américains et canadiens ont lancé mardi depuis l'île Wallops (Virginie) une fusée à quatre étages qui a enre-gistré les sons émanant des étoiles. Le dernier étage était constitué par un nou-veau moteur X-248 dont on voulait mettre à l'épreuve le fonctionnement dans le vide intersidéral. Les autres étages étaient une fusée Honest John et deux Nikes. L'expérience a réussi. L'engin s'est élevé en 18 minutes à 900 kilomè-tres, puis il est retombé dans l'Atlantique à quelque 960 kilomètres de son point de départ. Son poids utile était de 22 kilos. La fusée contenait un appa-reil de radio qui a capté les signaux des étoiles et les a transmis à la terre sur trois mégacycles.

#### Le cauchemar de la petite Claudine

A Nevers, un quartier de la cité ouvrière des Murgers, était en émoi. Claudine C., 4 ans, avait mystérieusement disparu. Ses parents affolés, des voisins et les gendarmes alertés, entreprirent aussitôt des recherches, mais sans résultat. L'enfant demeurait introuvable. Les pauvres gens commençaient à désespèrer quand des bruits provenant d'une vieille armeira attivirent leur attention. Ils commençaient à desesperer quand des bruits provenant d'une vieille ar-moire attirèrent leur attention. Ils l'ouvrirent et découvrirent la fillette toute tremblante et à moitié morte de peur. En jouant, elle s'était en-fermée et croyait ne plus jamais pouvoir sortir du meuble.

porter une partcipation constructive en vue d'assurer leur succès.

En ce qui concerne le désarmement le Conseil approuve les dispositions relatives aux consultations préalables et charge le Conseil permanent, en faisant appel au besoin aux autorités mi-litaires de l'O.T.A.N. d'envisager quelle contribution il pourrait continuer d'ap-porter à l'étude des plans de désarme-

(Lire la suite en 13me page)

LES TRAVAUX DU CONSEIL NATIONAL

## Un exposé de M. Max Petitpierre sur la zone de libre-échange

Les conséquences économiques et financières pour la Suisse

De notre correspondant de Berne:

Il a fallut attendre la onzième heure, mardi matin, pour trouver quelque intérêt à la séance du Conseil national. Les députés ont commencé par approuver, le plus souvent sans débat et sans opposition, une série

Les voici : arrêté ouvrant au Musée national un crédit annuel de 200.000 fr. pour l'acquisition et la conservation d'antiquités nationales ; arrêté permet-tant d'allouer une subvention à l'Ecole sociale de Berne et à l'école du service social à Lausanne, qui, jusqu'ici, ne bénéficiaient pas des largesses fédérales pourtant accordées à des établissements analogues; arrêté prorogeant jusqu'à

fin 1970 les mesure detinées à améliorer les conditions de logement dans les régions de montagne; arrêté allouant une subvention de 1,3 million pour la construction de l'école professionnelle du Hard, à Winterthour; arrêté autori-sant le Conseil fédéral à ordonner, pour les sous-officiers de l'élite, un cours d'introduction de deux jours au plus, en vue de la remise du fusil d'assaut à la troupe; arrêté permettant de convoquer, pour trois jours au plus dans les cours de leur unité d'incorporation les chefs d'ouvrages minés permanents ou leurs remplaçants en âge de servir dans la landstrum; arrêté ouvrant un crédit de 3,450.000 fr. pour la construction d'une piste bétonnée pour blindés, à Thoune.

(Lire la suite en 13me page)

### Ayant quitté hier le Maroc, dernière étape de son périple

## Le président Eisenhower sur le chemin du retour

Il a eu d'ultimes entretiens avec le général Franco et le roi Mohammed V

CASABLANCA (A.F.P.). — Le président Eisenhower a quitté l'aérodrome américain de Nouaceur à 19 h. 10. Ainsi prenait fin le périple de l'homme d'Etat américain dans le monde.

C'est à 12 h. 10, hier, que le « Boeing 707 »«, venant de Madrid, à bord duquel voyageaient le président Eisenhoquel voyageaient le president Eisenho-wer et sa suite, s'est immobilisé sur la piste de la base américaine de Nouaceur, à 30 kilomètres au sud de Casablanca. Le roi du Maroc, Moham-med V attendait le président sur l'aire d'atterrissage, entouré de ses deux fils, les princes Moulay Hassan, chef d'étatmajor général des forces armées roya-les, et Moulay Abdallah.

Le président a déclaré à son arrivée : C'est un grand honneur pour moi d'être reçu dans cette nation, qui fut

la première à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis. Je considère pour cette raison qu'il existe entre nos deux pays des sentiments et des liens solides et une amitié chaleureuse.

(Lire la suite en 13me page)

notre collaboratrice, M.-J. Cory, consacre à la visite du président Eisenhower au Maroc et à sa signification.



L'arrivée du président Eisenhower à la base américaine de Torrejon. Le général Franco (notre photo) était venu l'accueillir avec son gouvernement.

### BANQUET DE FÊTE IMPÉRIAL À TÉHÉRAN



Après la cérémonie du mariage, le shah et sa femme, Farah Diba, assistent à un grand banquet de fête, prélude aux festivités qui se dérouleront ces prochains jours à Téhéran.

Pour remplacer le G.P.R.A.

## Les rebelles algériens ont formé un «gouvernement militaire»

Présidé par Krim Belkacem — Ferhat Abbas n'étant plus que le porte-parole officiel — il aura son siège en Algérie (!) tandis que les réunions se tiendront à Tripoli en Libye

LE CAIRE (A.F.P.). - Un « gouvernement militaire algérien » qui remplacera le «gouvernement provisoire de la République algérienne», présidé par M. Ferhat Abbas, a été formé.

Voici, selon les milieux algériens bien informés du Caire la composi-tion de ce « gouvernement militaire algérien » qui comprend cinq mem-

L'hiver a respecté le calendrier

New-York

sous la neige

7500 ouvriers déblaient les rues

NEW-YORK (Reuter). - En même

NEW-YORK (Reuter). — En même temps que l'entrée de l'hiver au calendrier, la neige s'est mise à tomber sur de vastes régions des Etats-Unis allant de la frontière canadienne et des grands lacs au Maryland et à l'ouest de la Virginie.

A New-York et à la périphérie de la métropole américaine, la couche de neige a atteint une épaisseur de 17 centimètres, tandis qu'elle est de 25 centimètres à l'intérieur des terres. On a relevé une baisse de température de 12 degrés centigrades. A New-York,

de 12 degrés centigrades. A New-York, le thermomètre est descendu jusqu'à 4,5 degrés sous zéro dans la nuit de

« Président » : Krim Belkacem, an-cien « vice-premier ministre et minis-tre de la défense » du « gouvernement provisoire de la République algérien-

« vice-président et ministre de l'inté-ieur » : M. Abdel Hariz Boussouf, ancien « ministre des communications » ;

(Lire la suite en 13me page)

Au-dessus de Rio de Janeiro

## Deux avions entrent en collision

Premier bilan: 32 morts

RIO DE JANEIRO (Reuter). Un avion de ligne et un appareil militaire sont entrés en collision, mardi, au-dessus de Rio de Janeiro et se sont abattus sur un quartier de maisons. Les 26 passagers et les six membres de l'équipage de l'avion de transport, un «Viscount» de la société Viacao Aerea Sao Paulo qui faisait route de Rio à Sao Paulo ont péri, dont deux hôtesses de l'air et un enfant.

Trois maisons ont été détruites et dix personnes ensevelies sous les décombres. Il se peut que des passants aient été tués.

LA COUR DES MIRACLES EXISTE TOUJOURS

## Les «cloches» à Noël

Un soir glacial de 24 décembre, à Paris, un clochard affamé, recroquevillé sous un morceau de pont enjambant la Seine, s'endort.

Il rêve que soudain se dresse devant lui une table garnie de succulentes victuailles. Il n'a jamais fait pareil banquet...

Par le truchement de ce songe, il réussit pendant quelques instants s'évader de son existence de misère, plus grise encore cette nuit, où partout, dans un autre monde que le sien, règnent le bonheur et l'excitation d'une veille de Noël.

Le rêve de ce pauvre hère fait le thème d'un très joli film à court métrage mimé par le célèbre clown Zavatta.

## QUELQUE 80.000 SANS-LOGIS HANTENT LA CAPITALE

Est-ce que, pour les quelque 80,000 sans-logis qui hantent les artères de la capitale, Noël n'est aussi qu'un rêve? N'est-ce pour eux qu'un morne et sombre jour d'hiver semblable aux autres, semblable dans l'achè-vement de leurs sordides occupations? J'ai voulu savoir. Et au hasard des quais du fleuve et des quartiers rongés par les taudis, j'ai interrogé quatre « clodos »...

« Dédé-la-Crasse » était adossé à la clôture qui borde les voies de triage de la gare Montparnasse. Sa

barbe broussailleuse et son épaisse chevelure lui masquaient le visage. Sous cette masse de poils, son œil unique brillait d'un éclat fiévreux. A la place de l'autre : un trou. Il l'avait perdu enfant, lors d'une opération où le praticien lui avait administré une dose trop massive de morphine. Les centres nerveux de la tête avaient été atteints.

NOEL C'EST DU BONIMENT POUR CEUX QUI ONT DU POGNON...

Je m'assis à ses côtés. Entre nous, le légendaire litre de rouge. Ses épaules voûtées se haussèrent à ma question: Ce que Noël représente pour

moi? Pas grand-chose depuis longtemps... Vous savez, Noël, c'est un peu du boniment pour ceux qui ont du «pognon» ou qui veulent s'en faire, mais lorsqu'on n'a même pas une paire de chaussette à se mettre...

— joignant le geste à la parole, il m'exhiba, hors d'une espadrille de corde, son pied nu et crasseux — ... on s'en fout! Certes, autrefois, j'aimais bien Noël. Je suis Breton, et lorsque môme j'étais dans mon patelin, je mettais mes sabots dans la cheminée, et puis vous connaissez, hein! Le lendemain il y avait un cadeau dedans... Ah! j'y ai cru longtemps, au Père Noël! Et puis plus

tard, quand j'avais encore ma femme, et que j'étais manœuvre, on faisait un bon repas, et elle chantait... Oh! pas des cantiques, mais des airs à la mode!

#### HEUREUSEMENT, IL Y A « L'ARMÉE SANS FUSILS »...

Cet homme avait eu un métier, avait été sergent-major pendant la première guerre mondiale, avait été marié, alors... comment était-il tombé si bas ? Si je suis clochard maintenant,

c'est à cause de la mort de ma femme... Je l'aimais plus que tout, et lorsqu'elle est morte, à 45 ans, je n'ai pas pu le supporter. Alors j'ai bu, et un soir, en rentrant, j'ai fait « un peu de bruit » en montant les escaliers. Les voisins se sont plaints et on m'a chassé. Je ne trouvais pas d'autre appartement, et pour payer l'hôtel j'ai vendu mes quelques meubles. Mais après, je ne gagnais plus assez pour payer ma chambre, et j'ai dû partir... Comme je n'avais pas de domicile, mon patron n'a pas voulu me garder. Depuis, je suis dans la rue.

C'est surtout la région située le long de l'Hudson, à New-Jersey, qui est la plus atteinte par le mauvais temps. Les grandes artères et les voies d'accès aux ponts et aux tumnels conduisant à New-York ont été bloquées par des automobiles victimes de celli-- Si je comprends bien, vous ne trouvez pas de travail parce que vous n'avez pas d'adresse?

par des automobiles victimes de colli-sions. A New-York City, 7500 ouvriers ont été occupés à déblayer les rues.

(Lire la suite en 4me page)

Société de vente cherche, pour entrée

immédiate ou à convenir,

un (e) aide-comptable

Nous offrons place intéressante à personne ayant l'habitude de travailler d'une façon indépendante et ayant

de la pratique dans la comptabilisation

à la machine.

La préférence sera donnée à candi-

dat (e) ayant de bonnes connaissances de français et d'allemand.

Faire offres manuscrites avec curri-

culum vitae, photographie et préten-

tions de salaire, sous chiffres P. 11704 N. à Publicitas, Neuchâtel.

**PIANO** 

brun, à l'état de neuf. Tél. 8 10 83.

A VENDRE

un pantalon de ski pour garçon de 11 à 13 ans;

deux paires de souliers de ski, Nos 36 et 39 ; un rasoir électrique neuf ;

un manteau et un cos-tume chauds, pour dame, taille 42-44, à l'état de neuf. Bas prix. — Tél. 5 56 60.

rue des

Fausses-Brayes

Tél. 038-5 75 05

Occasion unique : vendre

### A LOUER

A louer

## dépôt

en gare de Neuchâtel, environ 140 m². Libre tout de suite. Adresser offres écrites à F. J. 528 au bureau de la Feuille d'avis

#### Au Sépey

à louer un chalet meu-blé, six lits, 6 fr. par jour. Libre du 5 au 22 janvier et du 16 mars au 9 juillet. Tél. 8 26 97.

A louer pour le 24 janvier 1960 un appartement de

avec confort. S'adresser : Schwander, Isles 5,

A louer près de la gare, à l'usage de bureaux beaux locaux

modernes (3 pièces et dépendances). Tél. bureau 5 61 31, domicile 5 14 39.

A louer

LOCAL

au centre de la ville. Conviendrait pour coiffeuse, pédicure, etc. — Adresser offres écrites à D. H. 525 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer au Grand-Chézard, à dix mètres du trolleybus,

1er étage (3 chambres, hall et balcon). Libre le 1er janvier 1960. Ecrire sous chiffres 293-35 N à Publicitas, Neuchâtel.

## PENSIONS

Chambres et pension pour jeunes gens sérieux. Mile Monnard, 3, Beaux-

### CHAMBRES

### Monruz

petite chambre pour monsieur. Tél. 52110, dès 17 heures.

Chambre près de la gare et du centre. Tél. 5 59 19.

A louer chambre in-Tél. 8 38 30.

## DEM. A LOUER

ou éventuellement chambres à deux lits, eau cou-rante, chauffage. Adresser offres écrites à 2312-159 au bureau de la Feuille

### OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

JEUNE FILLE

pour travaux faciles d'a-teller. Se présenter à la fabrique de ressorts H. Robert & ses fils, Parcs, 141, Neuchâtel.

La Prairie, Neuchâtel Grand-Rue 8, cherche garçon ou fille pour relaver. Se présen-ter.

> P. 7068 N. Place pourvue.

On cherche pour tou on cherche pour tout de suite ou date à convenir SOMMELIÈRE à 6 km. de Neuchâtel. Salaire Fr. 600.— à 700.— par mois. Nourrie et logée. Tél. (038) 75117.

Jeune fille

serait engagée pour le début 1960, pour appren-dre une partie de l'hor-logerie. Salaire de début 1 fr. 30 à l'heure. Télé-phone 5 41 65.

## On cherche

**STUDIO** 

consciencieuse

intelligente

ayant formation apprentissage commercial ou école équivalente.

Grande entreprise commerciale à Genève

SECRÉTAIRE

STÉNODACTYLO

cherche pour ses services administratifs une jeune

habile et de compréhension rapide

Nous offrons : bon salaire, conditions de travail intéressantes, place stable, caisse de retraite. Offres sous chiffres N 200736 X, Publicitas, Genève, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire.

On cherche pour le soir de Sylvestre et

sommeliers (ères)

Tél. 72120, R. Strautmann, hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane.

Commerce d'alimentation cherche

expérimentée. Entrée début janvier 1960. Place stable.

Adresser offres écrites avec photo à X. B. 518 au bureau de la Feuille

On demande

sommelière

connaissant les deux ser vices, pour le 3 janvier. Etrangère exclue. Se pré-senter avec certificats au restaurant, de la Paix, Neuchâtel.

2 représentants

sérieux, dynamiques, agés de 25 à 35 ans, ayant des connaissances de la branche textile et possédant voi-

ture, sont en mesure d'acquérir situation stable et largement rémunérée, ainsi qu'une parfaite formation de vendeur dans une entreprise en plein essor.

Il ne sera répondu qu'aux offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificats, de références et d'une photo, adressées sous chiffres P. 7523 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Pour les fêtes de fin d'année on demande

sommelier (ère) extra

connaissant bien la res-tauration. — Demander l'adresse du No 520 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEM. D'EMPLOIS

Ouvrier cherche nettoyages

de bureaux en ville, le soir. Adresser offres écri-tes à W. X. 491 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Jeune Suissesse allemande

désirant apprendre le français cherche place pour aider au ménage et au magasin, à Neu-châtel ou aux envi-rons. S'adresser à : fa-mille Fred Imhoff, Müh-lächer, Orpund, prés Bienne. Je cherche pour une jeune fille de bonne fa

mille, désirant se per-fectionner dans la lan-gue française, place de **VOLONTAIRE** 

dans un même milieu Tél. 5 49 16.



## Homme marié, possé-dant le permis profes-sionnel, cherche place de **CHAUFFEUR**





#### Compléter un repas de Fêtes par un dessert de FROMAGES

c'est faire preuve de bon goût

Choisissez-le parmi toutes les spécialités que vous offre

## LA LAITERIE

Seyon 4 - Neuchâtel Téléphone 5 26 04 Service à domicile

Th. Lienhard

POUR MONSIEUR:

Chemises - Cravates Pyjamas - Chaussettes Mouchoirs - Gants Gilets de laine

Au magasin spécialisé l'article de qualité

CHIEN A vendre bon chien de garde Grænendal, de 15

Chambre à coucher moderne, d'occasion, à l'état de neuf.

Au Bûcheron

**SUPERBES** OCCASIONS

un complet pour homme, deux pantalons, tissu anglais, gris anthracite, à l'état de neuf, taille 50-52; un pantalon de ski,

fuseau, gris, tissu an-glais; une paire de sou-liers de ski No 42; un complet gris moyen, tissu anglais. Tél. 8 17 92.

A vendre d'occasion plusieurs paires de SKIS

hickory, toutes lon-gueurs. Parfait état. — S'adresser à René Besson, les Loges sur les Hauts-Geneveys.

SKIS

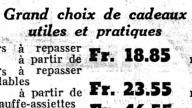
200 cm. de long, avec arêtes acier et fixations «Kandahar». Prix 80 fr. Tél. 5 24 40.

utiles et pratiques

Maison spécialisée dans la vente

et l'installation d'appareils électriques





à partir de Fr. 16.65 net



Rue du Seyon 10, Neuchâtel, tél. 54521

**CADEAU BIENVENU** 

La blouse

«MINICARE»

plaît aux élégantes!

En satin coton, manches % rapportées

Existe en blanc et crème Tailles 38 à 46

Autres modèles

29.80 à 59.-



## TROTTEURS ÉLÉGANTS Art. 3965 31.80 snowcalf beige Art. 8449 31.80 cuir beige semelle de caoutchouc rt. 3942 36.80 cuir noir, semelle de caoutchouc avec talon de 4 cm.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

Spécialité nouvelle...

## **Bûches de Noël**

un vrai délice

et très belle présentation

### **BOUCHERIE - CHARCUTERIE** LEUENBERGER

Place du Marché

A vendre beaux Johanna Spycher

Dr en chiropratique

ABSENTE

jusqu'au 4 janvier

Dr Jean-Pierre

maladies de la pean

du 23 au 27 décemb

léhicules a mote

vélomoteur

« NSU »

« Adler » 250

sport

Garage J. Gassmann Peseux (NE). Tél. 8 32 72

à vendre pour cause de maladie, état impeca-ble, de première main

dédouanée en janvie 1959, 16.500 km.; pal-ment comptant. Fair offres sous chiffres E. l 527 au bureau de la Feuille d'avis.

en parfait état.

ABSENT

natins de hockey No 38, Tél. 53831

#### OCCASIONS A vendre pour fillette

A vendre pour fillette de 11 à 12 ans : souliers de ski No 37, 20 fr.; windjack, 12 fr.; panta-lon fuseau, 10 fr.; culot-te-bas laine, 10 fr.; manteau duffle-coat bel-ge, 15 fr. Mme Schafei-tel, Favarge 46, Monruz-Neuchâtel.

Grand choix de

lampes à pétrole G. Etienne, bric-à-brac, Moulins 13.

> A vendre La personne ayant été vue par plusieurs témoins s'emparant de

PERDUS – TROUVES

mois, avec pedigree. Con-viendrait specialement pour fabrique ou maison deux sacoches au bas de la rue du Châau bas de la rue du Cha-teau, samedi 19 décem-bre, à 16 h. 30, est priée de se faire connaître à la propriétaire, télépho-ne 63054, sinon plainte sera déposée.

## TROUVÉ

la gare C.F.F. bague de dame, pierre bleue. La réclamer aux objets trou-vés, gare, Neuchâtel.

PROF MEDICALES

D<sup>r</sup> A. Borel CERNIER

ABSENT

ABSENT

A vendre « VW » 1952 56.000 km.; boite

excellent état. — Têl

« Renault Dauphine » 5 CV., 1956, portes, jaune et verte, radio, enjoliveurs roues, moteur radio,

« Vauxhall Victor » 8 cv., 1956, portes, grise, type Super, interleur cuir, 33,000 km. se, type Super, intérieur cuir, 33.000 km.

« Vauxhall Velox » 12 CV., 1952, 4 portes, noire, intérieur simili, pneus blancs, très

« Vauxhall Velox » 12 CV., 1954, et bleue, intérieur simili, solgnée. « Morris Oxford » 12 CV. 1983, 4 portes, beige,

intérieur simili brun. « **Austin** » 12 CV., 1951, 4 portes, bleue, intérieur simili bleu. Paiements différés: par banque de crédit. Présentation et démonstration

sans engagement. Demandez la liste complète avec détails et prix à l'agence Peugeot pour la région :

NEUCHATEL, début route des Fala Tél. 5 99 91 Pierre-à-Mazel 51

## REMERCIEMENTS

Infiniment touchés par les témoignages d'affection et de sympathie dont nous avons été l'objet, en ces jours de terrible séparation, nous prions toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés et entourés de croire à notre reconnaissance.

Nous les remercions et pensons particulièrement à ceux qui ont si magnifiquement fleuri notre chère disparue. Neuchâtel, le 22 décembre 1959. Léon RUFENER, ses trois fils

et leurs familles

Monsieur Ernest UBERTI et famille adressent leurs remerclements à toutes les personnes qui, de près et de loin, les ont entourés pendant ces jours de douloureuse séparation. Un merci spécial à M. E. de

Montmollin, docteur, et aux sœurs de l'hôpital de la Béroche pour le grand dévouement témoigné à leur chère disparue. Un merci aussi pour les magnifiques

envois de fleurs. Provence, le 21 décembre 1959.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours de douloureuse séparation, la fa-

mille de Madame Charles FRIEDEN

exprime sa reconnaissance aux personnes qui, par leurs envois de fleurs, leurs messages ou leur présence, ont pris part à son grand deuil.

Le Landeron, décembre 1959.

Madame Pierre ROBERT

et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur bienveillante sympathie à l'occasion du deuil qui les a si douloureusement frappés.

#### Mesdames!

Vos pâtisseries de Noël seront meilleures préparées avec du BEURRE!

## Le beurre de cuisine

est avantageux

les 250 g. 1.90 le kg. 7.60

Nos délicieux beurres de table Floralp
et beurre des Ponts-de-Martel

Belle crème fraîche à battre
et riche gamme de fromages de dessert

AU MAGASIN SPECIALISE

## STOTZER

Rue du Trésor 2

rél. 5 13 91

Sansilla en cas d'enrouement

### MANTEAUX

d'hiver, bleu marine: pour garçons de 11 à 13 ans; beige et brun: pour garçons de 14 à 16 ans, en parfait état. Parcs 39, tél. 51815.

### Avantageux...



ce beau meuble combiné face et côtés en noyer, ne coûte que Fr. 495.-

## A voir au 2me magasin

rue des Fausses-Brayes Tél. (038) 5 75 05

## Boulangerie - Pâtisserie

## Mello.

Quel délicieux petit déjeuner quand les vôtres voient sur la table une de nos belles tresses au beurre et une magnifique tallaule neuchâteloise.

Seyon 22 - Maladière 18 Neuchâtel



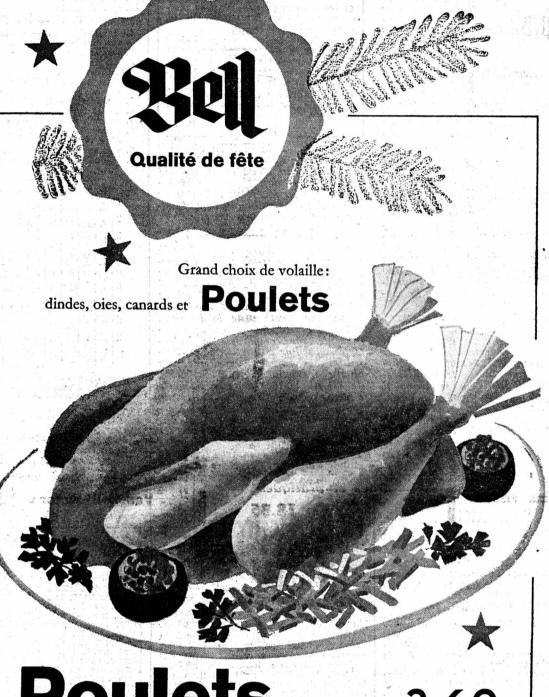
# style jeunesse

Vous pouvez affronter les grands froids avec ce joli bonnet en laine des Pyrénées, se boutonnant autour du cou. Teintes mode

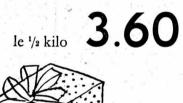
495

## armourins neuchâtel

Magasins ouverts sans interruption de 8 h. à 18 h. 30



Poulets Houdan





## Une eau de Cologne... Un partum...

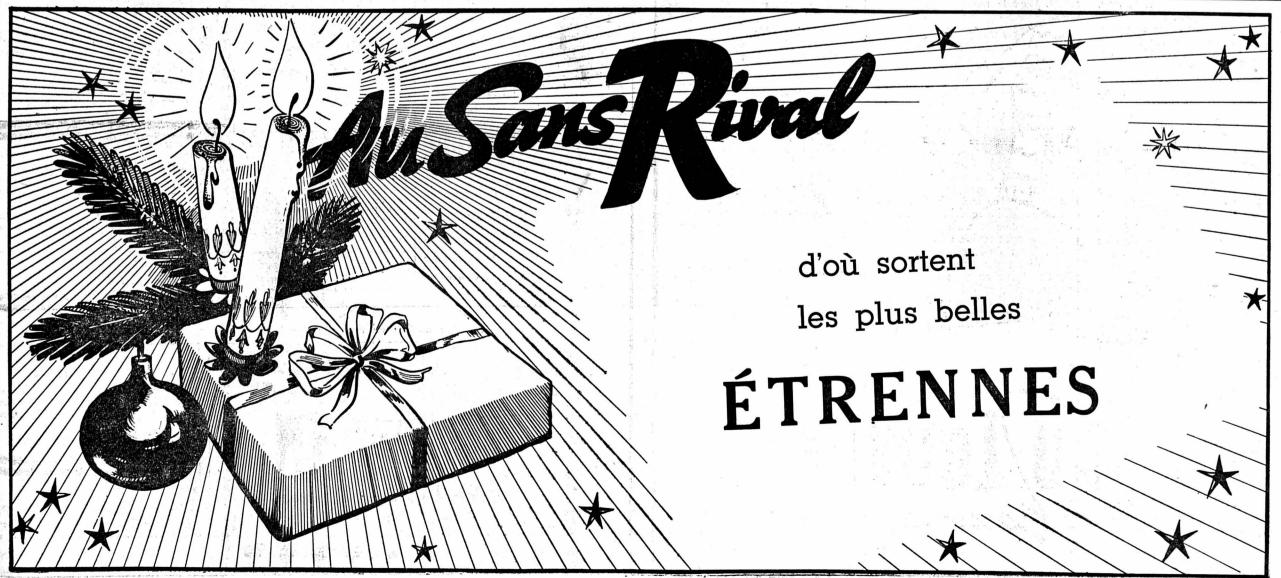
- un cadeau qui fait toujours plaisir
- le moyen de donner du chic à un cadeau dit utile

GRAND CHOIX DANS D'EXCELLENTES MARQUES

## PHARMACIES COOPÉRATIVES

Grand-Rue 6 Parcs 113 Serrières

RISTOURNE SUR TOUS LES ARTICLES NON RÉGLEMENTES



## ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

## La cour des Miracles existe toujours LES «CLOCHES» A NOEL

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

- Eh! oui. J'en connais beaucoup comme ça qui pourraient travailler mais il n'y a pas d'embauche pour eux car ils n'ont pas de logis. Cela fait des complications pour les pa-trons, et ils trouvent qu'ils en ont assez comme ça! Maintenant, à Noël, je vais à la messe de minuit, ainsi j'ai chaud pendant un moment; et puis il y a l'armée sans fusils...

... l'Armée du salut quoi ! Dans ses hospices ou sur sa péniche-asile amarrée sur la Seine, elle nous distribue un cornet, où il y a une orange, des cigarettes, un peu de choco-lat et des biscuits. Parfois elle organise une petite fête.

- Dans ce milieu que vous avez « adopté », quel est votre plus beau souvenir de Noël?

Je voyais pour la première fois son visage s'éclairer d'un vague sourire.

- J'crois que c'était il y a deux ans. Je mendiais un peu, cela marche en général mieux ce jour-là que d'ordinaire. Un curé, que je ne connaissais pas, m'a donné 5000 francs.

### DERRIÈRE LES BARREAUX

- Ce que j'ai fait l'an dernier? La « sulfateuse » m'a « mis dedans » le jour avant Noël pour vagabondage, et elle m'a relâché le surlendemain! Mais je ne peux pas me plaindre, «l'ordinaire», qui est la soupe, avait été amélioré...

Dédé m'expliqua que par « sulfa-teuse » il dénommait la police armée d'une mitraillette.

Croyez-vous en Dieu? Non, plus maintenant...

Je lui posai une dernière question. Mon plus beau souvenir, me dit-il avec de la malice dans son œil, c'est lorsque «Biquet» (Robic) qui

fut dans le temps mon copain, et qui venait du même patelin que moi, ga-gna le Tour de France... Ah! c'était un beau jour ça !...

#### LE QUARTIER DU « MARCHÉ AUX MÉGOTS »

Près de la Seine, dans le quartier latin, il y a la « Maub » (place Maubert Mutualité), où se tient encore le fameux «marché aux mégots». Tout un misérable quartier de chiffonniers, où cette moderne cour des Miracles — après avoir fouillé les poubelles pour dénicher papiers et chiffons - vend son maigre butin trois à quatre francs français le kilo.. C'est dans ces parages, rue Maître-

Albert, où jamais le soleil ne descend, que j'ai découvert, les cheveux fous, la taille roulante, vêtue d'un vieux châle jeté sur ses épaules, d'un grossier chandail et d'une grande

robe déchirée, «Jeanne-la-Chique».

— Moi à Noël? J'ai toujours ma place au chaud, me répondit-elle. Je vais chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul, où je suis connue, et il y a chaque année, dans leur petite fête, une place pour ma pomme!

» Mais vous savez, je ne suis pas une vraie clocharde! je travaille moi! Je « fais » les escaliers de toutes ces maisons... — et d'un geste théâ-tral, elle embrassa de son bras décharné les vieilles façades au plâtre rouillé, qui nous entouraient — ... mais je préfère dormir plutôt dehors que de laisser tous mes sous à l'hô-

#### LE PLUS BEAU SOUVENIR DE « LA CHIQUE »

Dans le « milieu » autrefois, son étiquette était la « Chique ». Mais il y a quelques années, alors qu'elle errait sur les quais, elle lia conversation avec une autre mendiante. Elle raconta à cette dernière, qu'elle était



Un soir de Noël, un pauvre hère s'endort sous un morceau de pont à côté de la Seine...

## Le président Eisenhower en visite en France

'importance de l'Afrique sur l'échiquier international s'accroît avec une rapidité vertigineuse. Ce fait est dû à la soudaine irruption - aucune autre parole ne répond à la vérité - du nationalisme des peuples africains et de leur violent désir d'indépendance. La vague étant d'une force inattendue, on ne pouvait l'endiguer. De nouveaux « pays libres », devenant automatiquement autant de facteurs dan la partie qui se joue entre l'Est et l'Ouest, ont surgi et continuent de surgir.

Les cent quarante millions de Noirs représentent des centaines de races. Aussi les Etats récemment nés en Afrique devaient-ils nécessairement être nombreux. Cela accroît la portée de leur rôle politique commun. Par exem-ple, si vers 1965 tous les pays de ce continent avaient accédé à l'indépendance et siégeaient à l'Assemblée générale des Nations Unies, la race noire - constituant 4 % de la population totale du globe - détiendrait à l'intérieur de l'organisation internationale 29 % des voix. L'ensemble du jeu diplomatique risquerait alors d'être

#### L'U.R.S.S. se prépare à profiter de l'occasion

L'URSS qui, depuis des dizaines d'années, attendait, voire cherchait à provoquer « le réveil des peuples de couleur » se prépare à profiter de l'occasion. Elle entend faciliter, par son aide économique et technique, la modernisation des pays africains, et y implanter ainsi solidement ses influences. Ne voulant point laisser le champ libre aux Soviets, les Etats-Unis se voient obligés de relever le gant, c'està-dire à vouer une attention particulière à l'économie africaine et à son développement. Pour l'Oncle Sam, c'est du neuf. De fait, jusqu'ici, les capitaux américains investis en Afrique se montaient à environ 600 millions de dollar seulement, dont 250 millions dans l'Union sud-africaine.

Pourtant, du point de vue stratégique, Washington a toujours attaché

beaucoup d'importance au continent noir, surtout à sa partie septentrionale et à ses côtes est. Plus le danger du renforcement de l'ascendant soviétique augmente dans cette partie du globe, plus il est essentiel pour les Etats-Unis de maintenir et de consolider les rapports politiques amicaux qu'ils y possèdent. C'est la raison de la visite du président Eisenhower au Maroc.

#### Plus de différends sérieux entre Washington et Rabat

Il n'y a plus, en ce moment, entre Washington et Rabat de différends sérieux. En octobre dernier, les Etats-Unis annoncèrent l'intention d'évacuer leurs bases du Maroc, ce qui répond aux vœux de son gouvernement. Il est vrai que les dates de départ des contingents américains ne furent pas fixées. Cela pourrait sembler vexant pour Mohammed V et son cabinet. Il faut cependant tenir compte de certains facteurs peu connus. Celui d'abord que Rabat désire se débarrasser, avant tout, des quatorze mille soldats français se trouvant toujours sur le sol marocain. Tant qu'ils continuent à être là, le départ des troupes yankees ne pourrait assurer au pays de véritables avantages de prestige!

Il y a plus. Le Maroc a évidemment besoin de dollars. Or, l'existence de bases américaines sur son sol lui apporte trente millions à peu près de dollars par an. En outre, les puissantes installations radiophoniques transmettant les émissions de la «Voix de l'Amérique», assurent au Maroc des profits financiers plus considérables encore. Il ne voudrait certes, pas en être privé. C'est pourquoi, dans les milieux bien informés, on pense que, si l'Oncle Sam désirait retarder l'évacuation de ses bases, Rabat n'insisterait guère outre mesure

sur la fixation d'une date prochaine. Tant que la situation politique interne ne sera pas changée, les dispositions du Maroc envers la grande République étoilée demeureront amicales. Et Washington a tout intérêt à maintenir entrouverte cette porte de l'Afri-M. I. CORY.

dans une sale histoire, et qu'elle avait besoin de trouver un peu d'argent. L'autre sortit alors d'une de ses poches une grosse coupure et la donna. Cette pseudo-clocharde n'était autre que la comédienne Jeanne Sourza, qui tournait un peu plus loin avec son partenaire Raymond Souplex les extérieurs du film « Sur le banc », où tous deux tenaient des rôles de cloches...

« La Chique » alla immédiatement conter son aventure à tous ses compagnons, et depuis elle est devenue « Jeanne-la-Chique ».

## DEUX TRUANDS CASSAIENT LA CROUTE...

Face à une « Notre-Dame » voilée par les volutes d'un brouillard matinal, deux truands cassaient la croûte. Ils entouraient la clarté rousse d'un feu consumant les planches d'une vieille caisse. Venant tous deux de Montmartre, ils avaient réussi aujourd'hui « un coup d'éclat ». S'étant levés à quatre heures, ils avaient dé-cidé de faire les poubelles de plu-sieurs quartiers, et la vente du produit de leur rapine, leur avait permis de s'offrir ce repas inespéré. C'est Yvan qui parlait; son copain, le « Père-la-Ferraille », les joues creuses et la mine renfrognée, se contentait de hocher du chef à chaque parole de son compagnon.

## A DEUX LA SOLITUDE PÈSE MOINS...

- A Noël, nous deux, il faut vous dire qu'on est toujours ensemble car nous autres clochards, on craint davantage la solitude que le froid — on va sous le pont de la Tour-nelle, où un évêque de « Notre-Da-me » sert une mesure pour les sanslogis. On est à peu près deux mille chaque année!

 Cet office vous est réservé?
 Oui. Il y a souvent des «pékins» qui désirent y assister, mais on les écarte. On veut que la messe ne soit que pour nous. Pouvez-vous communier égale-

ment? - Oui. Environ 70 % communient.

On s'éclaire avec des cierges. Votre plus beau souvenir de Noël?

Tiens, c'était en 44. C'était bien et pas bien non plus. Tu pen-ses! Le Noël de la libération... Mais je venais de retrouver mon père qui avait été longtemps prisonnier. On y avait laissé des plumes, et on pen-sait aux disparus. Ce fut néanmoins le plus beau... Ce n'était pas comme l'année précédente, où juste quell ques jours avant Noël, alors qu'un coin is contais de l'usine où l'avais soir je sortais de l'usine où j'avais trouvé un peu de travail, je vis un gosse qui venait chercher son père - un copain à moi - encadré par sa mère et son parrain, se faire abattre soudain par une balle de mi-traillette. Les « boches » appelaient ça les représailles. On n'a pas rigolé cette fois au réveillon!

Je me tournai vers le « Père-la-

— Moi j'peux pas vous dire quel a été mon plus beau Noël. Ils sont mais c'est un tous pareils. Sauf un, mauvais souvenir. C'était en 49. Après quatre ans de vie commune, ma « fiancée » m'abandonna... On devait se marier trois jours plus tard, c'est-à-dire le lendemain de Noël.

#### LES CLOCHARDS: DES HOMMES COMME LES AUTRES

Ainsi, tout au long de ses quais, tout au long de ses rues déshéritées, Paris conserve ce menu peuple de miséreux, déracinés du monde moderne, indisciplinés ou anarchistes. Et ce menu peuple, pittoresque pour le touriste, cible pour les gamins et leurs pierres, est composé néanmoins d'hommes et de femmes comme les autres avec leur mélange de souvenirs, de joies, et — là évidemment la dose est particulièrement massive - de malheurs. Tous, plus ou moins et à leur manière, fêtent Noël, ou essaient de le faire. Cependant, ce qui les différencie des autres, c'est qu'ils ne l'attendent pas, qu'ils n'y

Le clochard ne fait jamais de projets d'avenir. Dans sa philosophie, seuls le passé et le présent existent. Il vit au jour le jour. Il n'a pas d'idéal, ressort indispensable à la machine humaine si celle-ci veut produire. Sa philosophie ne mène nulle part sinon à la sagesse... Evidemment, c'est une sagesse qui dort sous les ponts... Les sachant habitués à vivre au

grand air, je demandai un jour à l'un d'entre eux, quel temps il présageait pour le lendemain. Le clochard me répondit impassible :

- Je vous dirai ça demain!

Ph. G.

## AU FIL DES ONDES

#### Musique lointaine

En relais différé, le 10 décembre, nous avons eu un fort beau concert de l'Orchestre symphonique de Détroit, dirigé par Paul Paray. Un so-liste de célébrité mondiale, J. Hei-fetz, contribuait à cette brillante manifestation musicale, organisée pour fêter le onzième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, Il nous sembla n'avoir jamais entendu interprétation plus colorée, plus ardente, que celle, par cet ensemble du Coq d'or, de Rim-sky-Korsakov. Quant au Concerto de Beethoven, par le violoniste Heifetz, il prit, sous son archet, une force nouvelle et répandit ses beautés avec une profusion inaccoutu-

#### Une fausse note

Elle fut heureusement unique, mais nous arriva fort discordante. Elle n'aurait pas dû être donnée au cours des reportages que nos en-voyés radiophoniques ont faits il y a peu, sur le sol même de l'infortunée commune de Fréjus. Le micro fut en effet tendu à des gens torturés par la catastrophe et ses dra-mes familiaux déchirants, à un homme hurlant son horreur, à une mère famille sanglotante et balbutiante, Il y a des gestes professionnels qu'il ne faut pas faire à certains moment (5-7 décembre).

#### Un Neuchâtelois à Paris

Albert Zbinden interrogea Georges Piroué le 17 décembre, sur son deuxième roman, «Limbes», ré-cemment paru. L'auteur est de chez nous, ayant passé sa licence en lettres à notre université, Au-jourd'hui il fait belle carrière d'homme de lettres dans la Ville Lumière. Il parla de la vie en sana — et c'est de Leysin, en réalité, qu'il fait partir l'histoire — ce centre si particulier ou vivent, ou reviennent à la santé (ou meu-rent) les trois personnages mascu-lins principaux de ce roman. Cet ouvrage peut paraître de lecture difficile à d'aucuns, mais il répand un envoûtement auquel se soumet-tent volontiers les lecteurs de notre compatriote.

#### Un bon meneur de jeu

Soit qu'il mette en présence des équipes de chercheurs de villes différentes, en des matches courtois et, pour nous, très intéressants, ainsi que cela se passa il y a quelques saisons, soit qu'il dirige les émissions : « Un pour tous, tous pour un », comme cela eut lieu, par exemple, le 17 décembre, Jean Nello mène ces jeux-là avec un doigté remarquable, avec l'entrain qu'il faut pour encourager les équipes, les mettre à l'aise, fai-

## re rebondir, pour l'auditeur invi-sible, l'intérêt et l'amusement.

### Le chien et l'homme

J.-P. Goretta a interrogé, le 19 décembre, quelques spécialistes dans le dressage des chiens, le dressage en général, puis celui des chiens de police et des chiens d'avalanche enfin. Or, dit l'un de ces spécialistes, « il est plus difficile de trouver un bon conducteur (lisez patron) qu'un bon chien ». Ainsi donc, nos frères dits inférieurs peuvent nous être supérieurs... On s'en doute parfois; les

#### Et à part cela...

... vous aurez pu écouter un conte de Noël, «La Colombe délivrée», écrit par oncle Maurice, le 16 décembre au matin;

e le pianiste Gaza Anda, jouant le Concerto No 2, de Bartok, le même jour, accompagné par l'O.R.;

de la musique folklorique espa-gnole, sur le second programme, le 16 au soir;

les jeunes auront pu entendre, sur Paris, l'initiation à la guitare, au soir du 17 décembre;

● les chants de pays à pays, exé-cutés au village Pestalozzi, le 18, dans l'après-midi;

• un jeune écrivain suisse, Robert Pinget, et sa «Lettre morte», le 20 décembre, en fin de soirée;

l'Orchestre des concerts Pasdeloup, à Paris, le même jour; ● «Le Mort a un alibi», pièce po-licière de G. Hoffmann, lundi 21

décembre.

Le P.S.

spécialistes en la matière n'aiment pas le terme de « dressage », ils lui préfèrent celui d'éducation, qui est plus adéquat aux règles qu'ils ap-pliquent à leurs élèves. Les amis des chiens auront apprécié beau-coup cet intéressant entretien.

#### Le 23 décembre

Que mes lecteurs de ce jour-là retiennent leur soirée : ils la pour-ront passer à l'écoute d'un ouvrage inédit, important, de notre brillant compositeur suisse, F. Martin: «Mystère de la Nativité», d'après le fameux Mystère de la Passion, d'Arnould Gréban, et qui fut re-présenté sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Brillante participation de solistes excellents, du chœur des jeunes d'André Charlet, de l'O.R., le tout sous la baguette d'E. Ansermet. Dix-huit postes de radio, tout autour du monde, retransmettront cet ouvrage à des milliers d'auditeurs. Soyons les premiers, parmi eux, à écouter une œuvre qui comptera, dans le monde musicien, parmi les grandes. LE PÈRE SOREIL.

### Une symphonie d'un compositeur neuchâtelois à Radio-Genève

Vendredi soir 11 décembre, à 22 h., Radio-Genève a présenté la symphonie «Les portes du jour» du compositeur contemporain neuchâtelois Jean-Frédéric Perrenoud.

Disons d'emblée que cette œuvre moderne sans relever de l'écriture dodécaphonique, n'est pas non plus bâtie sur les formes traditionnelles de la symphonie classique.
On s'aperçoit bien vite que l'œuvre

n'est pas constituée par le développe ment de thèmes à la manière classi-que, mais que ses thèmes dans leurs masses harmoniques intégrales s'agglomerent et se superposent, tantôt se détachant l'un de l'autre, tantôt s'amal-gamant l'un à l'autre. Ce langage nouyeau exige évidemment un effort d'au-dition, qui, s'il est fourni, se trouve amplement récompensé par le plaisir de se laisser entraîner dans le mouvement dramatique de l'œuvre

La lutte des ensembles thématiques au sein du premier mouvement, lancinant et incantatoire, conduit au ryth-me déchiré et obsédé du 2me mouvement, qui jette toujours plus haut un thème jubilant pour aboutir à une sorte de danse étincelante et sereine. Dans le 3me mouvement, l'apaisement est venu: dans un calme d'aube naissante les portes du jour se sont ou-vertes, mais déjà retentit un rappel du

thème initial de la trompette, annonciateur de la fin du jour.

L'exécution qu'en a donnée l'OSR
sous la conduite d'un jeune chef, enthousiaste et vibrant, J.-M. Auberson,
a mis l'œuvre en belle lumière. Il est souhaitable que, dans son style per-sonnel et nouveau, cette symphonie revienne souvent sur les ondes et dans les concerts.

## CARNET DU JOUR

Rex: 15 h. et 20 h. 15, La mission du commandant Lex. Studio: 15 h. et 20 h. 30, les aventures d'Hercule.
Cinéac: 14 h. 30 et 20 h. 30, Narcisse.
Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Le capitaine
de Kopenick.
Palace: 15 h. 20 h. 30, Passeport pour

le monde. Arcades: 15 h. et 20 h. 30, Comme un

## Petite chronique de la T. V.

LES ÉMISSIONS DE NOËL A LA TV ROMANDE

Comme chaque année, la TV romande a voué un soin particulier à la préparation des émissions de Noël pour répondre aux vœux et aux goûts des téléspectateurs de toutes les régions. Ainsi, la soirée du 24 débutera par le ballet des santons interprété par le corps de ballet du Théâtre national de l'Opéra. Ce sera ensuite une pièce d'André Obey «Les trois coups de minuit», pièce créée à Paris par F. Ledoux. Le Chœur et l'Orchestre de chambre de Lausanne se feront enterdre La messe de minuit sera transmise en

Eurovision de la petite église de Berg, à Eisenstadt, en Basse-Autriche, où re-pose la dépouille mortelle de Haydn. Cette messe sera célébréc par l'évêque Lazno, avec les Petits chanteurs de Vienne, de membres du Chœur de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Vienne.

Le vendredi 25 décembre, c'est de l'église de Saint-Thomas, a Strasbourg, que sera diffusé, en Eurovision égale-

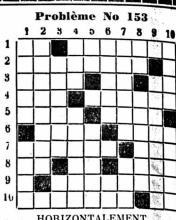
que sera contuse, en Eurovision egale-ment, le culte protestant en langue française, avec la participation du Chœur de l'église Saint-Thomas. Le prédicateur sera le pasteur Rebert. Une bande filmée de la R.T.F. «Sur un retable alsacien» ouvrira la soirée. Puis le service dramatique de la TV romande présenters en exclusivité Berruis le service dramatique de la TV romande présentera en exclusivité Bernard Blier qui dira un conte de Jules Supervielle «Le bœuf et l'ânc de la crêche». Du programme alémanique, les téléspectateurs pourront suivre un opéra de C. Menotti «Amahl», et les visiteurs du soir».

#### LA TV AUTRICHIENNE CONTINUE A SE DÉVELOPPER RAPIDEMENT

En Autriche, la TV se développe à un rythme plus rapide qu'en Suisse. Au 1er octobre, on comptait 87.633 concessions, avec un accroissement de 4000 nouvelles concessions pour le mois de septembre. Le 100.000me concessionnaire sera vraisemblablement atteint avant la fin de l'année. PHARMACIE D'OFFICE :

Bl. Cart, rue de l'Hôpital Dès 23 h., pour urgences seulement

## 



HORIZONTALEMENT

Presque mille. - Prairie arctique,

Presque mille. — Frairle arcuque.
 Elle a des petites manières affectées et ridicules.
 Près des sources de la Garonne. — Hors des affaires. — Sur le bout du

doigt.
4. Pic du Midi. — Il a un bras plus

petit que l'autre.

5. Personne. — Apprécie.

6. Fleuve côtiers. — Elle a bien tourné.

7. On n'y est pas mieux que dans la mélasse. — Un élément nous en sé

pare. 8. Face du dé. — Fleuve. Habi.

9. A quoi conduit la divisione 10. Qui tiennent à un fil. — Pronom, VERTICALEMENT

1. Ressemblance. - Clôture immergée qui garde le poisson. Des outils ou des yeux.

Où frappa le coup de Jarnac. – Conjonction.
 Pour un qui fait des cuirs. — Pri.

ses en charge des prisonniers.

Adverbe. — Il fuit la société.

Vases funéraires. — Règle à suivre.

Inexpérimentées. — Planche.

8. Préposition. - Il plaide en faveur

d'un chien.

9. Décampent en vitesse.

10. Il ouvre l'appétit. — Demeure.

Solution du No 152 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 1 S E S C A P A D E 2 ARME HEROS 3 L E U L C I L S 4 A M E R E S A U 5 MUSICAL BI 6 A S P O L A I R E 7 L R QUIDAM 8 E S O N T A G A

9 CABOT CHAI

10 SCENARIONN



SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION
7 h., parfum de mandarine... et de santons! 7.15, informations. 7.20, (ant l'on crie Noël... 8 h., l'Université radephonique internationale. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., au carillon de midl. 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, solistes.
16 h., le rendez-vous des isolés. 16.20, solistes. 16.40, musique légère. 17 h., l'heure des enfants. 18 h., une œuvre de T. Albinoni. 18.10, nouvelles du monde chrétien. 18.15, le message de S. S. Jean XXIII. 18.30, rendez-vous à Genève. 19 h., micro-partout. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, plein accord. 20 h., questionnez, on vous réaccord. 20 h., questionnez, on vous repondra. 20.20, qu'allons-nous écouter ce soir ? 20.30, mystère de la Nativité. F. Martin, avec le baryton Pierre Mollet et l'Orchestre de la Suisse romande, direction: Ernest Ansermet. 22.40, informations. 22.45, deux valses. 22.50, instantante sportific 23 12 musique patric

BEROMUNSTER ET TELEDIFFUSION 6.15, informations. 6.20, mélodies légères internationales. 6.50, quelques propos. 7 h., informations. 7.05, dans le ton populaire. 7.20, nos compliments. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., musique légère. 12.30, informations. 12.40, concert populaire. 13.25, imprévu. 13.35, cahier vaudois, J. Apothéloz. 14 h., pour madame.

tantanés sportifs. 23.12, musique patrio-

madame.

16 h., concert de musique russe. 17.25, disques. 17.30, pour les enfants. 18 h. orchestre récréatif bâlois. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations. 20 h., disques. 20.05, Lehrer Bütikofer, H. R. Hubler. 21.05, Rossin inconnu, musique vocale et instrumentale. 21.55, hommage au Dr E. Brunner. 22.15, informations. 22.20, chants, danses et marches européens. ses et marches européens. TÉLÉVISION ROMANDE

TELEVISION KOMANDE.

17.15, pour vous les jeunes. 20.15, téléjournal. 20.30, le monde merveilleur des trains miniatures. 20.50, New-York. canal 11. 21.20, reflets du temps passé. 21.45, spectacles d'aujourd'hui. 22.15, chronique des Chambres fédérales. 22.25, dernières informations. EMETTEUR DE ZURICH

17.15, pour les enfants. 20.15, téléjournal. 20.30, session au Palais fédéral. 20.35, dans le monde des animaux. 21 hamiroir du temps. 21.50, téléjournal.

#### COMMENT LE F.L.N. s'approvisionne en ARMES?

Voulez-vous savoir comment pratiquent, sans être inquiétés, " ces messieurs de Milan" avec l'aide discrète de quelques banques? Lisez Sélection de Janvier. Vous verrez les prodigieux bénéfices qu'ils accumulent. Achetez Sélection de Janvier.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE la petite couturière **PARIS** 







Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

## FOIE GRAS DE STRASBOURG

ESCARGOTS D'AREUSE

garantis pur beurre

GRAND CHOIX EN FROMAGES DE DESSERT

Roquefort - Gorgonzola - Fromage Monsieur - Coulommiers -Chabichoux Boursault - Pont-l'Evêque Fromage Gervais et Baer

Mont-d'or 1er choix, fromage Jura et Gruyère Marchandise spécialement choisie pour fondue **BAGNES - TILSIT** 

La maison spécialisée en produits laitiers Service à domicile

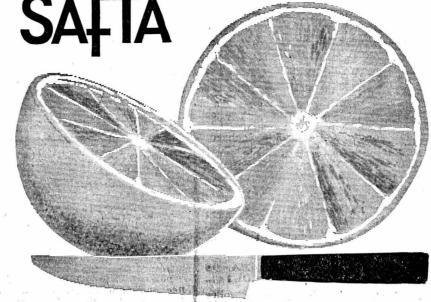
## Pour les fêtes

Un apercu de notre magnifique choix

- \* Poulets, poulardes, dindes
- Lapins du pays
- Langues de bœuf
- Jambons roulés, fumés, sans os (de douce salaison
- Ris et quenelles de veau
- Bœuf extra-tendre, gros veau
- Saucissons et saucisses au foie pur porc
- Salamis Citterio, Negroni
- Charcuterie extra-fine



## le soleil d'Espagne chez vous



Ces oranges sont juteuses et douces, une source en vitamine C.

Pour vous et toute la famille!

VITE ENCORE...

... un saut chez LAVANCHY

Il nous offre pour Noël

des petits meubles de style des tapis d'Orient anciens des cuivres vénérables des écharpes tricotées main

et mille charmantes fantaisies.

G. Lavanchy, meubles

ORANGERIE 4

## Couvertures de laine

Fr. 57.-

Pour vos vins fins

Pour vos vermouths Pour vos portos

Pour tous apéros Pour vos malagas

Pour vos liqueurs fortes

Pour vos liqueurs douces Pour vos conserves de légumes

Pour vos conserves de fruits our vos conserves hors-d'œuvre

Pour vos cafés de fête Pour vos biscuits Pour vos chocolats

LA BONNE ADRESSE

## **Aux Docks**

Les qualités les meilleures aux prix les plus bas

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*



Pour un JOYEUX NOËL

PULLOVERS Modèles Spagnoli JAQUETTES laine mohair derniers

JUPES lainage mohair bouclé

Foulards - Mouchoirs - Colliers - Clips, etc.

Nous réservons pour les fêtes



Rue des Epancheurs

Neuchâtel

Chez le producteur

miel du pays

le bidon 2 kg. net : Fr. 18.50, franco. — Bruno Ræthlisberger, api-culteur, Thielle - Wavre, Tél. 75469.

à partir de 40 fr.

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

## VIENT DE PARAÎTRE

Dans leur collection « VILLES ET PAYS SUISSES » créée et dirigée par Benjamin LAEDERER, éditeur, les Editions Générales S. A. présentent :



# NEUCHATEL

par JEAN COURVOISIER

sur ses vieilles tours...

Préface de M. Max PETITPIERRE, conseiller fédéral

Avant-propos de M. Gaston CLOTTU, conseiller national et conseiller d'Etat, président du Conseil national

Tirage limité à 3000 exemplaires

Prix: 48.85

### Ouvrages déjà parus dans cette collection :

FRIBOURG, VILLE D'ART ET DE TRADITION . . . 35.50 PAYS DE VAUD, UNE TERRE, PLUSIEURS VISAGES . 46.85 BASEL, MOSAIK EINER STADT . . . . . . . 42.60 VOM ALTEN BERN . . . . . . . . . . . . . . . . 48.60

PRIX SOLOTHURN KLEINE STADT MIT GROSSER TRADITION . . . . . 47.15 BASELLAND ZWISCHEN STROM UND BERG . 48.85 AARAU GEIST UND ANTLITZ DER STADT . . 48.85

EN VENTE: Dans toutes les librairies et aux Editions générales S.A., 3, rue Gustave-Moynier, à Genève. Tél. (022) 32 06 20 - 32 06 29

FEUILLETON de la «Feuille d'avis de Neuchâtel »

## Vacances à Molitq Sonia FOURNIER et MIREILLE

- Vous reviendrez tout à l'heure,

dit Clara à Patrice. Laissons-la seu-le, voulez-vous? Elle a besoin de

 Mais...

— Pas d'explications... Sortons. Et dans le parc, sur un ton glacé: J'aime les amis sûrs, Patrice. – Mais, Clara, je suis un ami sûr...

Et c'est justement pour vous mettre en garde, vous et Nathalie... - Que vous jetez le trouble dans son esprit? Plus un mot sur Mes-kine désormais, n'est-ce pas? Ou je vous interdis de remettre les pieds

- Assez sur ce sujet. Parlons d'autre chose, voulez-vous ? Y a-t-il longtemps que vous avez vu Jean

- Un siècle! Que devient-il? Il est venu voir Nathalie à plusieurs reprises et c'est ainsi que j'ai eu des nouvelles du padre et de Pa-

- Comment va-t-il, cet énergu-- Mieux qu'on ne l'aurait espéré. L'œil sera sauvé... et l'âme aussi

peut-être. Il est en bonnes mains : le curé, le padre, Distingo... « Que vouliez-vous qu'il fit contre trois ? » — Oh! oh! vous allez fort! Converti, Pablo?

Ma foi, presque... Du moins, Distinguo le prétend. Ce mécréant aurait prononcé, paraît-il, des paroles extraordinaires dans la grotte. Il serait épris de pureté... Il aurait parlé de l'eau de source qui lave toutes les souillures... Vous rappe-

 Absolument pas... Et Distinguo se fait d'étranges illusions... Quand je me rappelle cette apparition dans la grotte aux Moines, cette figure bestiale, cette voix sinistre... N'eût été mon courage, j'aurais...

- Pourtant, Jean Sablé parle de baptiser son catéchumène à Noël.

— A Noël? Bous voulez dire à Pâques... ou à la Trinité...

- Parfois, fit rêveusement Clara, la Providence se manifeste à nous par des voies inattendues : parce que Distinguo l'a terrassé, cette brute a conçu pour lui une admiration sans bornes... De là à le suivre dans sa foi...

 Balivernes! s'exclama Patrice. Clara, un pari: trois bouteilles de champagne contre un baiser... Il ne se convertira pas, vous verrez. Le tigre reste tigre... Il se réveillera, votre agneau de Pablo... et alors gare!

- Pari tenu! répondit pensivement Clar.

Tope ! - Ne nous attardons pas, l'avertit Clara. J'ai pas mal de travail, retournons chez Nathalie.

Clara et Patrice revinrent dans la chambre fleurie. Cette fois, Natha-lie ne leur sourit pas. Toutes les blancheurs, autour d'elle, semblaient s'être ternies. Ma réponse? demanda aussi-

tôt Patrice, incapable de contenir plus longtemps sa curiosité.

— C'est oui, fit seulement Natha-- Rien de plus ? Mais M. Meskine

me posera des questions, il me demandera... - Ça suffit, Patrice, intervint Clara. Nathalie est lasse, ne la fatiguez

Maintenant, la jeune fille laissait aller sa tête sur les coussins et fermait les yeux. Pendant que l'infirmière s'empressait autour d'elle, Patrice aperçut sur le sol la mystérieuse missive qui avait suscité le oui » non moins mystérieux de Nathalie. La tentation était forte; il

y céda. Quand il se retrouva dans le parc, il tenait en main la lettre de Meskine. Caché à tous les regards sous les branches retombantes d'un saule pleureur, il la lut avidement. Meskine écrivait : « Chère petite fille,

» Vous voilà guérie, mais vous

soins. Quant à moi, je suis mainte-

avez encore besoin de repos et de

nant tout à fait intallé à la villa Rosa. Me ferez-vous le grand honneur d'égayer quelques jours une demeure bien triste et bien vide pour le vieil homme que je suis? Si vous voulez savoir pourquoi votre acceptation me causerait une joie immense, sachez que j'eus autrefois une petite fille qui se nommait comme vous: Nathalie.

» C'est oui, n'est-ce pas ?

» Meskine. »

Cette lecture palpitante retint Patrice un bon moment sous son saule pleureur. Il lut et relut la lettre, en pesa les termes. Machinalement, il regarda sa montre.

« Cinq heures! Diable... et Gros-Louis qui m'attend. Une tasse de thé... Une danse... Un tour de pé-dalo... Je ne serai pas chez cette sacrée sorcière avant sept heures du soir... Quelle vie! Grand Dieu!

quelle vie!» Il s'élança hors de sa cachette, gagna l'escalier de pierre. Soudain, il entendit un pas derrière lui, il se retourna. C'était Jacques.

Mais c'est le guide! s'exclamat-il. Bonjour, Jacques, heureux de vous voir.

- Moi aussi, monsieur Patrice, je suis content, très content de vous voir. Savez-vous comment va Na-- Parfaitement, mon cher. Allez

donc vous rendre compte par vous-même. C'est à deux pas... J'en viens.

Mais pressez-vous. Ce sera bientôt l'heure du the. Ah! que je vous annonce la nouvelle. Nathalie n'est plus ici pour longtemps: Meskine l'en-Meskine l'enlève ?
Eh oui !... Pour peupler sa ré-

sidence... A mon avis... Jacques était déjà loin. A peine quelques minutes s'étaientelles écoulées que Clara introduisait

ce nouveau visiteur dans la chambre fleurie. - Je vous laisse, dit-elle gentiment... Je suis occupée. Asseyezvous, Jacques.

Le voilà assis tout près de Nathalie, si près qu'il pourrait saisir sa petite main fragile dans la sienne... Mais il n'ose.

Vous êtes guérie, Nathalie, ditil enfin. Si vous saviez comme j'en suis content! Tous les jours, je suis venu prendre de vos nouvelles. Clara vous l'a dit, n'est-ce pas ? J'étais impatient, torturé...

Oui, elle me l'a dit, et cela me faisait plaisir. Mais j'aime encore mieux vous voir. Pourquoi n'êtesvous pas venu jusqu'ici?

- Je craignais des ragots, et à cause de vous...

- Mais, aujourd'hui, vous vous êtes décidé tout de même! Ah aujourd'hui, c'est autre chose... J'ai appris que vous alliez

partir... — Qui vous l'a dit? — Patrice.

- Il vous a dit que j'allais achever ma convalescence chez M. Meskine? - Il me l'a dit, Nathalie.

- Vous a-t-il dit aussi que ce Meskine est un homme inquiétant, un aventurier, peut-être pire? La voix de Nathalie se brisa et l'éclat humide des larmes fit apparaître ses yeux d'une tristesse plus

poignante encore. - Nathalie! s'écria Jacques, pourquoi faites-vous cela? Il ne faut pas, il ne faut pas!

— Ne suis-je pas seule au monde, Jacques ? Bien seule, abandonnée ? Je n'ai qu'Anouk et Saüdarelle... et la Toudine.

Et, cachant son visage dans ses mains: - Personne au monde ne m'aime!

Et j'ai tant besoin d'être aimée. Mais, moi, je vous aime, Nathalie. L'aveu avait jailli, brûlant, spontané; maintenant, comme le torrent qui emporte tout sur son passage.

un grand flot d'amour submergeait craintes et retenues. D'un geste passionné, Jacques saisit la main de la jeune fille et la baisa fougueuse-Vous n'irez pas chez Meskine.

Nathalie. C'est moi qui vous enlève et qui vous garde...

(A suivre.)

## MERCREDI - SPORTS

## RESUMONS

La dernière équipe qui participera aux huitièmes de finale de la coupe suisse de football est enfin connue. Il a fallu pas moins de six heures de jeu pour la désigner. Chauxde-Fonds aura ainsi l'honneur de recevoir, dimanche prochain, sur le stade de la Charrière, un autre spécialiste de la coupe: Grasshoppers. Espérons qu'un tel marathon n'aura pas trop marqué les « Montagnards.». Ceux-ci auront cependant la chance de rencontrer une équipe qui n'est actuellement pas au mieux de sa

Mais les confrontations entre Genevois et Neuchâtelois ne sont pas terminées pour autant, puisque nous aurons ce soir, à la patinoire des Mélèzes, la rencontre de hockey sur glace Chaux-de-Fonds - Servette. Verrons-nous une nouvelle victoire neuchâteloise ? Elle serait la bienvenue pour les hommes de Refo Delnon, après leur récente défaite contre Viège.

SXX

#### En vue de Squaw Valley Intense activité chez les Autrichiens

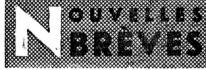
Le déroulement des compétitions internationales de ski alpin en Autriche pour la pro-chaine saison a été légèrement modifié à la suite du forfait de la fédération italienne.

Elle a renoncé à participer à la rencontre Autriche-Italie, qui devait avoir lieu les 2 et 3 janvier au Tyrol de l'Est et compter, aussi bien pour les Transalpins que vous les Autrichiens, comme première épreuve de sédetion pour les Jeux olympiques lection pour les Jeux olympiques. Malgré cette défection, la fédération

autrichienne maintiendra un slalom qui se courra le 2 janvier et auquel participeront les présélectionnés olym-piques, ainsi que les meilleurs juniors. Sepp Sulzberger, directeur sportif autrichien, pense que cette confrontation permettra d'établir, dès le début de la saison, une échelle des valeurs entre Autrichiens dans une atmosphère moins

Autrichiens dans une atmosphère moins tendue que celle entourant une rencontre à forte participation internationale. C'est pourquoi la fédération n'enverra que des «espoirs» à Adelboden, première épreuve internationale de la saison européenne de ski alpin.

D'autre part, la fédération autrichienme a décidé de déléguer des représentants aux compétitions nordiques suivantes: épreuves de fond de Bled (Yougoslavie) des 2 et 3 janvier; journées du Gothard et concours du Brassus (dès le 6 janvier, puis les 9 et 10). En revanche, il n'est pas certain que les Autrichiens puissent participer, les 16 et 17 janvier, à Morez-les Rousses, au Grand Prix du président de la République française, car ils devront se publique française, car ils devront se présenter la semaine suivante à leurs championnats nationaux à Saalfelden.



Carlo Radaelli propriétaire d'une sablière à Calrano, près de Vérone et domicilié à Ostiglia, près de Mantoue, a gagné la somme de près de Mantoue, a gagne in 1.250.000 francs suisses au Totocalcio ita-

L'international de football yougoslave Milanovic, qui avait signé un contrat avec le Rapid de Vienne, n'a pas vu son trans-fert agréé par sa fédération nationale, qui le considère comme indispensable pour sa sélection olympique. Milanovic, qui sé-journait depuis quelque temps dans la capitale autrichienne, a quitté Vienne pour regagner la Yougoslavie.

■ Le Danemark ayant fait pavenir son engagement, le minimum de six pays re-quis pour l'organisation du championnat du monde féminin de handball a été ainsi obtenu. — La compétition pourra avoir lieu, du 12 au 19 juin 1960, sur le territoire des Pays-Bas avec la participa-tion des pays suivants: Allemagne occi-dentale, Autriche, Danemark, Hollande, Pologne et Roumanie, Hier soir, sur le stade (partiellement) enneigé du Wankdorf en présence de 8000 personnes

## Les footballeurs chaux-de-fonniers ont gagné la guerre d'usure qui les opposait à Servette

Ils s'octrovent le droit de recevoir Grasshoppers pour le prochain tour de la coupe suisse

Le terrain du Wankdorf, enneigé sur le tiers de sa largeur. a été hier soir le théâtre de la troisième explication entre les footballeurs chaux-de-fonniers et servettiens. Cette fois encore, il fallut recourir aux prolongations. Chaux-de-Fonds, mené à la marque, eut la chance de voir Servette manquer un penalty. Par Pottier, puis Sommerlatt, il renversa la situation. Mais il com-mit l'erreur de croire prématurément à sa qualification. Et, à quelques secondes de ce qu'on croyait être la fin du match, Nemeth égalisa. Dans les prolongations, Sommerlatt fit la décision. Il fallut ainsi six heures de jeu pour désigner l'adversaire de Grasshoppers.

Comme lors de la précédente édition, less deux équipes, en début de match, retranchent un élément de leur attaque retranchent un élément de leur attaque au bénéfice de leur défense. Ainsi dans chaque camp, on trouve régulièrement un arrière de plus, sans pour autant que l'on applique un quelconque verrou! Mais voilà, à cinq arrières contre quatre attaquants au maximum, le compte est vite fait! Il ne faut pas s'étonner dès lors si les attaques, bien élaborées dans une partie centrale élaborées dans une partie centrale du terrain passablement dépeuplée, échouent régulièrement à proximité des seize mètres. Les arrières, de surcroît, sans être d'une brutalité excessive, interviennent sechement. Le match, au début du moins, n'est pas d'un intérêt bien vif. Servettiens et Chaux-de-Fonniers, qui s'étaient taillés une solide réputation de footballeurs offensifs, jouent hélas dans la crainte de perdre.

Premier fait important à la 30me mi-Premier fait important à la 30me minute: Antenen, claudiquant depuis une dizaine de minutes, sort du terrain. Servette en profite pour dominer et obtient un corner à la 32me minute. Par trois fois, Chaux-de-Fonds dégage, mais les Genevois insistent et marquent par Heuri. À la 35me minute, Kauer prend la place d'Antenen, sous les huées du public. On ignore la raison d'une telle hostilité. Les esprits g'échauffent. telle hostilité. Les esprits s'échauffent. Furi est plaqué au sol : il riposte d'un revers de main, et l'arbitre de sermon-ner le Chaux-de-Fonnier et de conseiller à son adversaire d'arrêter de jouer la comédie.

Penalty

Les Chaux-de-Fonniers ne parviennent pas à s'organiser. Et sur relai de Fat-ton, Nemeth est fauché à la 41me minute. L'arbitre, malgré les protesta-tions de Kernen, qui estime que l'irré-gularité a été commise en dehors du carré des seize mètres, accorde penalty. Le gardien Schneider traverse tout le terrain, chargé qu'il est de tirer ce coup de réparation. Il prend son élan, se livre à une danse du scalp avant de frapper la bille, avant de la mal frap-per; car Eichmann parvient à la maîtriser en deux temps. La situation de-vient dramatique pour Servette, cage dégarnie. Schneider, le moment de dé-ception passé, fait un sprint pour réoccuper sa place. Eichmann, tout bést d'avoir retenu ce penalty, vit dans une heureuse euphorie au lieu de dégager fort et vite cette balle qui pouvait va-loir l'égalisation à son équipe. A la 44me minute, Châtelain, héritant d'une balle lâchée par Schneider, manque ma-ladroitement la cible. Et c'est la mi-

Leuenberger sauve en corner La reprise des hostilités voit Servet-

La reprise des nostilités voit Servette passer à l'attaque.

Les Genevols procèdent par passes
courtes, précises, fort plaisantes. On
s'attendait à un assaut chaux-de-fonnier. C'est le contraire qui se produit.
Il est vrai que Sommeriatt manque
d'autorité, de volonté même. Et à la oration de Volonte meme. Et a la sme minute, Eichmann, éliminé par une action de Heuri, va capituler, quand Leuenberger enlève la balle en l'expédiant par-dessus la latte en corner. Les Chaux-de-Fonniers connaissent un

Occasions manquées

Cependant, à la 9me minute, sur contre-attaque, Kauer ne parvient pas à toucher la balle qui longe la ligne de but. Une minute plus tard, Kernen, pressé, pousse Fatton. C'est un coup franc à seize mètres que tire le même Fatton. Et Eichmann ne peut que dévier la balle en corner, le cinquième qu'obtient Servette. Erreur monumentale de Schneider à la 12me minute: il dégage la balle sur Pottier, à l'affût sur la ligne des seize mètres; le Chaux-de-Fonnier, par une feinte, se libère de Fonnier, par une feinte, se libère de deux adversaires, passe obliquement à Kauer... qui arrive trop tard. A la 14me minute, c'est à Pottier d'arriver trop tard sur centre de Furi. Décidément pour l'instant, les Servettiens sont les plus vites, les plus décidés.

Pottier égalise Le jeu se stabilise, ce qui ne plaît guère au public, très exigeant, qui maChaux-de-Fonds - Servette 3-2 (mi-temps 0-1, fin du temps réglementaire 2-2)

CHAUX-DE-FONDS: Eichmann; Erbahr, Leuenberger; Jaeger, Kernen, Châtelain; Furi, Antenen (Kauer), Sommerlatt, Pottler, Morand, Entrai-

Sommerlatt, Pottler, Morand, Entraineur: Sommerlatt.

SERVETTE: Schneider; Maffiolo, Desbaillets; Mantula, Meylan, Mauron; Nemeth, Heuri, Makay, Fatton, Steffanina. Entraineur: Snella.

BUTS: Heuri (33me). Deuxième mitemps: Pottier (18me), Sommerlatt (22me), Nemeth (44me). Prolongations: Sommerlatt (13me).

NOTES: Stade du Wankdorf; nuit fraiche; 8000 spectateurs. Arbitrage satisfaisant de M. Huber (Thoune). A la 30me minute, Antenen sort du ter-

rain et sera remplacé par Kauer.

nifeste à chaque erreur, à chaque mise en touche. A la 18me minute, sur faute de Meylan, qui, sur le point du pe-nalty, se fait subtiliser la balle, Chaux-de-Fonds égalise par Pottier. D'un coup de patte désinvolte, ce subtil footbal-leur loge la balle hors de portée de Schneider: 1-1. Est-ce le tournant du match? A la 20me minute, un tir ap-puyé de Sommerlatt passe à proximité du poteau de Schneider: à l'extérieur! Rinoste servettienne! Balle à Steffa-

Sommerlatt marque

Riposte servettienne! Balle à Steffa-nina, en position de hors-jeu signalée

par le juge de touche. Steffanina suit son action, marque, mais l'arbitre comme il se doit, annule le point.

Les équipes placent leur effort; elles donnent leur maximum. A la 22me mi-nute, Pottier, en feu follet, s'empare du ballon avant Schneider, sorti... en toute quiétude. Pottier, poursuivant sa course, file sur la gauche à mi-distan-ce entre le poteau du corner et la cage servettienne. Il centre une balle haute, qui surprend la défense servettienne, tombe, sur la tête de Sommerlatt... et au fond des filets. Situation renversée: Chaux-de-Fonds mêne par 2-1.

Balle sur les montants

la 30me minute, les « Montagnards » possèdent une occasion de gnards » possedent une occasion de mieux asseoir leur succès, mais Kauer tire par-dessus. Splendide action de Pottier à la 33me minute; il se faufile entre les arrières adverses, se déporte sur la gauche, tire dans la foulée. Schneider est battu, mais la balle est renvoyée par l'angle que forment la barre transversale et le poteau droit

Le gardien servettien Schneider aidé de ses coéquipiers Maffiolo et Meylan repousse la balle que convoitait Morand.

de la cage. Chaux-de-Fonds retrouve tout son brio. Les défenseurs genevois ne savent plus où donner de la tête; les situations périlleuses se succèdent. Nouvelle occasion, mais Kauer s'encouble. Encore une occasion et Kauer, qui, décidément, n'est pas en bonne condition physique, ne peut l'exploiter. Il reste trois minutes. Coup franc pour Servette. Scène épique dans les seize mêtres chaux-de-fonniers. Les tirs fusent mais rion pe passe. sent, mais rien ne passe.

A trois contre deux!

Riposte: trois Chaux-de-Fonniers (Kauer, Morand et Pottier) contre deux Servettiens (Maffiolo et Schneider); Servettiens (Maffiolo et Schneider); occasion manquée. Ce fut fatal! A dix secondes de la fin, le danger se déporte près d'Eichmann. Mêlée indescriptible; un tir de Nemeth: égalisation. Incroyable! Et notre confrère Birbaum, qui s'était déjà précipité vers la sortie, de regagner sa place. Pour la troisième fois on rejouera les pro-

La tête de Sommerlatt fait la décision

équipes réapparaissent. Le marathon reprend. 330 minutes n'ont pas réussi à les départager. Les trente ulti-mes seront-elles décisives? Ou sera-ce

au sort de trancher? Pottier, l'homme au sort de trancher? Pottier, l'homme le plus brillant sur le terrain, fonce et, quoique déséquilibré, tire. Mais Schneider s'interpose. La fatigue fait sentir plus durement ses effets. Belle reprise de Morand à la 8me minute... dans le filet latéral. Les équipes se meuvent péniblement. Ca se comprend! On réserve ses dernières cartouches pour l'estocade... si l'occasion se présente. Se présentera-t-elle? Ou!! A la 13me minute, sur coup franc tiré par Morand, la tête de Sommerlatt émerge de la mêlée, et c'est but!

Résultat inchangé

Les équipes changent de camp. Encore un quart d'heure. Il est pénible, car les joueurs, à bout de force, tombent fréquemment. A la 23me minute, Fatton tire puissamment, mais Eichmann, attentif, retient. A part Schneider, au milieu de son camp, tous les joueurs sont massés à proximité de la cage chaux-de-fonnière. Mais à la 27me michaux-de-tonnière. Mais a la 2/me minute. Pottier reçoit la balle. Il file en direction du but; Schneider, dépassé le fauche. Ce fut la dernière émotion de ce match, une émotion dont on se serait passé! Il y en eut assez d'autres!

## NOXX.

#### Les frères Chervet convoqués pour rencontrer l'Allemagne

Pour rencontrer les amateurs suisses, le 24 janvier prochain, à Fribourg-en-Brisgau, la fédération allemande a désigné ses représentants qui appartien-nent presque tous à la seconde garniture

nent presque tous a la seconde garmture nationale. Ce sont:
Poids mouches: Krucik (Bad Oeynhausen); coqs: Wilhelmus (Sarrebrück); plumes: Radtke (Mannheim); légers: May (Constance); surlégers: G. Dieter (Berlin); welters: Frahm (Hambourg); surwelters: Wichert (Hamm); Strör (Rüsselsheim); lourds: Hansen (Hambourg).

De son côté, la fédération suisse a

envoyé une convocation aux boxeurs suivants:

Mouches: Paul Chervet (Berne); Coqs: Kurt Heel (Genève); plumes: Ernest Chervet (Berne); légers: Jean-Claude Châtelain (la Chaux-de-Fonds); surlégers: Kaspar Schindler (Zurich); welters: Max Meier (Winterthour); surwelters: Peter Müller (Bâle); moyens: Hans Büchi (Zurich); milourds: Werner Schluepp (Berne); lourds: Max Bösiger (Zurich); Milou Hürlimann (Zurich); fonctionners com-Hürlimann (Zurich) fonctionnera comme soigneur.

Combat de boxe de poids mi-lourds, à Ancone: Sante Amonti (It) bat Sammy Langford (Nig) aux points, en dix rounds. 

## Nos correspondants nous écrivent

#### Intense activité des escrimeurs neuchâtelois

Les brassards d'escrime de fin d'année, dans les épreuves de fleuret et d'épée ont été disputés à la salle d'armes de la Société d'escrime de Neu-

compétitions ont réuni bon nombre de tireurs.

Au fleuret, les jeunes firent preuve heaucoup de c montré l'intérêt du fleuret, arme con-ventionnelle, qui élève le combat à la hauteur d'un duel où l'intelligence et la technique créent des limites qui interdisent la bataille. La finale fut remportée par Claude de Tourreil après un barrage à trois. Les deuxième et troisième pla-ces revinrent respectivement à Willy a trois. Les deuxième et troisième pla-ces revinrent respectivement à Willy Haag et Roland de Tourreil. Viennent ensuite Mme Matile, Juillerat, Georges Matile, Jeauprêtre, Mme Thiébaud et

A l'épée, la victoire fut remportée A l'épée; la victoire fut remportée par Willy Haag, qui confirma au cours du barrage ses prétentions à la première place. M. Fernand Thiébaud se classe à la deuxième place suivi de J.-Pierre Rossier et Nageli.

Dans l'ensemble, activités réjouissantes pour la Société d'escrime de Neuchâtel où la pratique du sport des armes reprend de l'extension.

#### Le championnat corporatif de tennis de table

Les résultats des matches disputés la semaine dernière sont les suivants : 1re série : Brunette I (Guinnard-Dreyer-Schorpp) - Téléphone I (Hof-Dreyer-Schorpp) - 1elephone I (Hoi-mann-Veillard-Luginbühl2-5; Sporeta I (Durig-Douillot-Balzli) - Téléphone I (Veillard-Horfmann-Luginbühl) 5-4; Suchard I (Schild C.-Chassot-Hübscher) J.-C.) 5-0; Téléphone I (Höfmann-Lu-ginbühl-Veillard) - Suchard I (Hüb-scher-Schild-Chassot) 4-5.

Ilme série, groupe I: B.T. Hochuli I (Chautems-Hochuli-Henry) - Téléphone II (Maeder-Miauton-Maumary) 5-2; Cré-dit Suisse I (Joggi-Fink-Payot) - Sudit Suisse I (Joggi-Fink-Payot) - Suchard II (Evard-Indergand-Geissbühler) 2-5. — Groupe II: Sporeta II (Pétremand-Jornod-Vionnet) - S.S.E.C. (Cavalleri-Wütrich-Vollenweider) 5-4. — Groupe III: Téléphone IV (Ducret-Saucon-Wyder) - Favag III (Lenz-Antoni-Schmidlin) 1-5; Téléphone IV (Ducret-Saucon-Wyder) - Favag IV (Fortunati-Snichiger-Andena 0-5. Spichiger-Andena 0-5.

MOSCOU. — Mikhail Mozer et Toma Leyus, respectivement Nos 8 et 9 en 1958, occupent les deux premières places du classement publié pour 1959 par la rédération soviétique. Mozer succède au « vétéran » Andreiev, âgé de 35 ans et qui fut six fois champion d'URSS. Leyus, étudiant esthonien, de 18 ans, a remporté cette année le tournoi ju-niors de Wimbledon. Chez les dames, Anna Dmitrieva, championne nationale Anna Dmitrieva championne nationale 1959, précède pour la première fois au classement Valerya Kuzmenko, Classe-

Messieurs: 1. Mikhail Mozer (Kiev);
2. Toma Leyus (Tellino); 3. Andrei Potanine (Leningrad); 4. Sergei Andreiev (Moseou); 5. Viktor Anisimov (Rostor)

Dames: 1. Anna Dmitrieva (Moscou); 2. Valerya Kuzmenko (Klev); 3. La-rissa Preobrazhenskaya (Moscou); 4. Irinia Ryazanova (Tbilissi); 5. Yevgenyia Larina (Moscou).

IIme tour préliminaire de la coupe : Crédit Suisse II (Wenger-Locher) -Sporeta IV (Vionnet-Buschini) 3-0.

#### Chez les gymnastes du Val-de-Travers L'Union gymnastique du Val-de-Tra-

vers a siégé il y a quelques jours, à Travers. Le nouveau comité a été formé comme suit:

Comité de district. — Président : Charles Voisard, Noiraigue ; vice-président: Louis Cornu, Couvet; secrétaire: Fredy Juvet, Noiraigue; caissier: Frédéric Kübler, Travers; archiviste: André Jeanneret, Travers.

Commission technique: Président:
Angelo Carminate, Môtiers; vice-président: Alexandre Zangrando, Couvet;
secrétaire: Robert Jeanneret, Couvet; membres: Willy Knihen, Couvet, et Gibbert Jornod, les Verrières.

Edmond André, Travers, reste pour 1960 délégué du Val-de-Travers à la commission cantonale presse et propa-

A la commission de presse et propaande de l'Association cantonale de gymnastique, le comité est composé de : Président : Edmond André, Travers ; vice-président : Bertrand Grandjean, Neuchâtel ; secrétaire-caissier : Pierre-André Huguenin, Saint-Aubin ; membres : Borges Litzstes le Locie Company bres: Roger Litzstorf, le Locle, Jean-Claude Guinchard, la Chaux-de-Fonds.

### FOOTBALL

#### En quatrième ligue Chaux-de-Fonds N prend des gages

Nous terminerons notre tour d'ho-rizon par le groupe IV. Il comprend quatre formations chaux-de-fonnières, deux locloises, deux jurassiennes,

Au terme du premier tour, Chaux-de-Fonds II est leader avec une avance confortable de quatre points sur un peloton formé de Saint-Imier II, le Parc II et Ticino II.

La troisième équipe des Stelliens ga-gna quatre rencontres, en perdit au-tant; elle occupe seule le milieu du classement. Nous trouvons ensuite Son-vilier II, le Locle II et Floria III à éga-

viller II, le Locie II et Floria III a ega-lité de points, tandis que la Sagne II détient la lanterne rouge. Il semble que le titre n'échappera pas au leader actuel. Ne soyons cepen-

pas au leader actuel. Ne soyons cependant pas trop affirmatifs.
Relevons enfin quelques résultats-fleuves enregistrés durant cette première manche: Chaux-de-Fonds II - le Locle II 14-2; Chaux-de-Fonds II - Sonvilier II 10-1; Etoile III - Sonvilier II 2-10; Floria II - Chaux-de-Fonds II 0-9; Saint-Imier II - le Locle II 7-4.

CLASSEMENT

GROUPE IV Matches Buts G. N. P. p. c. Pts 6 1 1 50 7 13 Chx-de-Fds II Saint-Imer II 8 6 1 1 50 7
Saint-Imer II 8 4 1 3 24 16
Le Parc II 8 4 1 3 27 19
Ticino II 8 3 3 2 16 15
Etoile III 8 3 1 4 29 36
Le Locle II 8 3 1 4 18 33
Floria II 8 3 1 4 11 24
La Sagne II 8 1 1 6 12 33



BERNE. — Championnat suisse de tennis de table de ligne nationale A : Bâle-Silver Star Genève 3-6. Meyer de Stadelhofen (SS) bat Spiegelberg (B) 21-10, 21-17; bat Vera Käszdorf (B) 21-21-10, 21-17; bat Vera Kaszdorf (B) 21-17, 21-18 et bat Lauber (B) 21-10, 21-17; Urchetti (SS) bat Vera Käszdorf 21-16, 21-15; bat Lauber 21-8, 21-14 et perd contre Spiegelberg (B) 8-21, 21-16, 14-21; Wassmer (SS) bat Lauber (B) 21-13, 21-17, perd contre Spiegelberg (B) 8-21, 14-21 et perd contre Vera Käszdorf (B) 21-16, 12-21, 20-22.

Genève-Lausanne 3-6. Cl. Duvernay (G) bat Marx (L) 21-23, 21-18, 21-10, bat Maghen (L) 21-14, 21-15 et bat Pas-quini (L) 21-6, 21-11; Pewny (G) bat Pasquini 21-23, 21-14, 21-10, bat Marx 21-13, 18-21, 21-18 et bat Maghen 21-17, 17-21, 21-18; Ruedin (G) perd contre Maghen 17-21, 12-21, perd contre Pasqui-ni, 15-21, 23-35 et perd contre Marx 8-21, 23-21, 16-21.

### MARCHE

#### Les championnats du monde de grand fond à Paris

Le bureau de la fédération internationale de marche, à Paris, annonce les affiliations, dès le 1er janvier 1960, de la fédération royale marocaine de marche athlétique (sections de marche des clubs omnisports), de la fédération de marche du Cameroun et de l'union italienne de marche de grand fond.

Le championnat du monde de grand fond aura lieu, l'année prochaine, dans la région parisienne, au mois de septembre. M. Géo Lanz (Lausanne) )a été nommé second vice-président de la F.I.M. et succède ainsi à M. Ed. Grangier (la Tour-de-Peilz), tout en conservant ses fonctions de secrétaire technique international. Enfin, des vœux ont été envoyés par le bureau au général Henri Guisan, président d'honneur de la F.I.M., à l'occasion de son 85me anniversaire.

Lors d'une rencontre de tennis sur courts couverts, à Bruxelles, entre joueurs belges et français (1-4), le « vétéran» français Marcel Bernard a battu le numéro un beige Jacky Brichant par 6-2, 8-6 et, en double, Bernard - Nys ont également triomphé de Brichant Froment par 6-3, 2-6, 6-4.

Après le premier tour du championnat suisse de première ligue de football, le classement intermédiaire du prix de bonne tenue est le suivant : 1. Blue Stars, Lo-Concordia Bâle, Emmenbrücke, carno, Concordia Bale, Eminieno della, Höngg, Olten, Porrentruy, Wettingen, Bienne-Boujean, Malley, Stade Payerne, tous 0 p. de pénalisation; 2. Alle, Berthoud, 'orward Morges, Versoix, 1 p.; 3. Rapid Lugano, Saint-Gall, 2 p.

HOUSEN SUR CLACK

#### La structure des séries inférieures Fleurier favori

Le championnat a commencé dans la région. Les équipes du palement à des formations du Jura bernois.

Les groupes ont été constitués comme suit:

Les équipes neuchâteloises de Fleurier (champion jurassien la saison dernière) et Young Sprinters II dans le groupe VII joueront en compagnie des formations bernoises de Corgémont, Saint-Imier et Tra-melan. Fleurier part favori. Le dernier défendra sa place contre le champion jurassien du groupe VII de 2me ligue.

### IIme ligue

Le groupe VII, scindé en deux,

comprendra : Groupe VIIa: Chaux-de-Fonds II, e Locle, le Fuet-Bellelay, Sonvilier,

Groupe VIIb: La Chaux-de-Fonds III, Courrendlin, Delémont, Moutier, Reconvilier.
Les premiers des demi-groupes a et b se rencontreront en finale

jurassienne de 2me ligue, et le vainqueur jouera en match promo-tion-relégation contre le dernier du groupe VII de première ligue.
Les favoris sont le Locle, Son-

vilier, Chaux-de-Fonds II et Delémont. Dans le groupe IX, Travers mili-tera avec le Pont, le Sentier, Payerne, Sainte-Croix. Espérons que

les Neuchâtelois défendront avec cran l'honneur de revendiquer la première place.

### IIIme ligue

Quelques équipes vaudoises nous rendront visites. Groupe IX a: les Brenets, Couvet, Fleurier II, le Locle II, Noi-

raigue. Groupe IX b: Echallens, Fleurier III, Police Neuchâtel, Yverdon, Young Sprinters III. Il semble, a

priori, que Yverdon part favori. Mais en sport... ♠ Combat de boxe de poids légers, à Or-léans : Jacky Chauveau (Fr) bat Joseph Verhest (Be) par abandon au septième

Match international de gymnastique à Leningrad : URSS-Finlande, 283 p

a Lennigrad : ORSS-Filhande, 200 p 280,5 p.

Au cours d'une réception offerte par l'Association des journalistes sportifs de Melbourne, le promoteur de la grande tournée des tannismen professionnels, Jack Kramer, a assuré qu'il n'autorise rait ses joueurs à participer à des tour-nois «open» que si une organisation mondiale était créée afin de garantir aux

professionnels la moitié au moins des compétences et des attributions.

Le bon départ en championnat

des hockeyeurs de Fleurier

Le premier match du championnat suisse de hockey de première lique, disputé dimanche sur la piste de Fleurier, s'est terminé, on le sait, par un succès des poulains de l'entraîneur Rohrer. Fleurier battit la solide équipe de Corgémont par 6-3 (2-0, 2-1, 2-2). Nous reproduisons cidessus un instantané de ce match. Rohrer (à droite) a poussé une action offensive, transmettant le palet à Clot (à gauche) dont le tir sera dévié in extremis par le gardien jurassien.

(Phot. Schelling)  Un choix prestigieux, une parfumerie d'ancienne renommée et de haute tradition,

un cadeau idéal..



DU SUCCÈS A PARIS



## BALMAIN

Pharmacie - Droguerie - Parfumerie F. TRIPET

## **PORC FUMÉ**

Jambon - Palettes Côtelettes

Jambon entier Fr. 4.50 le 1/2 kg. Jambon de devant (sans os) 🛭 Fr. 4.25 le ½ kg.

Boucherie **BERGER** Seyon 21



## BAS souples, fins et solides

Pour chaque achat un joli cadeau...



avec couture toujours élégante

#### Fitou

- Vieux vin de France fruité, très plaisant -

5% timbres S.E.N.J. net

2.20

à prix très avantageux

la bouteille

par 10 bouteilles, la bouteille

ZIMMERMANN S. A

### BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Pour vos repas de fêtes... bien assorti dans toutes les viandes,

ris et quenelles de veau Poulets - Poules - Lapins du pays Langues de bœuf fraîches,

salées ou fumées Beau porc salé ou fumé Goûtez nos spécialités...

Salamis et saucissons neuchâtelois



PFAFF

JOAILLIER-ORFÈVRE 7, PLACE PURY

SPÉCIALISTE DE L'ARGENT MASSIF ET DU VERMEIL

MODÈLES EXCLUSIFS EN JOAILLERIE ET EN ORFÈVRERIE

A vendre une certaine quantité de

## kirsch et eau de prunes

de la Béroche

S'adresser à MM. Th. Burgat & Fils, à Saint-Aubin. Tel, (038) 67128,



Moulins 19, tél. 52417

## **EN LITRES**

Rioja 1.70 Vin d'Algérie 2.20

Pelure d'oignon 1.90

Rosé étranger 1.80 Saint-Georges Tarragone Beaujolais

Valpolicella Chianti

Grand choix de vins fins en bouteilles

2.50

Livraison à domicile partir de 10 litres Timbres escompte Mme G. Racine

chien Nos laisses et colliers

Pour votre

### Biedermann NEUCHATEL



complete, avec 2 prote-ge-matelas, et 2 matelas à ressorts, garan-295.-



Mentles

### A VENDRE

trois portes, noyer; deux bois de lit jumeaux; une coiffeuse; une table de nuit; un fauteuil, Gabriel Gougler, rue Ba-chelin 9, mercredi, de 14 h. à 20 h. Tél. 5 82 15.

Le véritable de Saint-Gall

Très savoureux et avantageux BOUCHERIE CHARCUTERIE

Leuenberger Place du Marché Tél. 5 21 20





Seul dépositaire Grand-Rue 1a. Seyon 14

2.10

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS!

**GRANDES FACILITÉS** DE PAIEMENT

Beaux-Arts 4



NEUCHATEL

Croix-du-Marché 3

LIVRAISON

FRANCO



**PAULETTE** tablier enveloppant 55 à 90

ANITA

mi-tablier coquet 6 à 14 ans

III MICHÈLE

tablier baby larges bretelles

40 - 45 50 - 55

IV DANIELLE tablier-jupe

55 - 60

65 - 70

duster manches

+ -...75 par 5 cm.

longues 50 à 70

85 - 90



, x:10

## CHRONIQUE RÉGIONALE

#### VIGNOBLE

#### **CORTAILLOD** Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni le 17 décembre sous la présidence de M. Francis Boget, Celui-ci donne tout d'abord lecture d'une motion déposée d'abord lecture d'une motion deposee par le groupe socialiste. Les signataires demandent au Conseil communal de faire une étude prévoyant la réfection et le goudronnage de tous les chemins communaux, selon un ordre d'urgence que la commission des travaux publics appréciars

#### BUDGET 1960

Le budget se présente ainsi : recettes : intérêts actifs, 6164 fr.; immeubles productifs, 2100 fr.; impôts, 324.020 fr.; taxes, 15.360 fr.; recettes diverses, 10.520 fr.; service des eaux, 16.540 fr.; service de l'électricité, 22.575 fr.; service du gaz 1500 fr.; rendement du Fonds

service de l'électricité, 22.575 fr.; service du gaz, 1600 fr.; rendement du Fonds des ressortissants, 38.503 fr. 95.

Dépenses: intérêts passifs, 27.268 francs 10; administration, 59.077 fr.; immeubles administratifs, 20.340 fr.; instruction publique, 120.471 fr.; cultes, 955 fr.; travaux publics, 60.230 fr.; police, 19.625 fr.; œuvres sociales, 68.79 fr.; dépenses diverses, 22.115 fr.; amortissements légaux, 32.701 fr. 90.

Au vote, ce budget, prévoyant un excédent de dépenses de 3879 fr. 05, est accepté.

Conseil général accorde un crédit 17.500 fr. pour transformer le ré-au électrique au quartier des Tailles. Une demande de crédit de 5900 fr. pour un drainage au bas des vignes des Sagnes-Jeanne est présentée. Un con-seiller communal demande si d'autres trawaux ne seraient pas plus urgents. Il lui est répondu que ce drainage doit se faire sans délai, le chemin cédant sous l'effet de la circulation toujours plus intense dans ce secteur. Le crédit

Une somme de 4700 fr. est également one somme de 4700 ir. est egalement accordée pour l'achat d'un chasse-neige. Le Conseil communal présente un rapport au sujet de la suppression éventuelle des inhumations les dimanches et jours fériés, Jusqu'à maintenant, l'exécutif n'a pas jugé nécessaire de proposer une telle modification. Cependant, à l'instar de ce qui se passe dans un à l'instar de ce qui se passe dans un bon nombre de communes, le Conseil communal propose de l'admettre égale-ment chez nous. Au vote, cette propo-

ment chez nous. Au vote, cette proposition est repoussée.

Dans les divers, un conseiller demande pour la prochaine séance un plan financier détaillé sur la question de la construction d'immeubles à loyers modertes.

#### BEVAIX

Noël de l'école du dimanche (c) L'école du dimanche à fêté Noël dimanche 20 décembre. Selon la tradition, les cloches sonnèrent pendant que les élèves se rendaient en cortège du collège au temple.

collège au temple.

Devant un magnifique sapin, et au cours de cette cérémonie présidée par le pasteur Rosat, les élèves exécutèrent chants et récits de circonstance.

#### Vacances scolaires

(c) Les classes primaires seront en va-cances de fin d'année dès le 24 décem-bre. La rentrée a été fixée au mer-credi 6 laprier.

#### **CORCELLES-CORMONDRÈCHE** Des beaux arbres abattus

Ce n'est pas sans regret que les ha bitants du vieux Corcelles ont vu tom-ber sous la hache des bûcherons les magnifiques, grands arbres qui fai-saient le charme du parc de l'ancienne propriété Calame-Colin. On verra aussi disparaître, en janvier, les deux grands séquoias, hauts de plus de 25 mètres, qui ornent une propriété près du terminus du tram.

BOURSE

#### VAL-DE-RUZ

#### LES HAUTS-GENEVEYS Conseil général

(c) Vendredi dernier, le Conseil général a tenu sa dernière séance de l'année dans laquelle il a examiné le budget

M. A. Zimmerli, président, salue la présence de M. Jean Krapf, nouveau conseiller général, élu tacitement et prépar le groupement de l'entente Budget 1960. — Dans son rapport, le Conseil communal donne les renseignements utiles et signale les différences en recettes et dépenses. Il n'y a pas grand changement, Le budget présente des recettes totales pour 145.359 fr. 05 et des dépenses pour 146.429 fr. 10, laissant that un définit présume de 1070 fr. 05 des depenses pour 180.323 fr. 10, insistant ainsi un déficit présumé de 1070 fr. 05. Les amortissements des différents em-prunts sont budgetés pour 18.980 fr. 80. Bien que ce budget soit déficitaire, il

n'y a pas lieu de s'alarmer, dit le Con-seil communal, car il a été établi en toute conscience. M. Meigniez, administrateur communal

M. Meigniez, administrateur communal, donne lecture chapitre par chapitre des postes budgetes, Des renseignements sont demandés au œurs de cette lecture; auquel répond le Conseil communal.

Dans le service électricité, le Conseil examine une nouvelle convention avec la Neuchâteloise. Après ces renseignements, le budget 1960 est adopté sans opposition.

vente de terrain pour construction.

M. Eric Chevalley, domicilié à la Chauxde-Fonds, demande l'achat de terrain
pour la construction d'une maison familiale. Le Conseil communal lui a
proposé la dernière parcelle disponible
au lotissement des Gollières, aux conditions habituelles Les renesimements au lotissement des Gollières, aux condi-tions habituelles. Les renseignements fournis par le Conseil communal étant bons, le Conseil général ratifie cette

Prêt à la Société de tir «La Monta-gnarde». — La Société de tir des Hauts-Geneveys et Fontainemelon doit rempla-Geneveys et Fontainemelon doit rempla-cer le câble de signalisation reliant le stand aux cibleries détérioré par la fou-dre en 1957. Il veut profiter de ce travail pour améliorer ses installations. Le devis pour ces travaux s'élève à 6000 fr. La commune de Fontainemelon a d'emblée voté un crédit de 3000 pour les tireurs de sa localité. Les Hauts-Geneveys sont invités à faire de même. Toutefois, la si-tuation financière de la commune ne nyités à faire de même. Toutefois, la si-tuation financière de la commune ne peut pas être comparée à celle de Fon-tainemelon et le Conseil communal n'a pas pu donner satisfaction à la Société de tir. Cette dernière a alors demandé un prête de 2500 fr. remboursable à rai-

son de 100 fr. chaque année. Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accorder ce prêt sans intérêts

Après quelques renseignements four-nis par M. J.-M. Bron, conseiller géné-ral et membre de la Société de tir, le Conseil général accorde ce prêt de 2500 francs sans intérêts selon les propositions du Conseil communel. du Conseil communal.

Divers. — M. Kramer, président de commune, donne des renseignements fort intéressants sur sa visite à Genève concernant l'assistance publique. Il si-gnale qu'une conférence sera donnée à ce sujet-par un conférencier de Genè-ve au début de janvier 1960. Puis il termine en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

M. Zimmerli tient aussi à adresser ses bons vœux au Conseil général et il le fait d'une façon très originale, en lisant une petite satire de sa composition.

### VILLIERS.

Le beau sapin! (c) Comme chaque année, un splendide sapin de Noël «électrique» illumine le village depuis quelques jours, pour marquer les fêtes de fin d'année.

#### CERNIER

Noël dans nos Eglises

(c) Dans les deux paroisses, nombreux furent ceux qui assistèrent, dimanche 20 décembre, à la fête de Noël organisée

pour les enfants.

Devant le sapin illuminé, il y eut des chants, des récitations, etc. Le message de Noël fut apporté par le conducteur spirituel de chaque Eglise et la distribution habituelle du cornet mit fin à cette belle fête.

#### Le Noël de la Société philanthropique « L'Union »

(c) Dimanche après-midi, les enfant venus, accompagnés de leurs parents, de tous les villages du vallon, ont assisté, dans la grande salle de l'hôtel de la Paix, à la fête de Noël préparée à leur intention intention

Devant l'arbre illuminé, les yeux bril-laient de joie. Les enfants récitèrent, jouèrent et chantèrent les louanges de Jésus. Le pasteur Dumont apporta le message de Noël.

#### Suffrage féminin

(c) Alors que le nombre des électeurs à Cernier est de 440, celui des électrices est de 508, soit 68 de plus.

#### Le recensement

(c) Le dernier recensement de la po-pulation a donné les renseignements suivants: population totale: 1486, en aug-mentation de 1 unité sur l'année précé-dente. Sont Neuchâtelois: 701, soit 331 masculins, 370 féminins. Sont Suisses d'autres cantons : 714, soit 368 masculins et 346 féminins. Sont étrangers : 71, soit 41 masculins et 30 féminins. Les mariés sont au nombre de 708, les veufs ou divorcés 123, les célibataires 655. Il y a 488 chefs de ménage. On compte 199 horlogers, 60 agriculteurs, 469 personnes exerçant des professions diverses et 17 apprentis; 1101 personnes sont protestantes, 379 catholiques romains, 1 catholique chrétien et 5 saps confession ou de lique chrétien et 5 sans confession ou de confessions diverses.

#### **BOUDEVILLIERS** Recensement de la population

(c) Voici les résultats officiels : Nombre de chefs de ménage: 128. La commune compte 440 habitants; il y en avait 424 en 1958; augmentation: 16. Il y a 183 mariés; 31 veufs et divorcés; 226 célibataires. Neuchâtleois masculins: 113; féminins: 135; Suísses d'autres cancons: 175: étrapages: 19 Confession. tons: 175; étrangers: 19. Confession: 393 se rattachant à la religion protestante et 47 à l'Eglise catholique romaine. Horlogers neuchâtelois: 3; non-neuchâ-telois: 12; agriculteurs neuchâtelois: 37; non-Neuchâtelois: 8; professions diver-ses: 63; apprentis: 9; assurés contre le chômage: 34.

#### CHÉZARD-SAINT-MARTIN Recensement

(c) Le recensement annuel effectué ces derniers jours a donné les résultats sui-vants pour l'ensemble du territoire com-

munal:

Le nombre total des habitants est de 914, accusant une augmentation de la population de 10 unités. Etat civil: On dénombre 428 personnes mariées, 89 veufs, veuves ou divorcés et 397 célibataires. Il y a 300 chefs de ménage. Il y a 844 protestants, 69 catholiques romains, 1 catholique chrétien. On compte 461 Neuchâtelois, 437 Suisses d'autres cantons et 16 étrangers. 75 personnes sont occupées dans l'horlogerie, 50 dans l'agriculture et 305 exercent des professions diverses, y compris les ouvriers sur ébauches. Il y a 17 apprentis et les personnes assurés contre le chômage sont au nombre de 208.

#### AUX MONTACNES

#### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel du dis-t de la Chaux-de-Fonds a tenu une audience mardi, sous la présidence de audence mardi, sous la presidence de M. Jean-François Egli, président, assisté des jurés MM. Edmond Béguelin et Marcel Piffaretti, et de M. J.-C. Gigandet, fonctionnant comme greffier. Le ministère public était représenté par M. Jacques Cornu, substitut du procureur général

reur général.

Le tribunal s'est occupé d'une triste affaire d'avortement dans laquelle est impliquée Mme S. L., de la Chaux-de-Fonds, La prévenue, pour venir en aide à une amie s'est livrée sur elle à une manœuvre d'avortement qui a failli se terminer d'une façon tragique, l'inté-ressée ayant dû être transportée d'ur-gence à l'hôpital, où elle a été soignée pendant plusieurs semaines. Le tribunal. pendant plusieurs semaines. Le tribunal, tenant compte de différentes circonstances et du fait que l'avorteuse agissait pour la première fois, a prononcé le jugement suivant : 6 mois d'emprisonnement, moins 22 jours de détention préventive, avec l'application du sursis pendant 3 ans.

Le tribunal s'est encore occupé, à huis clos, du nommé F. G., de la Chaux-de-Fonds, prévenu d'attentat à la pudeur des enfants. Pour s'être livré, à deux reprises, à des actes condamnables, sur la personne de deux fillettes et d'un garçon. F. G. a été condamné à 12 mois d'emprisonnement, moins 34 jours de détention préventive et au sursis pendant 5 ans. Le condamné est égale-ment soumis à un patronage.

#### LE LOCLE L'Oratorio de Noël

(c( Le bel oratorio de Noël de M. Bernard Reichel, « Terre nouvelle », a été donné dimanche soir au temple fran-çais devant un très grand auditoire. Les exécutants, le Chœur mixte de l'Eglise réformée, le chœur d'enfants « Les Grillons», un groupe d'instrumentistes et Miles S. Mercier, de Lausanne, Irène Bourquin, de Neuchâtel, sopranos, André Mercier, organiste, de Lausanne étaient placés sous la direction de M. André Bourquin, professeur, digne successeur de Charles Faller. Cette audition avait été donnée l'après-midi au temple de Fontainemelon.

#### EN PAYS VAUDOIS

#### PROVENCE Concert de l'Avent

(sp) Un concert de l'Avent a eu lieu dimanche soir à l'église du village. Les chœurs paroissiaux de Provence et de Concise, un chœur d'enfants et un quatuor à cordes, ont interprété une très belle cantate de Noäl composée par M. Alfred Piaget, professeur de musique à Yverdon, sur des paroles de Mile J. Wasem, une autre Yverdonnoise. C'est Mme DuPasquier, de Concise, qui jouait à l'orgue et deux collégiens d'Yverdon, Olivier Mercier et François Perret, qui tenaient la partie de flûte. En outre, M. et Mme Boulenaz-DuPasquier, professeur au Conservatoire de Lausanne, (sp) Un concert de l'Avent a eu lieu fesseur au Conservatoire de Lausanne, avaient prêté leur concours à ce concert, présidé par M. Wanner, pasteur, et suivi avec beaucoup d'attention par un très nombreux auditoire.

#### VALLEE DE LA BROYE

#### GRANGES-MARNAND Le budget pour 1960

(sp) Dans sa dernière séance, le Conseil communal de Granges a admis le budget

qui prévoit un déficit de 219 fr. un total de dépenses de 255.000 fr.

Le franc «lourd» dont la valeur sera égale à 100 francs actuels, va faire son apparition dès le 31 décembre. Il a été officiellement décidé que cette nouvelle unité recevrait le nom de « nouveau franc » et serait divisée en centimes.

Jusqu'à la date de mise en vigueur de la réforme, les comptes en banque et les moyens de paiement doivent continuer

non conserveront cours légal et pouvoir libératoire. Ils seront progressivement re-tirés de la circulation pour être rempla-cés par des coupures libellées en « nouveaux francs » et imprimées sur les mê-

En principe, l'unité monétaire à utili-ser est celle de la date de création du chèque, de l'effet de commerce, du vire-ment, de l'ordre de paiement ou de vire-ment, etc., et non pas de celle du paie-ment ou de l'échéance; de la date d'ou-verture de l'accréditif, du crédit docu-mentaire, etc.; de la date d'établissement des instructions pour tout, document des instructions pour tout document comportant un engagement : caution, ga-

la date d'entrée en vigueur de la réforme monétaire seront créés exclusivement en francs français actuels; les chèques créés à partir de cette date, sous peine d'être considérés comme irréguliers, de-vront être établis en «nouveaux francs» sur des vignettes comportant, en haut et à droite, juste avant la somme en chif-fres, la mention «B. P. NF.» En outre, le libellé de la somme en toutes lettres devra comporter la mention « nouveaux francs », également en toutes lettres.

francs », également en toutes lettres.
En ce qui concerne les effets de commerce, seront appliquées les dispositions prévues ci-dessus pour les chêques, notamment en ce qui concerne les mentions destinées à éviter tout doute au sujet de l'unité monétaire utilisée. Pour l'expression de la monnaie la date l'expression de la monnaie la date d'échéance n'a pas à être prise en consi-dération; seule compte la date de créa-

Il a été convenu entre les banques françaises que celle qui détiendra, à la date d'entrée en vigueur de la réforme monétaire, des chèques, effets de commerce ou autres valeurs — en provenance de l'étranger — procédera à la recotation en «nouveaux francs» de ces documents libellés en France.

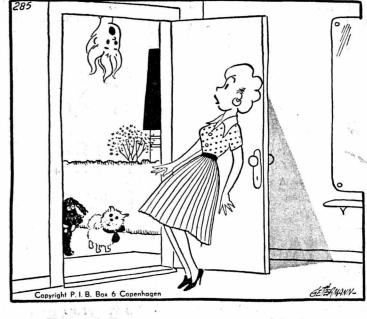
## Tactique

Lorsqu'il va entreprendre une démarche, un homme se dit : « Que dirai-je ? » Une femme : « Que met-

Mais si tous deux reçoivent des amis, qu'il s'agisse de l'apéritif, du dessert ou de la soirée, ensemble ils choisis-sent L'AIGLON, ce bon vin mousseux qui, bien frais, à chaque heure, satis-

Grand vin mousseux élaboré en cuve close par Bourgeois Frères & Cie S.A., Ballaigues, L'AIGLON se vend Fr. 4.90 dans les magasins d'alimentation.

## LES VOISINS



— Maman! Tu peux apporter une échelle?

#### REGION DES LACS

### Terrassés par une attaque

(c) Mardi matin, vers 8 heures, un camion qui suivait l'artère nord du quai du Haut en direction du parc de la ville cessa subitement de donner des gaz. Puis il tira sur la droite, heurta une balustrade faite de troncs, bordant le talus de la Suze, avança encore de quelques mètres en frot-tant cette balustrade qui, heureuse-ment, résista, et le véhicule s'arrêta en même temps que le moteur.

Un automobiliste qui suivait avait été témoin de la marche anormale du camion. Il alla voir ce qui en était la cause et trouva le chauffeur ina-nimé au volant de sa machine. Un médecin appelé immédiatement ne put que constater le décès dû à une atta-

Le défunt, M. Georges Mathys, do-micilié à la rue Franche 12, était âgé de 57 ans.

D'autre part, M. Karl Schneeberger, secrétaire des Groupements réunis du commerce de détail de Bienne et l'un des fondateurs de la Braderie, est tombé de sa bicyclette à la rue de Morat. Transporté immédiatement à l'hôpital, il y décéda quelques instants plus tard. Lui aussi a succombé à une attaque. ANET

#### Hautes études

M. Bernard Schneider, dont la famille habite notre village, vient d'obtenir à l'Ecole polytechnique de Zurich son di-plôme d'ingénieur en génie civil.

## LA NEUVEVILLE

### Vacances scolaires

(c) Elles débuteront mercredi 23 décembre, pour trois semaines. Au mois de janvier, le progymnase ira en camp de ski. La classe de Mlle Eguet, à l'école primaire, fera une semaine d'école en plein air aux Rasses.

### Nomination

(c) M. Charles Simon, professeur à l'école supérieure de commerce, ayant fait valoir ses droits à la retraite pour le printemps, M. Jean-Pierre Luther, actuellement à Nidau a été nommé comme nouveau maître de branches

M. Luther n'est pas un inconnu à la Neuveville, qu'il a habité durant quelques années, et où il dirige le chœur d'hommes « Union » et le chœur

### MONTAGNE DE DIESSE

### NODS

#### Assemblée de la commune mixte

(c) Dans leur dernière assemblée, les citoyens de Nods, au nombre de 80, ont accepté sans modification pour 1960 le budget présenté par le Conseil communal. Il prévoit 165.100 fr. aux recettes et 165.180 fr. aux dépenses.

Les principales recettes proviennent des forêts qui laissent un reliquat actif présumable de 70.000 fr., puis des impôts qui se montent à 42.000 fr. Le taux d'impôt est maintenu à 2,8 % sur le revenu et la taxe immobilière à 1 pour mille La taxe des chiens reste fixée à mille. La taxe des chiens reste fixée à 20 fr. pour le village et 10 fr. pour les

Il est procédé ensuite au renouvelle-ment de la série sortante du Conseil communal. M. Henri Maurer, qui a siégé pendant deux périodes de quatre ans, ne veut plus accepter de réélection, malgré les pressantes démarches faites auprès de lui. Sa dém'ssion irrévocable est regrettée par chacun et le maire se fait l'interprète de tous pour le remercier chaleusement des services rendus

Il est procédé ensuite à la nomination au bulletin secret de trois conseillers. M. Albert Botteron-Sunier est réélu comme vice-maire et MM. Ami Stauf-fer-Rollier, ancien et Pierre Sunier-Stauffer, nouveau, sont nommés con-seillers pour une nouvelle période.

M. Charles Rollier-Stauffer a donné sa démission comme vérificateur des comptes. Il est remerclé pour les nom-breuses années de dévouement dans cette importante commission, dont il fut le président. Il est remplacé par M. Otto Droz. M. Jacques Botteron, com-merçant, est réélu membre de cette commission pour une nouvelle période.

#### Vacances de fin d'année (c) Dans sa dernière séance, la com-

mission scolaire a fixé les vacances du 26 décembre au 2 janvier. La rentrée des classes aura ainsi lieu lundi

#### **PRÊLES** Un départ regretté

(c) M. Paul Bourquin, instituteur, vient d'être nommé à Bienne. Nous félicitons ce jeune pédagogue de cette nomination, mais toute la population du vil·lage regrette le départ d'un maître qui sut se faire apprécier. Les villes absorbent de plus en plus les jeunes forces pédagogiques. Les classes de villages, avec la pénurie persistante, n'auront bientôt plus que les régents qui font leurs débuts dans l'enseigne-

#### Assemblée municipale de la Neuveville

Jeudi soir 17 décembre 1959,

(c) Jeudi soir 17 décembre 1959, à l'occasion d'une assemblée municipale extraordinaire, un nombre relativement élevé de citoyens étaient réunis à la salle de cinéma : près d'une centaine.
L'ordre du jour débutait par la nomination du président des assemblées. Celle-ci n'eut pas lieu, le président en charge, M. Hirt, retirant sa démission.
Le plus gros morceau de la soirée consistait en la présentation par le Conseil municipal du nouveau réglement concernant les abattoirs et l'inspection des viandes. Ce règlement, présenté par M. Imhof, maire, a été élaboré après la transformation des abattoirs. Il fixe les tâches de l'inspecteur des viandes, les taxes à acquitter par les bouchers et par les magasins débitant de la viande. Malgré quelques intervention acerbes de citoyens s'attaquant aux détails, le règlement, qui semble à juste titre satisfaisant, est approuvé à une forte majorité, sans opposition.
Vient ensuite le projet de règlement du fonds communal pour l'épuration des eaux usées. M. Andrey, directeur de travaux publies, rapporte. Les propriétaires qui ont construit des bâtiments depuis 1955 ont été libérés, à la Neuveville, de l'obligation qu'ils auraient eus de faire construire une fosse d'épuration, la commune projetant de créer une station centrale d'épuration. Le règlement prévoit de leur faire payer une contribution de 1½ % de la valeur officielle du bâtiment, contribution destinée à permettre la mise en train des travaux. Plusieurs nouveaux propriétaires se sentent lésés, estimant que c'est à tous les propriétaires de payer cette contribution. propriétaires de payer cette contribution. Après de longues discussions, le projet n'est pas accepté. Par 32 voix contre 26, il est renvoyé au Conseil municipal

pour étude. Une modification du règlement de m vice et échelle des traitements de l'administration communale est accepte sans opposition, de même qu'une modification au règlement de police, concer-nant les distances à observer entre les rangées de plants, lors de la reconstitu-tion de vignes.

L'assemblée accorde ensuite l'indigénation communal à M. Gerber, qui en a fait la

demande, puis passe aux divers.

Intervention de M. Georges Hirt concernant la nouvelle route (nous en avons parlé déjà) de M. Imhof, maire, concernant l'achat d'une balayeuse, puis questions de citoyens, notamment concernant l'engagement d'un nouveau chef technicien aux services industriels. Les réponses de nos autorités satisfont le pourle ses de nos autorités satisfont le peuple et l'assemblée se sépare vers 23 heures après une longue, très longue séance, prolongée du fait de l'opposition au re-prolongée du fait de l'opposition au re-glement concernant l'épuration des eaux qui ne soulevait pourtant qu'une ques-tion de procédure. C'est souvent des dé-tails qui divisent les foules; il peut sou-vent en être de même en assemblée communale.

## Du nouveau à Serrières

Dès le 17 décembre, les habitants de Serrières disposent d'un magasin ultra-

du quartier qui engagea la direction de la Société coopérative de consommation à transformer le magasin à libre service qu'elle y possédait déjà, et à créer un nouveau magasin, plus vaste, plus clair, et dont l'agencement réponde mieux eux besoins de le propulétien mieux aux besoins de la population.

#### le bar automatique à libre service

Ouvert dès 6 h. 30 le matin, il doit permettre aux personnes pressées, de déjeuner > rapidement, et surtout à bon marché. Entre midi et deux heures bon marche. Entre midi et deux heures, employés et-ouvriers s'y désaltéreront à bon compte: un caré, un Suchard express, un bouillon, n'y coûtent que 30 ct., et l'on y trouve également, boissons froides, croissants, sandwiches, petits pains, canapés, etc. Mais naturellement, le bar est ouvert toute la journée et la ménagère, en faisant ses com-missions, sera très heureuse d'y trouver un délicieux café. Enfin, et ceci plain surtout aux jeunes, un appareil auto matique y diffuse, à toute heure jour, la musique de son choix. Mais le bar automatique n'est pas

lui aussi un attrait particulier. Si service y nécessite, pour l'instant, la présence d'une vendeuse, il est préd d'y pratiquer, ultérieurement, le libre service.

Notons encore, dans les innovations le réfrigérateur, de conception pratique et moderne; les rayons de textiles et d'articles de ménage (ce qui n'obliger plus la ménagère à venir « en ville pour le moindre objet), et enfin, les deux caisses enregistreuses qui renden

le magasin le plus moderne

## de Neuchâtel

## LA VIE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

(COURS DE OLOTUI	RE)	ACTIONS	21 déc.	22 d
½ % Féd. 1945, déc 101.10	22 déc. 101.10 101.— 96.50 d 93.— d 96.75 98.—	Banque Nationale . Crédit Fonc Neuchât. La Neuchâteloise as g. Ap. Gozdy Neuchâtel Câbl. élec Cortaillod l Câbl. et Trêf Cossonay Chaux et cim. Suis r. Ed. Dubied & Cie S. A. Ciment, Portland Etablissem. Perrenoud Suchard Hol. S.A. «A»	1430.— o 212.— d 6.000.— 5100.— o 2600.— d 1900.— d 7100.— d 475.— o	640 1410 215 16000 4800 2600 1920 7100 475
ue Pop. Suisse (p.s.) 1195.— 1 nion Bques Suisses 2290.— 2	193.— 290.— 990.—	Suchard Hol. S.A. «B» Tramways Neuchâtel Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv	2450.— d	2450 560

Société Banque Suisse 1945.— Crédit Suisse . . . . 2055.— Electro-Watt . . . . 1885.—
Interhandel . . . . 3655.—
Motor Colombus . . 1470.— 3625 -Etat Neuchât. 31/2 1945 921.-Etat Neuchât, 3½ 1949 Com. Neuch, 3¼ 1947 100.50 d 97.50 d Com. Neuch. Winterthour Accid. . . 880.— Zurich Assurances . . 5000.— 888:---Ch.-de-Fds 31/4 1946 Le Locle 8½ 1947 Forc. m. Chat. 3¼ 1951 99.— d 94.— d 91.50 d 94.— d 91.50 d 97.— d 100.— d Alumin Neuch. 3% 1951 Neuch 314 1946 Fischer rd S.A. 314 1948 100.— d

95.50 d 98.— d ard Hold. 3¼ 1953 cs N.Ser. 3½ 1950 95.50 d 98.— d

Baurer 1250.— u 1250.	Forc. r
Aluminium 4120.— 4175.—	Elec.
Bally 1470.— 1470.— d	
Brown Boveri 3290.— 3295.—	Tram.
Fischer 1570.— 1570.—	Choco
Lonza 1520.— 1530.—	Paillar
Nestlé 2040.— 2040.—	Sucha
Nestlé nom 1338.— 1332.—	Tabacs
Sulzer 2700.— d 2725.— d	Taux
Baltimore 174.50 174.—	Laux
Canadian Pacific 111.50 110.50	-
Pennsylvania 69.50 68.50	Bil
Aluminium Montréal 150.50 150.50	ь
Italo-Argentina 48.— 48.25	
Philips 947.— 940.—	
Royal Dutch Cy 185.50 183.—	
Sodec 98.50 99.50	France
Stand. Oil New-Jersey 208.— 207.50	U.S.A.
Union Carbide	Anglet
American Tel. & Tel. 331.— 333.—	Belgiq
Du Pont de Nemours 1163.— 1159.—	Hollan
Du Tone de Remodie	Italie
Indominan Izodan	Allema
General Electric 410.— 405.—	Autric

474.— 413.—

116.—

840.— 525.— d

#### 225.50 147.50 115.50 d National Distillers . . Allumettes B. . . U. States Steel . . . RALE

General Motors . . . International Nickel . Kennecott . . . Montgomery Ward . .

ACTIONS

ACTIO	NG		
Ciba		7275.— 7225.—	7225.—
Geigy, n	om	12050.— (b.j.) 19200.—	12050.—
HOTTINID	-	A TIS A NINE	10000.

## B.C. Vaudoise . . . . 870.— Orédit Foncier Vaudois 835.— Romande d'Electricité 520.— d Atellers constr. Vevey 635.— o La Suisse-Vie . . . . 4675.—

GENÈ	VE	
ACTIONS		
Amoresec	180.—	176.—
Bque Paris Pays-Bas	302.—	301
Charmilles (Atel. de)	920.—	930
Physique porteur	725.—	725
Sécheron porteur	510.— d	510
~	015 -	200

(Cours communiqués sans engagement par la Banque cantonale neuchâteloise)

## Bourse de Neuchâtel

Banque Nationale	700.— d	700 d
Crédit Fonc Neuchât.	640.— d	640.—
La Neuchâteloise as.g.	1430.— o	14:10
Ap. Gordy Neuchâtel	212.— d	215 d
Câbl. élec. Cortaillod !	6.000.—	16000.—
Câbl. et Tréf Cossonay	5100.— o	4800.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2600.— d	2600.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	1900.— d	
Ciment Portland	7100.— d	7100
Etablissem. Perrenoud	475.— o	475.—
Suchard Hol. S.A. «A»	485.— d	
Suchard Hol. S.A. «B»	2450.— d	2450.— d
Tramways Neuchâtel	560.— d	560.— d
Sté Navigation lacs		
Ntel-Morat, priv	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		ji .
Etat Neuchât. 21/2 1932	98,25	98.25

100.25 d 99.- d

### d'escompte Banque Nationale 2 % llets de banque étrangers

	Ċ	lu	2	2	dé	cem	bre	1959	
			1-1-				Ach	at	Vente
rance							_	.85	89
J.S.A.								4.29	4.33
ngleter	re	: 45	140					11,95	12.20
Belgique					01	7736	30.	8.45	8.65
follande			jura;			100	1	13.50	115
talie		Ţ.		ī			_	.68 14	71
Allemagi	าค	150	100	1				02.—	104.50
Autrich			1	•	-			50	16 90

	V H	a r	CI	1e	11	DI	.e	a	e l'or
Pièces	su	iss	es						30.—/31.—
françai	ses								30.50/31.50
anglais	es								39.75/41.—
américa									7.90 8.20
lingots	e.				•=	٠			4865.—/4900.—
Cours par la	COL	mr	nu: qu	niq	ué Ca:	s.	sa	ns le	engagement. Neuchâteloise

#### SUISSE Mesures de défense contre les importations en dumping

en dumping

(C.P.S.) En réponse à une question du conseiller national Schuler, concernant l'arrêté sur les mesures de défense contre les importations en dumping, le Conseil fédéral déclare ce qui suit:

L'arrêté du 16 octobre 1959 sur les importations de marchandises a soumis à une surveillance des prix, à des fins de contrôle, l'importation d'un certain nombre de produits textiles. De plus, il autorise le département fédéral de l'économie publique à subordonner à un contrôle du prix l'importation de certains articles fabriqués dans des pays déterminés, c'est-à-dire à vérifier si, comparés aux notations suisses normales, ces prix se tiennent dans des limites acceptables.

#### Nouveau contrat dans l'industrie chimique

Un millier d'ouvriers et d'ouvrières de l'industrie chimique de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, groupés au sein de la Fédération des ouvriers du textile et des fabriques, se sont réunis à Bâle sous la présidence de M. Stohler et en présence de M. Blaser (Zurich), président du syndicat suisse, pour approuver le nouveau contrat collectif de travail qui doit en-

trer en vigueur en 1960. Huit mille ouvriers et 2000 ouvrières seront soumis à ce contrat. Le secrétaire central, M. Knecht, a rappelé les revendications qui aboutirent à cette revision et a souligné les améliorations apportées au contrat : hausse sensible des salaires, octrol de certaines allocations, quatrième semaine de vacances à partir de 45 ans, droit de participation et de contrôle des commissions ouvrières lors de l'établissement des salaires. Le nouveau contrat provoquera pour l'industrie chimique bâ-loise une dépense supplémentaire an-

nuelle de 5 millions de francs. Après une vive discussion, il a été

accepté à une grande majorité.

### URSS

### La session du Conseil économique d'entraide des pays de l'Est

L'agence Tass a diffusé le communiqué rédigé à l'issue de la 12me session du Conseil économique d'entraide des pays de l'Est (Comecon) qui s'est tenue à Sofia du 10 au 14 décembre.

(Comecon)

Ce communiqué indique qu'au cours de cette session un nouveau statut et une convention sur les droits, privilèges et immunités du conseil ont été adoptés te immunités du conseil ont été adoptés. Le nouveau statut exprime la décision des gouvernements des pays membres de développer à l'avenir, comme par le passé, l'entraide réciproque sur la base de la division du travail.

Il reflète, d'autre part, la volonté des membres de cet organisme de dévelop-per leurs relations économiques avec tous les pays, indépendamment des ré-gimes politiques et sociaux qui y sont en vigueur, et selon les principes de l'égalité, de l'avantage mutuel et de la n-ingérence dans les affaires intérieu-Le nouveau statut prévoit également l'adhésion au «Comecon» d'autres pays

européens qui partageraient les principes et objectifs de l'organisme et qui se-raient préts à endosser les responsabili-tés et obligations spécifiées dans le sta-La session a approuvé, d'autre part, diverses propositions relatives aux rap-ports économiques des pays membres du «Comecon», propositions concernant, en particulier, les plans prévus jusqu'à 1965.

Les représentants des huit pays membres du conseil (URRS, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Albanie et Allemanne de l'Est) ont pris part à la session, ainsi que des observateurs de la Chine populaire, du Viet-nam, de la Corée du Nord et de la Mongolie.

### Le « franc lourd »

va faire son apparition

à être exprimés uniquement en francs Lors de l'introduction du « nouveau franc » les billets actuels surchargés ou

mes vignettes qu'actuellement.
En principe, l'unité monétaire à utili-

rantie, etc. C'est ainsi que les chèques émis avant

fait chaque convive.

moderne, conçu selon les techniques les plus nouvelles. C'est le développement considérable

## Grande nouveauté:

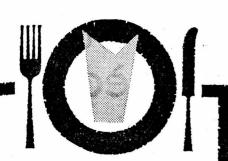
seule innovation du «marché» de Serrières. Le rayon des fruits et légumes, à double verre réfléchissant, présente lui aussi un attrait particulier. Si

automatiquement la monnaie. Le nouveau «marché» de Serrières est actuellement, on peut bien le dife

Et avec lui, Serrières devient un des quartiers industriels les mieux équipés

quartiers industriels les mieux équipés, Rappelons qu'on trouve sur place un médecin, et une pharmacie-droquerie, celle-ci appartenant également à la Société coopérative de consommation.

Remercions la direction et le conseil d'administration de la S.C.C.N. d'avoit été les premiers à doter le quartier d'installations aussi pratiques, aussi modernes, et répondant aussi parfaitement aux désirs de toute la population de Serrières.



## Ayez **3** tubes de mayonnaise en réserve

mais prise au dépourvu pendant les fêtes. Des visites inattendues? Avec la délicieuse Mayonnaise Thomy, c'est un jeu d'enfant de préparer une rapide collation, un plat de hors-d'œuvre! Et le tube géant est vraiment avantageux.









## Samedi 26 décembre

# VOYAGE GRATUIT EN CAR A SUHR

directement à la fabrique-exposition de Pfister-Ameublements S.A.

Pfister-Ameublements S.A. vous présente, pour la première fois, les « nouveaux modèles 1960 ».

Le grand événement de l'année

Renseignements et inscriptions: Réservez vos places pour le car, par écrit ou par téléphone, à Terreaux 7, tél. (038) 5 79 14

Départ :

le samedi 26 décembre 1959

- de Fleurier, place de la Gare, à 8 h.
- de la Chaux-de-Fonds, place de la Gare, à 8 h. 30
- de Neuchâtel, Terreaux 7, à 9 h.
- de Bienne, place de la Gare, à 10 h.



#### Noix nouvelles

saines et sèches, 5-10 kg. Fr. 2.10 le kg., plus port. Gius. Pedrioli, Bellin-



## Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protègematelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour Fr. 258.-.

W. KURTH, avenue de Morges 9. Lausanne. Tél.

fameux réputés avantageux...

nos

# pralinés

maison et bonbons liqueur les 100 g.

1.-

bonbons crème, 100 g. -.50

armourins neuchâtel

#### Ménagères,

## Pour vos REPAS de FÊTES

bœuf, veau, porc, agneau

de première qualité

Grand choix en

porc fumé langues de bœuf

fraîches, salées et fumées

lapins frais du pays

frais du pa

poules, poulets, dindes, quenelles et ris de veau

saucissons, saucisses au foie juteuses, saucisses aux choux et saucisses sèches

SPECIALITE DE LA MAISON



Pour être bien servi, il est prudent de passer vos commandes la veille ou le matin jusqu'à 8 heures.

## Cadeaux sans bouquet Cadeaux incomplets

<del>~</del>

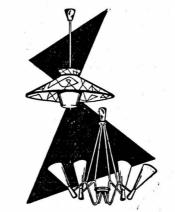
Complétez vos cadeaux avec les fleurs de la maison

## SCHOOR FLEURISTE

Terreaux 2

él. 5 34 86

द्र <del>संस्थायसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम्बद्धसम</del>



Grand choix de cadeaux utiles et pratiques

Lustre à partir de Fr. 40.
Lampadaire à partir de > 46.80

Applique à partir de > 5.50



et l'installation d'appareils électriques

## Rue du Seyon 10, Neuchâtel, tél. 5 45 21

La grande nouveauté de l'année

Le parfum du grand couturier parisien

## Pierre CARDIN

Suite 16

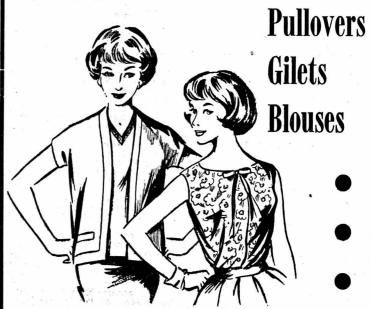
\*\*\*\*

En exclusivité à la

## parfumerie SCHENK

Tout acheteur reçoit un joli cadeau

UN CADEAU QUI FERA PLAISIR :



Le spécialiste vous offre: prix, choix, qualité





## MM

### CHARCUTERIE

et un grand choix de fumé — de douce salaison à des prix avantageux

No	us vous avons prépar spécialement pour				100 g.
	POITRINE roulée	à	partir	de	80
<b>VEAU</b>	COLLET roulé .	>	>	>	<b>—.90</b>
VLAU	ELAULE				-
	ROGNONNADE	>	>	>	1.10

### AU 1er ÉTAGE

Vous trouverez un grand choix de jolis

SAPINS DE NOËL

à des prix étonnants

ainsi qu'un riche assortiment en

**BOUGIES** 

de 1re qualité

MIGROS

### AU BAR

Votre dîner du Réveillon vite préparé

PÔULETS RÔTIS à partir de 5.—

PÂTÉ en croûte la tranche -.70

CANAPÉ divers la pièce -.50

SALADE RUSSE la portion -.60

SALADE DE CÉLERI la portion -.60

Grâce au Bar Migros

Bon marché et bien servi!

GÂTEAU A L'ANANAS . . . 1.20
TOURTE « FORÊT-NOIRE » . . la tranche -.60

# Expédiez tout par air... Quatre vols hebdomadaires pour les USA et Rome. Pour tous renseignements et pour vos envois, veuillez vous adresser à votre transitaire. mais expédiez—le par fret—

Pour les fêtes, grand assortiment de

POISSONS FRAIS

du lac, de mer, salés et fumés CRUSTACÉS

LEHNHERR FRÈRES

Place du Marché Expédition au dehors - On porte à domicile Vente au comptant

Un choix prestigieux, une parfumerie d'ancienne renommée et de haute tradition,

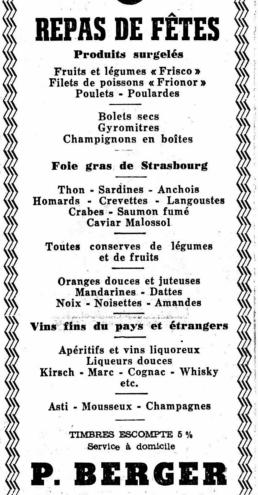
un cadeau idéal...



Pharmacie - Droguerie - Parfumerie

F. TRIPET

Seyon 8 - Neuchâtel



AUX GÖURMETS .

Pour vos fêtes de fin d'année

Saint-Honorés - Bûches - Tourtes - Mille-feuilles - Vacherins Vacherins-vermicelles - Vacherins glacés - Bombes glacées Coques de vol-au-vent, etc.

vous sont offerts par

la boulangerie-pâtisserie Roger Bise

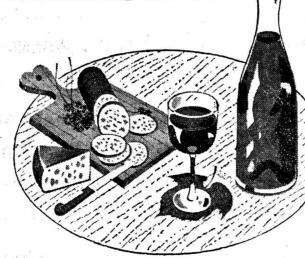
Faubourg de la Gare 13 - Tél. 5 40 46 Passez vos commandes assez tôt, vous serez mieux servis

> MAGASIN OUVERT TOUS LES DIMANCHES MATINS

## EXCELLENT POUR LA SANTÉ JUS DE RAISIN ROUGE

Le litre

Moins ristourne



A CHAQUE REPAS, UN VERRE DE JUS DE RAISIN

## Par ses sculpteurs, la Suisse est bien de notre siècle

affirme avec raison Marcel Joray dans son second volume consacré à la «Sculpture moderne en Suisse (1954-1959)»

En 1955, Marcel Joray, qui est à la fois éditeur, président de l'Instijurassien et animateur de la vie artistique, avait publié, à la suite de la première Exposition suisse de sculpture en plein air à Bienne, un bilan provisoire de la sculpture moderne en notre pays. Son panorama s'étendait sur une trentaine d'années et l'auteur s'était arrêté particulièrement sur les aspects les plus récents de la création plastique indigène.

Mais les artistes continuent de créer et d'évoluer. La 2me Exposi-tion de sculpture de Bienne, en 1958, à incité Marcel Joray à compléter son ouvrage. Ce qui nous vaut un second volume, d'une présentation impeccable, abondam-ment illustré, comprenant une série de photographies en pleine page et des monographies des artistes les plus représentatifs de notre époque. L'auteur, dans un avant-propos, souligne que son bilan de 1954 à 1959 est surtout l'énumération des dé-marches nouvelles, car, écrit-il, « la marches nouvelles, car, écrit-il, « la sculpture contemporaine continue d'associer les recherches les plus audacieuses à la plus étonnante fécondité ». Mais il y aurait présomption à penser que tout subsistera: «Bien des formes actuelles, sans doute, reconnaît Marcel Joray, disparaitrent un jour épisées paraitrent. paraîtront un jour, épuisées ». Honnêtement, l'auteur a pris ses

risques, et l'a admis. Rendons hommage à Marcel Joray de son nouvel ouvrage. Ceux qui, comme nous, ont longuement visité l'exposition de Bienne, l'an dernier, auront plaisir à retrouver l'image de tant d'œuvres diverses qui expriment la vigoureuse per-sonnalité des sculpteurs suisses de notre temps. Mieux qu'une toile, une sculplure possède sa vie en soi. Elle est d'abord et surtout forme dans l'espace, et dès lors il devient quelque peu oiseux de rani-

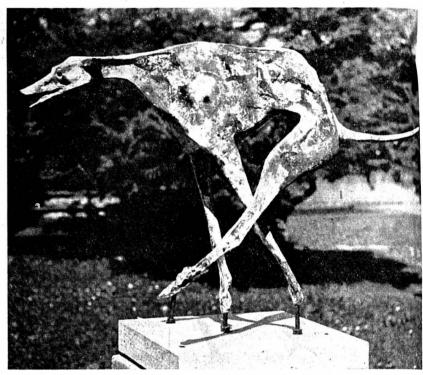
mer la querelle entre figuratifs et abstraits. Parmi les artistes présentés par Marcel Joray, il en est qui se tiennent encore de près à la réa-lité visible tout en participant à une rénovation de l'art figuratif, comme Franz Fischer, Remo Rossi, Stanzani. D'autres décomposent la réalité pour la recomposer selon leur tempérament, analytique, dra-matique ou poétique. Enfin, il y a tous ceux qui rompent avec cette réalité pour créer véritablement la sculpture-objet, dans laquelle cependant transparait sinon l'homme universel, du moins le sentiment

profond de l'artiste, qui unit en lui les qualités artisanales du taillur de pierre ou du forgeron ou du soudeur, voire du bijoutier et la volonté de créer une image qui soit la projection de son univers intérieur. Témoin — puisqu'on la connaît mieux que d'autres interieur. Temoin — puisqu'on la connaît mieux que d'aulres l'œuvre du Neuchâtelois André Ramseyer, où s'exprime la plénitude d'une pensée sereine.

Ce nouveau et beau livre de l'arcel lorge pour connaîne que

Marcel Joray nous convainc que, par ses sculpteurs, la Suisse est bien de notre siècle.

D. BONHOTE



Franz Fischer: « Chien courant » (1956).

## Une vieille coutume des Franches-Montagnes condamnée par le Tribunal fédéral

Dans les Franches-Montagnes, une vieille coutume veut que les proprié-taires fonciers d'une commune puissent laisser leur bétail aux pâturages sans aucune surveillance, en toute liberté, de jour et de nuit. Quelle était dès lors la responsabilité juridique d'un propriétaire dont le poulain, paissant de nuit en liberté, provoqua un accident de la circulation sur la route cantonale Saignelégier - les Emibois? Comme on le verra, le Tribunal fédéral a été d'un avis différent de celui de la cour d'appel du canton de Berne. Tenant compte de l'ampleur prise par la circulation, il a modifié en quelque

sorte sa jurisprudence.

Dans le cas qui nous occupe, les Dans le cas qui nous occupe, les faits étaient les suivants: un camion roulait sur la route en question à 40 km. à l'heure et, sans qu'il y ait faute du conducteur, il entra en collision avec le poulain qui trottait librement. La cour d'appel du canton de Berne condamna le propriétaire du camion à payer la valeur du poulain. Le propriétaire de celui-ci, en revanche, fut libéré de tout paiement de dommageslibéré de tout paiement de dommages-intérêts au propriétaire du camion pour les dégâts au véhicule. De l'avis de cette cour, on ne pouvait faire au-cun reproche au propriétaire du pou-lain qui, en laissant paître librement cet animal, s'était conformé à un vieil usage des Franches-Montagnes. En re-vanche la responsabilité du propriévanche, la responsabilité du propriétaire du camion était engagée en vertu de l'article 37, alinéa 1, de la loi sur la circulation automobile.

Le Tribunal fédéral a constaté que

la responsabilité causale du pro-priétaire du poulain était engagée, en vertu de l'article 56 du code pénal.

Il n'aurait pu y échapper qu'en prou-vant qu'il avait gardé et surveillé l'ani-mal avec toute l'attention commandée par les circonstances ou que sa dili-gence n'avait pas empêché le dommage gence n'avait pas empêché le dommage de se produire. Il ne suffit pas, pour se dégager, d'établir qu'on s'est con-formé à l'usage. Cet usage et le droit de libre parcours qu'il implique n'au-torisent pas les propriétaires à com-promettre la circulation publique. «Cela implique sans doute, déclare le Tribunal, que, dans les Franches-Montagnes, les détenteurs d'animaux ne sauraient continuer à user du droit de sauraient continuer à user du droit de libre parcours d'une façon aussi absolue que par le passé, et qu'ils de-vront prendre certaines précautions, par exemple en faisant surveiller leur bétail ou en établissant des clotures, comme cela se fait couramment ail-leurs. Un particulier ne peut exercer ses droits que dans les limites de l'ordre juridique établi. Il ne saurait donc mettre en danger la circulation publique d'une manière excessive.

A cet égard, la même cour, c'est-àdire la première cour civile du Tribunal fédéral, avait pris en 1935 un jugement dont les conclusions étaient peu différentes. Elle admet aujourd'hui que, dans la mesure où il y a diver-gence, on peut considérer cet arrêt com-me dépassé et ne répondant pas aux exigences de l'intensité actuelle de la circulation.

Le Tribunal fédéral a donc annulé le jugement de la cour bernoise en mettant les dommages, à raison des trois quarts, à la charge du propriétaire du poulain.

### A LA FRONTIÈRE

Dans le département de l'Ain Découverte d'armes

chez un villageois

(c) Dernièrement, les gendarmes de Levier étaient alertés par M. Roger Chenevez, de Villers-sous-Chalamont, que son père, M. Marcel Chenevez, au cours son père, M. Marcel Chenevez, au cours d'une scène violente, l'avait mis en joue avec une mitraillette. Ils se rendirent immédiatement au domicile du villageois et mirent d'abord la main sur la mitraillette et son chargeur. Elle avait déjà été réduite en pièces détachées par son propriétaire. Poursuivant leurs investigations, les représentants de l'or-dre tombérent sur une caisse de grena-

des et sur plusieurs obus.

La mitraillette date de l'époque qui précéda la libération et qui fut marquée dans le secteur par de nombreux parachutages d'armes à l'intention des maquis. Les obus et les grenades remontent à la première guerre mondiale. A noter que le détenteur de cet arsenal avait auparavant si bien caché la marchandise qu'une perquisition faite il y a dix ans dans sa ferme n'avait produit aucun résultat.

Il sera traduit devant le tribunal sous l'inculpation de détention d'armes de

Devant le tribunal de Montbéliard La revanche d'une femme giflée

(c) Une curieuse querelle entre amou-

(c) Une curieuse querelle entre amoureux a eu son épilogue devant le tribunal de Montbéliard. Sentence : «elle», 10.000 fr. français d'amende, «lui», 20.000 fr.

La jeune fille avait été giflée en public par son ami. Désireuse de se venger, le soir venu, elle fit irruption dans la chambre du souffleteur, décrocha le sabre d'abordage de son arrière-grandpère qui faisait le centre d'une panoplie et, à l'aide de cette arme, transperça l'édredon. Sa victime fut éveillée en sursaut et. légèrement piquée par la pointe rouillée de cette pièce de musée. A l'audience, les deux antagonistes se présentèrent réconciliés. L'ami prétend à présent que sa belle fit ça pour rire.

### Au tribunal militaire de la 2me division

Le tribunal militaire de division 2A s'est réuni le 17 décembre à Genève sous la présidence du lt-colonel Hof de Berne, grand juge. Le major E. Drexler, de Genève, fonctionnait comme auditeur. L'appointé F., artiste peintre, était

parti aux Etats-Unis pour y présenter ses toiles, Pensant n'y rester que quelque temps, il ne demanda pas de con-gé. Cependant le succès qu'il remporta dans ce pays au cours d'une tournée de plus de 20.000 km, lui fit oublier complètement ses obligations militaires, de sorte qu'il fit défaut à son cours de

Reconnu coupable d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumis-sion, il est condamné à 3 semaines d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

Le drag. V. a quitté son domicile sans laisser d'adresse. Il négligea d'entrer à son cours de répétition et man-qua également ses tirs militaires. Reconnu coupable d'inobservation de

Reconnu coupable d'inobservation de prescriptions de service et d'insoumission, il est condamné à 1 mois d'emprisonnement, moins 7 jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et aux frais de la cause.

Le cyc. M. a régulièrement effectué ses cours de répétition jusqu'en 1958. Pensant qu'il n'aurait pas de cours à accomplir en 1959, il ne s'inquiéta pas lorsqu'il ne reçut pas d'ordre de marche pour le cours de cette année. Un

che pour le cours de cette année. Un ordre de marche lui avait cependant été envoyé, mais selon la femme de ce militaire, il s'était glissé dans un prospectus et avait été retrouvé seulement plusieurs jours après le début du cours. Ce militaire avait en outre abandon-né à deux reprises sa bicyclette mili-

Reconnu coupable d'insoumission et d'abus et dilapidation de matériel, il est condamné à 45 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant 3 ans et aux

Le tribunal militaire a condamné en outre par défaut 2 militaires pour service militaire étranger et insoumission à des peines de 4 et 6 mois d'emprisonnement. Un troisième se voit condamné à 2 mois pour insoumission.

### CONFÉDÉRATION Un conseil d'administration

des P.T.T.? Du service de presse des P.T.T.:

L'évolution et la multiplicité crois sante des tâches incombant aux service des P.T.T. rendent l'activité des cadre non seulement plus difficile, mais beat-coup plus problématique. Dans beat-coup de cas, il n'est plus possible a chef du département des postes et des chemins de fer de maintenir vrai-

ment les contacts indispensables and les P.T.T. Cela provoque une charge qui incombe uniquement aux halls fonctionnaires de la direction général. De plus en plus, toute la responsabilité d'une bonne gestion des P.T.T. retombe sur le directeur général seulement. sur le directeur général sculement. Au cours de ces dernières dix année les P.T.T. ont crû au-delà des propo

tions d'une division de l'administrațion fédérale. Ils doivent disposer d'une plu grande liberté d'action que d'autre services qui sont spécifiquement de branches administratives, lesquelle n'ont aucune obligation économique i remplir. Les P.T.T. sont actuellement une grande exploitation industrielle étechnique. technique, et comme telle, ils son soumis aux lois de l'économie. Ils on besoin d'une direction en mesure de s'adapter, commercialement organise sous tous les aspects de l'exploitation laquelle suppose la possibilité de répordre aux tâches qui se présentent continuellement à eux. Il est constamment prouvé que l'ordre hiérarchique existant - subordination directe au département

— supordination directe au departement — ne peut avoir pour résultat la répartition souhaitable de ses responsabilités. Sans soustraire les P.T.T. l'autorité du Conseil fédéral et du public, une solution pourrait cependatiètre trouvée, en créant un conseil d'administration muni des fonctions d'une autorité de surveillance. Ce conseil d'administration devrait se composer des représentants de l'économité. seil d'administration devrait se composer des représentants de l'économit privée et des syndicats au courant de problèmes des P.T.T. Un tel consel d'administration ferait, en tout temps la liaison entre les services des P.T. et le public, ce qui serait un avantagincontestable non seulement pour ligestion même des P.T.T., mais encompour les autorités politiques.

On sait que les Chemins de fer fédéraux n'ont pas leur propre personnalit juridique. Ils sont cependant, dans le limites données par la législation fédérale, une administration autonome, solution qui correspond beaucoup mieu aux exigences du trafic et à leur caracter.

aux exigences du trafic et à leur carac tère d'entreprise. En élaborant une le gislation calquée sur la loi des CFF, on répondrait, à tous les points de vuaux exigences des P.T.T.

aux exigences des P.T.T.

Il appartiendrait au conseil d'administration, vu ses tâches et son importance, d'approuver le budget annuelles comptes, et le rapport de gestion Au surplus, il aurait toute compétent d'autoriser, dans les limites du budge les crédits d'achat d'immeubles. En qualité d'autorité de surveillance, le conseil d'administration devrait jusé de la nécessité et de l'opportunité de projets de constructions des P.T.T. projets de constructions des P.T.T. pour terminer, il serait essentiel que les droits du parlement, par le truche ment du nouvel organe, ne soient aucune manière diminués.

\* La Cour d'assises de Winterthou avait condamné le 5 décembre l'Allemand Franz Groiss, pour vol à main armée et port d'armes prohibé, à di ans de réclusion et quinze ans d'expuision. Le ministère public de Zurdivient de déposer un recours en cassition surrès du Tribusel fédéral. tion auprès du Tribunal fédéral.

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos Il faut que le foie verse chaque jour un litte de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive man

de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive avos aliments ne se digerent pas. Des gaz rous gonflent, vous étes constipé!

Les laxatifs ne sont pas toujours indigue. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les Printe PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le lar afflux de bile qui est nécessaire à vos intetins Végétales, douces, elles font couler la bile. Eiget les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 33/2

## NEUCHATEL jus de raisin

Société coopérative de consommation Toutes les succursales de Fred Meier-Charles S. A. alimentation

Louis Guillet, laiterie-épicerie, Gibraltar 20

**–1095.-**chambre à coucher complète

modèle 1959 (lits jumeaux, tables de nuit, armoire, coiffeuse avec 2 sommiers, 2 protège-matelas, 2 matelas. Le tout neuf de fabrique, garantie 10 ans. Taxi gratuit pour visiter — tél. (038) 9,22.21 ou 9.23.70

ODAC-ameublements Fanti & Cie COUVET

boucherie pour les gourmets NOS FUMÉS RÉPUTÉS Jambon - Noix de jambon - Palettes Langues de bœuf fraîches salées ou fumées TRES AVANTAGEUX GIGOT ET SELLE D'AGNEAU ROGNONNADE DE VEAU RIS ET LANGUE DE VEAU Les meilleurs rôtis de bœuf, veau et porc Notre fameux jambon de campagne **Charcuterie** fine et quenelles PATÉ DE FOIE GRAS MAISON Terrine de foie truffé maison Pâté en croûte truffé maison BELLE VOLAILLE Gros poulets Poulardes de Hollande Poules à bouillir - Dindes - Oies Canards - Lapins frais du pays Un vrai Service rapide

Commandez dès maintenant vos viandes de Noël Hug & Cie, musique

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

présente un grand choix, modèles 1959-1960 de radios, radios - gramos, tourne-disques, électrophones, enregistreurs toutes marques

Télévision

dans ses locaux du 1er étage

vis-à-vis de la poste, NEUCHATEL

BELLE MACULATURE A VENDRE

S'adresser au bureau du journal.

## 3 spécialités :

Tresse au beurre Vacherin glacé Eugénie au rhum

Pâtisserie de la place du Marché

A. KNECHT Tél. 5 13 21 25 décembre : ouvert jusqu'à 13 heures 26 décembre : ouvert toute la journée

------



Neuchâtel, 2 faubourg du Lac

Les bandages contentifs du Dr L. Barrère (sans ressorts ni pelotes) assurent, grâce à leur plasticité UN MINIMUM DE GÊNE, UN MAXIMUM DE CONTENTION Bandages spéciaux pour bébés et enfants

RECOIT TOUS LES JOURS MARDI EXCEPTÉ

appliquons également tous les autres systèmes d'appareils contentifs

### MIEUX QU'UN TRAIN **ÉLECTRIQUE D'OCCASION**

Un train électrique de grande marque, composé d'une locomotrice, trois vagons, un fourgon, vingt rails, droits et courbes, y compris le transformateur 220 volts pour 65 fr. Le même, avec quatre vagons voyageurs, vingt-deux rails, un demi-rail, mais avec deux giguilles vices et al. aiguilles, y compris le transformateur 220 volts, seulement 76 fr. 50.

Pour les tout petits : notre train électrique, fonctionnant avec pile, est une merveille, seulement 19 fr. 50 complet. Expéditions franco par la poste

Beck & Cie. à Peseux Tél. 8 12 43

PROFITEZ!

grande baisse de prix

### MAISON DE BLANC

M. Kessler - Ecluse 13 - Tél. 5 82 42 pour faire vos achats et cadeaux

Le spécialiste vous offre le plus grand choix dans les qualités les meilleures



A la longue, seul le meilleur vous réjouit dans votre intérieur

Comparez donc aussi la qualité et la puissance de travail, non seulement les prix. Les ASPIRATEURS VOLTA et CIREUSES VOLTA, fabrication suédoise d'élite, sont vraiment inégalés. Conseils sans engagement par les électriciens spécialisés et les entreprises d'électricité.

Représentation générale et service : Walter Widmann S.A., Zurich 1 Löwenstrasse 20. Tél. (051) 27 39 96

Les appareils VOLTA sont en vente au magasin





## **GRANDE VENTE**

Tourne-disques - Pick-up Electrophones stéréo **Enregistreurs** 

modèle 1960

Tourne-disques sur socle 4 vitesses arrêt automatique, à partir de Fr. 62.-Tourne-disques 4 vitesses, arrêt automatique, en valise, à partir de Fr. 80.-Electrophone 4 vitesses, en valise, à partir de Fr. 135.-

Appareil complet stéréo Hi-fi en valise à partir de Fr. 330.-Enregistreur à double piste en valise

à partir de Fr. 236.-NOS PRIX FONT SENSATION

Prêt gratuit de tourne-disques à nos futurs clients de disques

Les meilleures marques: THORENS, PHILIPS, EDEN, WUMO, EBNER

## JEANNERET - MUSIQUE

Seyon 28 - Neuchâtel



Installations. électriques industrielles

H. BURGY

tous appareils électriques Saint-Maurice 11 Neuchâtel, tél. 5 26 48

A vendre « RIAM », ra-soir électrique deux têtes, 42 fr. (payé 95 fr.), et un «ROYAL» pour camping, 40 fr. Les deux à l'état de neuf; étui de cuir. — Tél. 58736 (heures des repas).



## Pour vos repas de fêtes

Veau - Porc - Bœuf et agneau lre qualité

Grand choix de porc fumé

- Jambon à l'os Jambon de lait
- **Jambonneaux**
- Palettes **Côtelettes**
- Langues de bœuf

fumée, salée et fraîche Pour vos vol-au-vent :

Ris de veau - Cervelles

Quenelles Beaux lapins du pays Poulets et dindes

Pour vos soupers :

Notre excellente charcuterie fine et jambon de campagne Salami « Citterio » - Mortadelle

> **BOUCHERIE-CHARCUTERIE** MONT-FLEURY

Max Hofmann

Prière de passer les commandes



1 manteau de motocycliste similicuir, grandeur movenne, ainsi qu'un

Rue Fleury 20

### A VENDRE

à bas prix une chambre à coucher complète, lits jumeaux, ainsi que tâ-bles anciennes; buffet de service et fauteulis; divers bibelots. S'adres-service de l'adresmoyenne, ainsi qu'un casque. Le tout à l'état de neur, 65 fr. S'adresser à Mme Vuitel, Tailte 5, Cortaillod.



Pour tous vos achats de Noël La COOPÉ offre le maximum au prix minimum

Touries arômes moka, kirsch, praliné, ananas de 3.- à 8.-Tourte Forêt-Noire . . . . . . . de 3.- a 8.-Bûches arômes moka, kirsch, praliné, 2.95 4.50 6.-Tresses au beurre -.50 1.40 2.-Taillaules au beurre Coques de meringues paquet de 8 paires . . . . 1.-

Biscômes au miel . . . . de -.15 à 1.50 Biscômes aux amandes ... 1.— Biscômes aux noisettes . . . -.95 1.95

POUR

de la COOPÉ s'impose

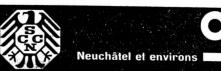
Un bon vin

(Prix courant dans nos magasins)

MOINS RISTOURNE

Asperges «Pic-Nic» Asperges «Sunpearl» Jardinière légumes «Héro» . . . . boîte 1/2 1.-. . . . . » 1/1 **1.60** Salade russe «Roco» . . . . . . . . . 1/1 1.75

Aujourd'hui nos magasins sont ouverts jusqu'à 18 h. 30



**Prêts** 

Banque Exel NEUCHATEL

5. avenue Rousseau

Tél. 5 44 04

Grand choix

### DU BONHEUR DANS TOUS LES FOYERS

## avec un électrophone

la plus forte production française

Modèle 20



4 vitesses, arrêt automatique, amplificateur de haute qualité, sortie W., cellule piézo reversible à saphirs interchangeables, grand H. P. de 17 cm. Ø, malette gainerie grand luxe, façon parche-

### Modèle 24

4 vitesses, arrêt automatique, amplificateur de haute qualité, sortie de 4 W., 2 haut-parleurs, prise pour H.P. supplémentaire, couvercle démontable.

#### Modèle à 3 haut-parleurs

4 vitesses, circuit imprimé, contre réaction à forte correction, courbe de réponse 40 à 15.000 Hz.

> Prix très avantageux

## JEANNERET MUSIQUE

Seyon 28 NEUCHÂTEL

 $_{
m Fr.}$  8.50  $_{
m a\ chaque}^{
m n\'ecessaire}$  automobiliste au Stock U.S.A., Neuchâtel Les Saars 50 - Tél. 5 57 50

### A vendre à bas prix un

**ACCORDÉON** chromatique, 2 registres et un accordéon 23 tou-

ches, 8 basses, en parfait état. Adresser offres écri-tes à C. G. 524 au bu-reau de la Feuille d'avis.

#### URGENT

Qui donnerait ou vendrait à bas prix, jouets divers, à famille de huit enfants, trains, autos etc.? Demander l'adresse du No 526 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFREZ UN

DISQUE

SOUS FORME D'UN

bon d'achat

armourins

Nos magasins sont ouverts sans interruption

de 8 h. à 18 h. 30

neuchâtel

## LE CADEAU que vous avez oublié 1 pelle-pioche U.S.A. Machines à coudre d'occasion

Necchi Supernova neuve, vendue d'occasion, forte réduction. portative, bras libre, classe 332, comme neuve, Fr. 390.—.

umont

Nouvel immeuble Saint-Honoré 2, tél. 55893

A LA PRAIRIE. tous les jours choucroute sur assiette

### SYLVESTRE

1er et 2 janvier Stan Verace

du Club des Champs-Elysées et de Patachou, Paris

et son TRIO jouent pour vous distraire et pour la danse



### RESTAURANT **DES VIEUX-PRÉS**

Tél. 71546

Menus sur commande Bonne cave Salle pour sociétés

## Service de prêts S.A

Tél. (021) 22 52 77 Lucinge 6, Lausanne

## BREVET SUISSE

N° 287968 du 22 janvier 1951 - Eta-blissements PARFONRY & LIELENS, société anonyme, soupapes à mem-brane à passage direct. Le titulaire de ce brevet d'invention désire entrer envention desire entrer en relations avec des in-dustriels suisses pour l'exploitation dudit bre-vet. Pour tous renseigne-ments, s'adresser au Y. 59, HAVAS, Bruxelles (Belgique).

Salon de dégustation fermé les 24 et 25 décembre

## aux Halles

Il est prudent de réserver

Pour l'apéritif du Nouvel-An

Aujourd'hui à midi

LE BOLLITI - MISTI



# Bonnes fêtes = CAVE Neuchâteloise CAVE = Bien manger

5 85 88

NEUCHATEL

Saint-Nicolas 26 - Parc pour autos - Tél. 5917

Fermé le jour de Noël

STOPPAGE D'ART

TEINTURERIE OBRECHT NEUCHATEL SEYON 5º TÉL. 5 22 40

vous souhaite pleine réussite dans vos cultures pour l'année 1960

Importateur: G. Gaillard, Saxon.

Agent dépositaire

pour le canton de Neuchâtel :

Y. Barbier - Boudry

**EXCELLENTS MENUS** 

DE NOËL

**HOTEL** DES COMMUNES

Les Geneveys-sur-Coffrane

Le , restaurant est fermé jeudi soir veille de Noël, dès 18 heures.

Jean Fetscherin, chef de cuisine

accordéon diatonique

« Hohner », 80 fr.; batterie de jazz, 100 fr. Tél. 5 29 62. Les fameuses so aux HALLES







La direction de

## La Vue-des-Alpes

avise son honorable clientèle que le restaurant sera

fermé la veille de Noël des 20 heures

(Noël des employés)

## SKIEURS

Vue-des-Alpes Téléski Chasseral

Mercredi 13 h. 30



## Salon de coiffure Gare C.F.F.

Le salon pour DAMES sera fermé du 11 au 23 janvier



# Noël à midi

UN EXCELLENT MENU

Le soir fermé

## BRASSERIE-RESTAURANT

aux Halles

une excellente spécialité italienne

## La fonderie R. BARBIER

DE CORTAILLOD

informe sa clientèle qu'elle reprendra son activité le 4 janvier 1960

### Cernuschi-Raout, succ.

Fontes d'aluminium, laiton, bronze Exécutions de bronzes d'art et d'ornemen

## CAFÉ DU THÉÂTRE

BRASSERIE-RESTAURANT

Toujours très bien Jamais déçu

## Loterie de la Musique militaire « DAUPHINE »

1 poste de télévision

1 radio 1 appareil frigorifique

1 pendule neuchâteloise, etc. Encore quelques billets au prix de Fr. 1 .-Tirage le 31 décembre

#### Hâtez-vous

En vente : Société Coopérative de consommation Magasins : rue du Seyon Parcs 53 Fontaine-André la Coudre

Aux Grands Magasins « Aux Armourins » Tabacs Widmer, Croix-du-Marché, Cercle National et auprès des membres de la Musique militaire

#### CAFÉ DU THÉÂTRE BRASSERIE-RESTAURANT

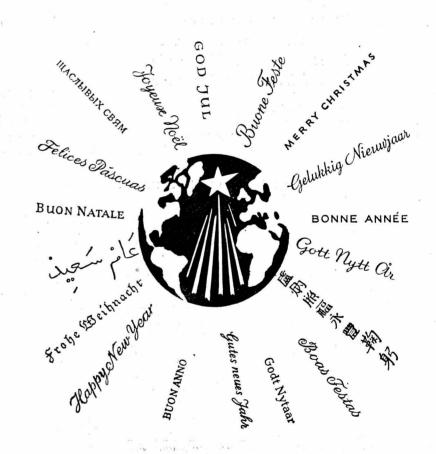
Pour votre repas de Noël

## DES MENUS A VOTRE CHOIX

C'est ce que vous offre pour les fêtes de l'An

Restaurant du Clos de Serrières

Fermé le jour de Noël Tél. 83498



**\*** 

Vœux et remerciements sincères à nos clients et amis



**MOULIN NEUF** 

NEUCHATEL

<del>\*\*\*\*\*\*\*\*\*</del>

Le rêve du cinéaste et photo-amateur enfin réalisé: LA PROJECTION EN RELIEF DES FILMS CINÉ ET DIAPOSITIFS ORDINAIRES

Renseignements

chez



avec le système... SPACIA

Démonstration



Une seule et simple ajoute optique à votre projecteur, un écran métallisé et une lunette polarisante, suffisent à réaliser ce rêve

## Informations de toute la Suisse

## Les travaux du Conseil national

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le Conseil national a en outre mis au point, en éliminant les dernières diau point, en climinant les dernières di-vergences, la loi sur les routes natio-nales; l'arrêté sur l'emploi des droits d'entrées sur les carburants; l'arrêté accordant une contribution à l'Institut suisse de Rome l'arrêté assurant l'aide financière de la Confédération (sous forme de prêt et de garantie) à la fon-dation « Hôpital suisse de Paris ». C'est après tout ce travail, accompli d'ailleurs en l'absence de quelque 80 députés, qu'on aborda un des grands problèmes de l'actualité.

#### Les perspectives d'intégration économiques telles qu'elles apparaissent après la conférence de Stockholm

En fin de matinée, M. Gerber, socia-liste vaudois, développe au nom de la commission des affaires étrangères, une interpellation invitant le Conseil fédéinterpellation invitant le Conseil ral à renseigner le parlement et l'opisociation européenne de libre-échange et ses conséquences pour notre écononotre politique douanière, notre

#### Les « six » et les « sept »

M. Petitpierre, chef du département politique, évoque d'abord la situation après la constitution du Marché com-mun groupant les six Etats de la Communauté économique européenne (C.E.E.). Ces six Etats ont formé une union économique, considérée toutefois comme une étape vers une union politique. Le Marché commun a ainsi créé une division parmi les dix-sept Etats une division parmi les dix-sept Etais associés dans l'Organisation économique de coopération européenne (O.E. C.E.). C'est, en partie, pour parer à cette division que sept Etats, dont la Suisse, se sont unis en une Association européenne de libre-échange, qui con européenne de libre-échange, qui con aussi une mesure de défense contre est aussi une mesure de défense contre les conséquences dommageables que peut avoir, pour leurs économies, l'application des règles du Marché com-

Le chef du département politique rappelle les dispositions essentielles de la convention signée à Stockholm et qui fixent les principes de l'Association eu-ropéenne de libre-échange. Ces dispositions ont été résumées ici-même. Il s'agit, et c'est là le premier objec-

tif, de créer un grand marché libre, grâce à l'élimination progressive des droits de douane. En revanche, face aux pays tiers, et contrairement au marché commun, chaque pays garde son propre tarif et, partant, sa liberté en matière de politique commerciale extérieure. La convention prévoit aussi que les restric-tions quantitatives — contingents à l'importation — seront abolis. Elle con-tient une série de règles pour éviter que les effets du désarmement douanier ne puissent être rendus inopérants par des subventions gouvernementales à cer-taine industries. Toutefois, les dispo-sitions abolissant les obtacles aux échanges et les règles de concurrence ne s'appliquent pas aux produits agricoles. Un premier pas

Par la signature de cette convention, notre pays s'engage pour la première fois d'une manière concrète dans la voie qui doit conduire à l'intégration économique de l'Europe. Il est donc particulièrement important que cet acte s'accomplisse dans des conditions qui ne portent aucune atteinte ni à l'inépendance du pays, ni à des intérêts ssentiels. A ce propos, M. Petitpierre

« Sans doute, assumons-nous un certain nombre d'obligations, comme c'est le cas de tout traité international. En contrepartie, nous obtenons des engagements de même ordre de la part de nos partenaires. Mais ces engagements se rapportent à des objets concrets et bien définis. De nouvelles obligations ne peuvent pas nous être imposées par

Les cours de répétition

(C.P.S.). - Le département militaire sur pied pour les cours de répétition et les cours de complément 1960. Rap-

pelons que cet avis tient lieu de con-vocation pour tous les hommes dont la classe d'âge est astreinte au service en 1960 (pour les sous-officiers, appoin-

tés et soldats de l'élite, les classes 1926, 1930, 1933, 1935-1939), chaque hom-

me recevant en outre un ordre de mar-che individuel mentionnant le lieu et

l'heure d'entrée au service. Sont éga-

lement dans l'obligation de se présen-ter les militaires qui, à l'égard de leur

classe d'âge, sont en retard dans l'ac-complissement des cours de répétition

classe n'est pas appelée au cours

Pour les troupes romandes d'infan-

terie, les cours de répétition auront lieu aux dates suivantes : les régi-

ments 3 et 7 du 21 mars au 9 avril, le régiment 9 du 25 au 14 mai, le ré-giment 2 (plus le bat. car. 1) du 16

mai au 4 juin, le régiment 8 (plus le bat. car. 2) du 29 août au 17 septem-

bre, les régiments de montagne 5 et 6 du 17 octobre au 5 novembre. Les

compagnies de renseignements, de gre-nadiers, de DCA et antichars mobili-

seront comme de coutume en même temps que leur régiment respectif. Pour

les troupes de landwehr, les régiments 43 et 46 seront convoqués le 5 sep-

tembre pour un cours de deux semai-

Des. Ainsi qu'on peut le constater, les cours de répétition 1960 se feront avant

tout à l'échelon des régiments, renfor-cés par des unités d'artillerie et des

Pour la réunion

des deux Bâles

Dans un message à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral propose un arrêté qui précise notamment que la garantie est accordée aux dispositions constitutionnelles adoptées le 2 octobre 1938 par le canton de Bâle Ville (art. 58) et par celui de Bâle Campa-gne (art. 57 bis) au sujet de la procédure à suivre pour la réunion des deux demi-cantons. Si la procédure en-

deux demi-cantons. Si la procédure en-gagée en vue de la fusion aboutit à

l'acceptation d'une constitution pour le canton de Bâle, la garantie de cette

constitution ne pourra être accordée que sous réserve de la revision subséquente de l'article 1er de la Constitution fédé-

rale approuvée par le peuple et les

IMPRIMERIE CENTRALE ......

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.

6, rue du Concert - Neuchâtel

Directeur : Marc Wolfrath

Rédacteur en chef du journal : René Braichet

ou des cours de complément

en 1960.

troupes légères.

CONFÉDÉRATION

des décisions prises à la majorité. De plus, l'égalité des droits entre les Etats membres est reconnue, puisque — à l'opposé du traité de Rome sur le Marl'opposé du traité de Rome sur le Mar-ché commun — les grands et les petits Etats sont au bénéfice d'un droit de vote égal. La formule d'intégration consacrée par la convention est par conséquence compatible avec notre souverainété nationale. Dans l'éven-tualité d'une guerre ou d'une grave tension internationale, une clause d'ex-cention couver nes intérêts militaires ception couvre nos intérêts militaires et nous permettrait de prendre les mesures que nous estimerions essentielles à notre sécurité. Enfin, sous réserve des obligations que nous avons acceptées en signant la convention, nous gardons notre liberté en matière de politique commerciale. Nous pour-rons continuer à conclure des accords commerciaux avec tous les pays et négocier avec eux le niveau des droits de douane.

#### Conséquences financières et économiques

l'élimination des droits d'entrée réduira les recettes douanières de la Confédération. On peut admettre que le recul total sera de l'ordre de 30 à 35 millions par an, dès 1970. Il est pro-bable toutefois que d'autres éléments offriront une compensation apprécia-

ble. Il est plus malaisé de prévoir les conséquences d'ordre éconorique qu'au-ra la convention de Stockholm pour notre pays. Certaines industries, celle du papier par exemple, redoutent déjà la concurrence de pays produisant à meilleur compte.

Notre économie devra donc faire un effort d'adaptation, mais, déclare M. Petitpierre, ce phénomène n'est pas nouveau. Le commerce international est constamment aux prises avec des pro-blèmes de toute sorte qu'il a toujours été possible de résoudre. Il n'y a pas de raison aujourd'hui pour que notre industrie ne puisse prendre ce nou-veau tournant.

« La Suisse peut faire ce premier pas dans la voie de l'intégration éco-nomique de l'Europe avec confiance, car son économie est saine. »

#### Il faut rétablir l'unité économique de l'Europe

Mais une autre tâche nous attend. plus importante encore, celle de refaire le plus tôt possible l'unité européenne sur le plan économique, telle que l'O.E.C.E. avait commencé à la réaliser. Si les efforts tentés jusqu'ici n'ont pas encore abouti, ils ont toutefois amené la plupart des pays de l'Europe occidentale à prendre conscience de cette nécessité. Même parmi les «six» du Marché

commun, il y a des signes encoura-geants et l'on constate un fort cou-rant en faveur d'un accord avec les « sept » de l'Association européenne de libre-échange .

Entre ces deux groupes, la discussion devrait, de l'avis du Conseil fédéral, s'engager le plus tôt possible, à l'échelon des gouvernements avet la collaboration des organes de la Communauté et de l'Association.

#### Un fait nouveau de première importance

Or, lundi dernier, un fait nouveau important s'est produit. A l'issue de la conférence qui réunissait à Paris les quatre Grands occidentaux, on a publié se de la conférence de l'idée se de l'id un communiqué qui contient des idées intéressantes en particulier sur la coo-pération économique et l'aide aux pays sous-développés. On envisage de convo-quer une réunion officieuse à Paris qui examinerait comment on pourrait trai-ter les problèmes commerciaux découlant de l'existence d'organisations économiques régionales en Europe.

« Il serait prématuré, dit M. Petit-pierre, en l'absence d'informations plus de commenter longuement ce communiqué. On peut cependant en

Plus de conseillers d'Etat

genevois à la tête de conseil

d'administration

A l'avenir, dès que le peuple se sera prononcé à son tour, sur un projet de loi constitutionnelle, voté, dans ses séances de la fin de la semaine der-nière, par le Grand Conseil, et qui

porte sur les incompatibilités de fonc-tions des magistrats, les conseillers

d'Etat genevois ne pourront plus ac-cepter des mandats d'administrateurs

Le Grand Conseil, qui n'avait pas

té sams avoir quelque souci d'apprendre, il y a quelque temps que l'un des conseillers d'Etat en fonctions avait, notamment considéré que rien ne

s'opposait, selon lui, à ce qu'il appar-tînt à deux sociétés privées, s'était vu

saisi de deux projets. L'un, plus dra-conien, émanait du député popiste, Jean Vincent qui aurait voulu que la porte

fût absolument fermée aux conseillers d'Etat pour toute activité profession-nelle et toute appartenance à des so-

Ce député estimait, en effet, que, dans un canton aussi important que celui de Genève, la charge de conseiller

d'Etat était trop lourde pour que celui-ci accepte une activité supplémentaire ;

que certaines interférences entre les

intérêts de la collectivité et les intérêts

privés risquaient de se produire et qu'il importait, en tout cas, que la femme de César ne fût même pas soupçonnée.

L'autre projet, en revanche, qui éma-nait du député libéral, M. Deonna, avait une disposition moins absolue. En vertu de celle-ci, les conseillers d'Etat pouvaient, effectivement, con-tinuer à faire partie des sociétés ano-nymes dans lesquelles ils étaient en-trés avant leur élection, mais ne de-vaient plus accepter de nouveaux man-dats. à partir du jour où ils étaient

dats, à partir du jour où ils étaient élus. A l'exception, toutefois, des so-ciétés auxquelles l'Etat ou des commu-

nes participent financièrement ou sont intéressées d'autre manière, et en tant,

encore, que délégués des pouvoirs pu-

Le Grand Conseil, dont les membres

ont voulu tenir compte du fait qu'à multiples reprises, le peuple lui-même

s'était prononcé contre les incompa-tibilités totales de fonctions, a donné

sa préférence au projet par cinquante-cinq voix contre trente-cinq, avec l'abs-

Mais, il est fort probable que, dans es années futures, la question de l'inles années futures, la question de l'in-compatibilité totale, sera reprise, la charge de conseiller d'Etat étant de-

Ed. BAUTY.

tention d'un député radical.

venue de plus en plus lourde.

De notre correspondant :

de sociétés anonymes.

ciétés privées.

GENÈVE

relever maintenant déjà l'importance, en souhaitant que la décision prise à Paris ouvre une issue à l'impasse ac-Paris ouvre une issue à l'impasse ac-tuelle. Etant donné les tendances que nous avons toujours défendues, celles d'une politique commerciale aussi large et aussi libérale que possible, nous n'avons pas à craindre que le débat s'étende à un ensemble de problèmes économiques liés les uns aux autres et qui n'intéressent pas seulement l'Eu-rope, mais aussi les relations de l'Eu-rope, avec les autres continents. Si rope avec les autres continents. Si l'on ne peut attendre des résultats immédiats d'une telle réunion, on est en droit d'espérer qu'elle sera le début de négoclations qui permettront d'abor-der, puis de régler d'une manière satisfaisante les problèmes que posent la coopération et l'intégration écono-

#### La seule voie à suivre

Puis, après avoir rappelé qu'il faudra beaucoup de patience avant de surmon-ter les deux tendances — l'une centra-lisatrice, l'autre plus libérale — qui vont une fois encore s'affronter, M. Petitpierre conclut :

«S'îl ne faut pas sous-estimer les difficultés, il faut éviter de les dra-matiser, mais plutôt se mettre en me-sure de les résoudre. Ce n'est pas seu-lement la tâche des autorités, mais celle de notre économie elle-même qui, dans tous les secteurs, doit commen-cer à temps l'effort d'adaptation nécessaire et contribuer à la recherche des solutions pratiques qui lui per-mettront de bénéficier de cette évolu-

Nous ne nous sommes tamais dérobés devant les problèmes, mais nous nous sommes constamment efforcés de leur donner des solutions compatibles avec notre indépendance nationale et nos intérêt essentiels. Ceux que pose l'intégration économique de l'Europe sont d'un ordre nouveau, le Conseil fédéral est convaincu que la vole dars laquelle nous nous engageons en adhé-rant à l'Association européenne de libre-échange est la seule que, dans les circonstances actuelles, nous puissions

L'interpellateur se déclare satisfait. Précisons encore que la question sera reprise en mars, lorsque le gouvernement demandera aux Chambres de ratifier la convention de Stockholm.

#### La séance de relevée

L'après-midi, le Conseil national prend en considération divers « postulats ». L'un invite le Conseil fédéral à indiquer dans un rapport les mesures qu'il comp-te prendre contre le dumping; l'autre demande que les communes tessinoises restent au bénéfice des mesures spéciales en faveur des améliorations foncières; un troisième propose de rame-ner de dix à cinq ans l'intervalle qui sépare deux recensements fédéraux. Deux autres «postulats» réclament des Deux autres « postulats » réclament des mesures d'ordre social, l'un pour faciliter, par des subventions plus substantielles, le recrutement de jeunes infirmières, le second pour améliorer les rentes de l'A.V.S. Enfin, M. Wahlen, qui remplace M. Lepori, explique, une fois de plus — car les explications ont été données maintes fois déjà, et d'abord par la direction générale des C.F.R.—pourquis l'entreprises partionale des pourquis l'entreprises l'actionale des pourquoi l'entreprise nationale des transports a augmenté le tarif des abonnements d'ouvriers. Il répond ainsi à un interpellateur qui n'est pas satisfait.

### Déficit réduit

Au terme de la séance, le président annonce, entre autres choses, que les décisions des deux Chambres ont per-mis de réduire le déficit budgétaire de 63 à 17,5 millions environ. Chacun s'en

### Au Conseil des Etats

BERNE. - Mardi matin, M. Streuli, chef du département des finances et des douanes, a répondu à une motion développée antérieurement par M. Bourg-knecht (cons. Fribourg) en faveur des cantons économiquement faibles. M. Streuli rappelle ce que la Confédéra-tion a déjà fait dans ce domaine et tion a deja fait dans ce domaine et esquisse les projets d'avenir. La ques-tion de la péréquation financière, en particulier, est réglée. En ce qui con-cerne la double imposition, le Conseil cerne la double imposition, le Conseil fédéral est prêt à élaborer un projet de loi en vue d'éviter les doubles impositions entre cantons. Le Conseil fédéral est disposé à accepter la motion sous forme de postulat et M. Streuli d'exprimer l'espoir que le conseiller fédéral Bourgknecht aura autant de plaisir à ce postulat qu'en a eu à la motion le conseiller aux Etats Bourgknecht, ce qui soulève les rires de l'assistance. qui soulève les rires de l'assistance. La motion, transformée en postulat, est

Par 30 voix sans opposition, la Chambre adopte ensuite le budget des C.F.F. de 1960, puis par 31 voix la loi d'organisation des P.T.T., qui prévoit la création d'un conseil d'administration des P.T.T. présidé d'office par le chef du département des postes et chemins de fer et nommé par le Conseil fédéral pour une durée de 4 ans. La création de conseil d'administration des P.T.T. n'a été approuvée par le Conseil des Etats que par 19 voix contre 15,

## Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, le Conseil des minis-EN FRANCE, le Conseil des minis-tres a décidé de maintenir le général Ely, chef d'état-major général de la défense nationale, en activité dans ses fonctions actuelles jusqu'au 14 juillet

EN ITALIE, le gouvernement et ce-lui de l'U.R.S.S. sont convenus d'aug-menter de 25 % environ en 1960 par rapport aux chiffres de l'année en cours, leurs échanges commerciaux.

AU MAROC, 16 voyageurs ont été tués et 10 autres blessés dans un acci-dent de la circulation survenu lundi sur la route d'El Jadida à Agadir, lorsqu'un camion et un car sont entrés

AU SÉNEGAL, M. Hammarskjæld, secrétaire général des Nations Unies, est arrivé mardi à Dakar à bord d'un avion spécial.

AU HONDURAS BRITANNIQUE, des milliers de personnes à Belize ont reçu des cartes de vœux pour Noël, sur les-quelles était dessinée une carte géographique où le Honduras britannique est rattaché au Guatemala voisin.

AU PAKISTAN, un tremblement de terre de forte intensité a été enregis-tré mardi à Quetta. L'épicentre du séisme serait situé à environ 2000 km. au sud-ouest de Quetta.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Rebelles algériens

Ministre des affaires sociales »: M.

« ministre des affaires étrangères » : M. Youssef ben Khedda, ancien « mi-

nistre des affaires sociales »;
« ministre des finances et de l'économie »: M. Lakhdar ben Toubal, ancien ministre de l'intérieur ».

On annonce également dans les milieux algériens bien informés du Caire

que M. Ferhat Abbas qui présidait le « gouvernement provisoire de la République algérienne », a été nommé porte-parole officiel du nouveau « gouverne-ment » mais sans recevoir de porte-

feuille.
On dit encore dans ces milieux que officiel en Algérie même, mais que les réunions des « ministres » se tiendront à Tripoli en Libye. Cette décision a été prise afin de concilier les points de vue divergents entre les ministres et militaires du gouvernement. Le général Challe:

#### « L'armée française restera en Algérie »

BRUXELLES (A.F.P.). — «L'armée française restera en Algérie, parce que le général de Gaulle l'a dit, parce que le général de Gaulle l'a maintes fois réaffirmé et parce que c'est une nécessité pratique si l'on veut exécuter le plan de Constantine et entraîner la promotion musulmane à laquelle nous sommes attachés», a déciaré le général Challe dans une interview publiée mardi par le journal «La Libre Belmardi par le journal «La Libre Bel-

gique ».
«La France sans l'Algérie serait impensable. L'Europe elle-même sans l'Algérie est inimaginable aujourd'hui, a ajouté le commandant des forces fran-çaises en Algérie avant de préciser que celles-ci ont pour objectif, lorsque les rebelles auront mis bas les armes, de se consacrer davantage aux laches de promotion > qu'elles ont entreprises depuis longtemps.

Le président Eisenhower et le roi

Mohammed V ont eu un premier en-

tretien privé de vingt minutes avant

Entente sur l'évacuation

des forces américaines

du Maroc

Maroc et le président des Etats-Unis que les forces américaines auront été

retirées du Maroc avant la fin de 1963 et que l'évacuation de la base de

Ben Slimaine (camp Boulhaut) sera terminée le 31 décembre 1960, déclare

le communiqué conjoint américano-marocain remis à la presse au moment du départ du président Eisenhower.

Satisfaction envers l'évolution

du problème algérien

«Les deux chefs d'Etat ont noté

avec une grande satisfaction le carac-tère positif de l'évolution politique du

problème algérien. Ils se sont félicités des progrès accomplis vers une solu-

tion pacifique de ce problème du fait de l'acceptation par les partis intéres-sés, du principe de l'autodétermina-tion et du recours à la consultation.

Le communiqué ajoute : « Sa Majesté a insisté sur l'importance vitale, pour

le Maroc, de la fin de la guerre en Algérie, en fonction des répercussions

profondes que celle-ci a sur sa vie nationale et ses relations internatio-

Les entretiens

Eisenhower - Franco

président Eisenhower, en visite en Espagne, s'était rendu au palais du Par-do, résidence du chef de l'Etat espa-

M. Pesquet

gnant au juge d'instruction de placer sous mandat de dépôt M. Robert Pes-

quet, impliqué dans l'affaire de l'at-tentat qui aurait été commis en octo-

à poser la question

de confiance

PARIS (A.F.P.). - Au cours du Con-

PARIS (A.F.P.). — Au cours du Conseil des ministres qui s'est tenu en fin d'après-midi, sous la présidence du général de Gaulle, l'état des travaux parlementaires, et notamment le projet de loi sur les rapports entre l'Etat et les établissements scolaires privés, ont été

M. Michel Debré a fait un exposé sur ce dernier point et une discussion

générale s'est engagée. Le Conseil des ministres a autorisé le chef du gou-vernement à examiner, avec les repré-sentants de la majorité les points de

désaccord qui semblent encore subsis-

ter. M. Michel Debré a été en outre au-

torisé à poser la question de confian-ce, à l'Assemblée nationale, suivant l'orientation du débat sur le problème

De son côté, la commission des affaires culturelles de l'Assemblée natio-nale a adopté par 68 voix contre 8 et

2 abstentions, mais avec modifications, le projet de loi scolaire.

MADRID (Reuter). - Hier matin, le

**FRANCE** 

propos de l'Algérie, le communi-

Il a été entendu entre le roi du

## Conseil atlantique

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tout en se réjouissant des perspectives nouvelles de négociations et d'entente, le Conseil croit nécessaire de réaffirmer les principes qu'il a énoncés sur Berlin le 16 décembre 1958 et d'in-sister à nouveau sur le fait que l'alliance doit rester vigilante et forte. Il partage l'espoir des quatre chefs

d'Etat et de gouvernement que la pro-chaine conférence contribuera à consolider la paix dans la justice.

#### Le bilan des travaux

Au cours d'une conférence de pres-se, M. Halvard Lange, ministre des affaires étrangères de Norvège et pré-sident en exercice du Conseil minis-tériel de l'O.T.A.N. a dressé un bilan des travaux de la session du Conseil qui s'est terminée mardi matin:

Tous les membres ont manifesté fermement l'intention de poursuivre à fond leur coopération dans le cadre de l'O.T.A.N., dans une conjoncture changeante.

● En une période de négociations prolongées avec l'U.R.S.S., les consulta-tions politiques effectives sont plus nécessaires que jamais.

• Les Américains et Canadiens ont renouvelé leur engagement de partici-per à la défense de l'Europe, mais ont demandé une contribution accrue des gouvernements européens à qui il appartient maintenant de répondre à cet

Le Conseil a accepté la recommandation du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Christian Herter, qui confie au Conseil permanent la tâche, non seulement de traiter les problèmes au jour le jour, mais d'élaborer des projets à lorge terme. jets à long terme.

● L'O.T.A.N. a approuvé la décision des quatre chefs d'Etat et de gouvernement de constituer un groupe de tra-vail chargé d'étudier les problèmes économiques.

gnol à 15 km. de Madrid, pour un entretien avec le général Franco.

Les deux hommes d'Etat ont notam-

ment enregistré un progrès satisfai-sant dans la réalisation des accords économiques et de défense signés par

les Etats-Unis et l'Espagne le 23 sep-tembre 1953. Ces accords sont fondés sur la reconnaissance de la nécessité de l'effort des deux pays pour attein-dre le but commun de la paix et de la stabilité mondiale.

Durant ces conversations, l'entrée de l'Espagne à l'O.E.C.E. a été mentionnée avec satisfaction et le président a formé des vœux pour le succès du plan espagnol de stabilisation économi-

Eisenhower touché

par l'accueil espagnol

Le président Eisenhower et le géné-ral Franco sont arrivés en hélicoptère

à la base de Torrejon peu après 10 h. 32. C'était la première fois que

le général Franco empruntait la voie des airs depuis 1936, lorsqu'il se ren-dit en avion des Canaries à Melilla, au Maroc, pour y organiser les forces

«Je suis tout à fait convaincu que

l'amitié entre nos deux pays sera plus forte grâce à cette visite», a déclaré

le président Eisenhower en prenant congé du général Franco. Le président a indiqué qu'il avait eu à Madrid « des conversations très intéressantes »

et s'est montré très touché par l'ac-cueil et l'hospitalité espagnols. Le gé-

néral Franco, de son côté, a réitére

sa profonde gratitude pour la visite d'Ike et a ajouté qu'il espérait que celui-ci aura pu se rendre compte de ce qui avait été fait en Espagne pour le développement économique et le

relèvement du niveau de vie.

Le voyage de M. Eisenhower

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Maintenant, a déclaré M. Lange, un groupement étudiera peu après le vel An, quel mécanisme il convient d'instituer pour rapprocher les trois groupements industriels de l'Occident, c'est-à-dire les «Six», les «Sept» et l'Amérique du Nord.

La préparation

des rencontres Est-Ouest

## Les petits pays seront consultés

PARIS (Reuter). - On apprend dans les coulisses de la conférence de l'O.T.A.N. que les petits pays membres de l'organisation ont exprimé, mardi, leur mécontentement de l'intention attribuée aux trois grandes puissances de former un « directoire politique » dont les vues lieraient automatiquement l'alliance.

Toutefois, M. Herter a donné l'as-surance au cours du débat que les surance au cours du debat que les Etats-Unis, l'Angleterre et la France n'avaient pas l'intention de créer avec la Russie un directoire des grandes puissances afin de contrôler les affaires mondiales.

M. Wigny, ministre des affaires étrangères de Belgique, après avoir approuvé l'accord réalisé par les trois Grands à Paris, a déclaré que les petits pays de l'O.T.A.N. désirent mieux conscitus les procédures et les décires des la procédures et les décires de la procédure et les décires de la conscitus de la procédure et les décires de la conscitus de la procédure et les décires de la conscitus de la procédure et les décires de la conscitus de connaître la procédure et les déci-sions des groupes de travail qui de-vront préparer la conférence au som-

#### Entière satisfaction

Les petits pays ne peuvent admet-Les petits pays ne peuvent admettre que les décisions des grandes puissances relatives à la préparation des rencontres Est - Ouest doivent être admises automatiquement par l'alliance tout entière. Le point de vue de M. Wigny a été vigoureusement appuyé par la Turquie, le Danemark, le Luxembourg et d'autres, petits, ainsi que par M. Spaak, secrétaire général de l'O.T.A.N., qui est Belge.

Plus tard, un délégué des petits pays a dit: « Nous avons obtenu entière satisfaction. Il a été convenu

tière satisfaction. Il a été convenu que nous serons consultés à temps pour toute décision relative à la pré-paration des rencontres Est - Ouest.

### Des précisions

A l'issue de la réunion, le porte-A l'issue de la réunion, le porte-parole français a indiqué que la dis-cussion qui a suivi l'exposé de M. Couve de Murville avait été approfon-die, franche et souvent animée. Des ministres ont été surpris par certains termes du communiqué et de la lettre adressée à M. Khrouchtchev. Ils y ont vu la naissance d'un « directoire » avec le chef du gouvernement sovié-tique en incitutionalisant la confétique en institutionalisant la conférence au sommet. D'autres ont exprimé des craintes en raison de l'absence d'un ordre du jour et ont souligné le danger d'une discussion totalement libre avec M. Khrouchtchev.

## AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux, 20 heures **UN HEUREUX CHOIX** Invitation cordiale Union pour le Réveil

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE 16, avenue de la Gare Mercredi 23 décembre, à 20 heures

FÊTE DE NOËL Chacun est cordialement invité



4, rue des Enancheurs Neuchâtel

2, fbg du Lac

Les Dureaux seront fermés du 24 dé-cembre 1959 à midi au 3 janvier 1960

## **Fiduciaire**

Neuchâtel

Les bureaux seront fermés du 24 décembre 1959 à midi au 3 janvier 1960 inclusivement.

### Les Halles ce soir : fermé

Fête du personnel

LA CONFISERIE Walde sera fermée les 25, 26 et 27 décembre

Veuillez passer vos commandes d'avance

Hôtel-restaurant du Marché NEUCHATEL sera fermé le jour de Noël, dès 15 h., pour fête de famille et du personnel.

CABARET-

DANCING Ce soir, ouvert jusqu'à 2 heures

## Fiduciaire G. FAESSLI & Cie

Les bureaux seront fermés du 24 décembre 1959 à midi au 3 janvier 1960.



Réouverture de la location Agence Strübin Librairie Reymond, tél. 54466

## ALGÉRIE

#### Le cinéaste Pierre Clément marque un point condamné à 10 ans de prison PARIS (A.F.P.). — L'arrêt de la première Chambre d'accusation enjoi-

nationalistes.

BONE (A.F.P.). — M. Pierre Clément, cinéaste français, qui avait été fait prisonnier le 3 octobre 1958 à la frontière algéro-tunisienne alors qu'il tournait un film pour le « front de ibération national » algérien a été condamné à 10 ans de prison par le tribunal militaire de Bône. Son coaccusé, M. Terki Zegloul, a été condamné à cinq ans de la même

U.R.S.S.

### Session du comité central du parti communiste

nomie rurale, et discuter des tâches urgentes qui se posent dans le développement futur de l'agriculture et de l'élevage.

La réponse du premier ministre indien

### Pas de rencontre Nehru - Chou En-lai le 26 décembre

LA NOUVELLE-DELHI (A.F.P.). Dans la réponse qu'il a adressée à M. Chou En-lai, M. Nehru a déclaré qu'il ne lui sera pas possible de le rencontrer le 26 décembre, comme le président du Conseil chinois l'avait proposé. Le premier ministre indien regrette ans son message que M. Chou En-lai 

alors qu'il existe une si grande divergence sur le fond.

## Townsend remarié

de ville de Watermel-Boitsfort, près de Bruxelles, le «group captain» Peter Townsend a épousé civilement Mile Marie-Luce Jamagne, vingt ans.

## BELGIQUE

Très discrètement lundi, en l'hôtel

tentat qui aurait été commis en octo-bre dernier contre M. François Mitter-rand, sénateur de la Nièvre, a été cas-sé mardi par la Chambre criminelle de la Cour de cassation.

L'affaire a été renvoyée devant la deuxième Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris. M. Pesquet ne pourra donc être arrêté que si cette Chambre le décide. La question scolaire M. Debré autorisé

MOSCOU (A.F.P.). — L'agence Tass annonce que M. Khrouchtchev a ouvert mardi matin, au grand palais du Kremlin, la session plénière du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S.

Cette session, précise l'agence sovié-tique, doit dresser le bilan de l'exé-cution des plans de la première année du septennat dans le domaine de l'éco-

INDE

SOLEIL Lever 08.10 Coucher 16.38 Lever 00.15 Coucher 12.34 LUNE

En page 4: le Carnet du jour et les Emissions radiophoniques

#### AU JOUR LE JOUR

#### Le souhait du pompier

Chaque année, à la veille de Noël, Nemo reçoit le bulletin de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies. Avant d'ouvrir l'enveloppe, il sait déjà ce qu'il y trouvera : les souhaits des pompiers et une photographie montrant un sapin de Noël carbonisé dans une chambre qui ne l'est pas moins.

Un commandant de sapeurs-pompiers nous souhaite à tous joyeuses fêtes, mais il ajoute : « Nous serons d'autant plus heureux que vous ne nous inviterez pas chez vous. »

Ce message nous rappelle qu'il ne faut pas jouer avec le feu. Le sapin de Noël ne doit pas être un brasier. Il ne doit pas branler sur son socle. Les décorations doivent être ininflammables. Les chefs-d'œuvre confectionnés par les enfants seront suspendus aux branches les plus basses. Si l'on rallume le sapin après Noël, redoublons de précaution. Si ses aiguilles tombent, c'est signe de danger.

Attention au sapin, attention aux épis, attention à l'huile des frites, attention aux cendres du fourneau! Vous direz que ce Centre d'information ne vous apprend rien de nouveau, qu'il se répète. Voire, dirait Panurge. Ouvrez les journaux le 26 décembre et vous lirez quelques petits drames de Noël.

Pour conclure, un conseil pra-tique : que partout où brûlent des bougies, un seau d'eau et un balai soient prêts à entrer en action. Dès au'un rameau de sapin s'enflamme, on trempe le balai dans l'eau et on asperge le sinistre-miniature. L'incident sera clos. NEMO

LE MENU DU JOUR... Potage aux pâtes Saucisses à rôtir Pommes purée Salade de chou-fleur au paprika Flans à la vanille

.. et la manière de le préparer Salade de chou-fleur au paprika.

— Eplucher et laver le chou-fleur avant de le cuire à l'eau bouillante salée, en le laissant entier. L'égoutter et, lorsqu'il est froid, l'arroser d'une sauce faite avec de l'huile, du citron, du sel, et du persil hache. Avant de servir, saupoudrer le tout de paprika.

### Etat civil de Neuchâtel

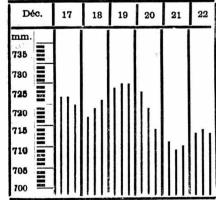
NAISSANCES. — 12 décembre. Dousse, Christiane-Cécile, fille de Félix-Célestin, facteur postal, à Neuchâtel, et de Marie-Hélène-Odile, née Monney; Triponez, Janine, fille de Claude-Francis, administrateur communal, à Valangin, et d'Yvonne-Maria, née Zbinden. 14. Vacheron, Pascal-Bernard, fils de Jean-Claude, vendeur, à Neuchâtel, et d'Esther, née Weber; Dubey, Laurence-Christine, fille de Rodolphe-Louis, gendarme, à Cortaillod, et de Georgette-Lucie-Eugénie, née Plancherel. 16. Bourquin, Laurence, fille de Freddy-Henri, chef contrôleur T. N., à Neuchâtel, et de Marcelle-Héléna, née Tenthorey. Tenthorey.

MARIAGE. — 17 décembre. Schuma-cher, Claude-Emile, comédien à Neuchâ-

tel, et Rapin, Noëlle-Sylvie, à Lausanne. DÉCÈS. — 13 décembre, Morel, Albert-Gustave, né en 1873, employé postal à Neuchâtel, veuf d'Ida-Constance, née Neuchâtel, veuf d'Ida-Constance, née Vannod. 14. Duplain née Schneiter, Elisabeth-Emma, née en 1899, ménagère à Neuchâtel, veuve de Duplain, André-Arthur; Béguin née Gygl, Berthe-Germaine, née en 1900, ménagère à Bôle, veuve de Béguin, Jules-Maurice. 15. Laffely née Margot, Marle, née en 1867, ménagère à Fleurier, veuve de Laffely, Ernest-Gustave. 16. Rufener née Favre, Rose-Marguerite, née en 1888, ménagère à Neuchâtel, épouse de Rufener Othmarà Neuchâtel, épouse de Rufener, Othmar-Léon; Bossi née Arrigo, Marie-Anne, née en 1907, ménagère, à Neuchâtel, épouse de Bossi, Aurelio; Grandpierre, Jeaninede Bossi, Aureiro; Grandpierre, Jeannie-Aline, née en 1935, sténodactylo à Neu-châtel, célibataire. 17. Debrot, Emile-Henri, né en 1888, scieur à Bevaix, époux de Marie-Louise, née Tinembart.

## Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. - 22 dé cembre. Température: Moyenne: 3,6; min.: 1,6; max.: 6,7. Baromètre: Moyenne: 713,3. Eau tombée: 1,2. Vent dominant: Direction: sud-sud-ouest; force : faible. Etat du ciel : Couvert à très nuageux. Pluie jusqu'à 1 h. 45.



Niveau du lac du 21 déc. à 7 h., 428.84. Niveau du lac du 22 déc. à 7 h., 428.86.

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Temps instable. Augmentation de la nébulosité venant de l'ouest, ensuite très nuageux à couvert avec précipitations, tout d'abord pluie jusqu'à 1000-1200 mètres, ensuite neige au-dessus de 800 mètres environ. Vents du secteur ouest à sud-ouest, tout d'abord modéré, par moments fort en altitude. En plaine, températures de quelques degrés audessus de zéro.

Sud des Alpes et Engadine: En général très nuageux à couvert. Quelques chutes de neige en montagne. En altitude vents modérés d'ouest.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de

## CHRONIQUE RÉGIONALE

Dans le personnel des P.T.T. De la dernière liste des promotions dans le personnel des P.T.T., nous extrayons les noms suivants intéressant notre région:

MM. Edouard Diezi est nommé chef de service à la direction ment postal à Neuchâtel; René Tschanz, chef de bureau à la même direction; Philippe Huther, administrateur à Peseux; Roland Schwab, aide principal à Neuchâtel; Jean Galbi, buprincipal a Neuchatel; Jean Galin, Buraliste postal et facteur à Clémesin. M. Aldo Pedrina, chef de bureau des téléphones à la Chaux-de-Fonds, a été fêté pour ses 40 ans de service.

#### LA VILLE

Au collège des Terreaux

#### Le Noël des patrouilleurs scolaires

Arborant fièrement leur baudrier et Arborant fierement leur baudrier et leur béret blanc bien posé sur la tête, plus d'une centaine de patrouilleurs scolaires s'engouffraient, hier aprèsmidi, dans le collège des Terreaux. Ces braves petits gars, qui rendent chaque jour service à leurs condisciples en leur permettant de traverser les rues en les soustrayant aux multiples dan-gers de la circulation, s'en allaient fêter leur Noël... Dans la classe où ils féter leur Noël... Dans la classe ou lis étaient réunis, pour une fois le chahut était autorisé, sinon de rigueur! On notait au milieu de ce public juvénile la présence de MM. Evard, directeur des écoles primaires, Bourquin, président de la section neuchâteloise du Touring-club, Bleuler, capitaine de la relieu serde.

police locale, et de plusieurs autres re-présentants des écoles primaires, du Touring-club et de la police.

MM. Bleuler et Evard félicitèrent, au cours de leur brève allocution, les jeunes patrouilleurs pour leur travail et les encouragèrent à continuer leur mission utile entre toutes.

Cette agréable manifestation était placée sous le signe de la gaieté et de la fantaisie. Un excellent accordéonis-te — clown par instants — interpréta de nombreuses chansons issues du folk-lore américain avec un rythme endiablé. Alex Billeter sut adroitement amuser et instruire en même temps son jeune auditoire à l'aide de ses inimitables dessins-minute. Puis Charlet-le-magicien fit naître tour à tour curiosité, surprise et stupéfaction sur les visages des écoliers captivés par ses tours de prestidigitation. L'animateur No 1 de la fête, M.

Eicher, dut organiser un «ban» pour féliciter chacun de ces artistes qui participaient à la réussite de cette manifestation.

Enfin, sans trop de bousculade, les patrouilleurs scolaires allèrent quérir eur « cornet de Noël » rempli de friandises offertes par divers commercants

#### LES ACCIDENTS

#### Un peintre tombe et se blesse grièvement

Hier, à 15 h. 30, un peintre, Georges Streuli, de Neuchâtel, qui travaillait dans un bâtiment en construction à la rue des Flandres, a fait une chute. Il a été transporté à l'hôpital des Cadolles. Il souffre de plaies ouvertes à la tête et d'une fracture probable du

### Un jeune cycliste fait une chute

Hier, vers 16 heures, un jeune commissionnaire, Alain Perret, 12 ans, de Neuchâtel, qui circulait à bicyclette, a fait une chute sur la place Numa-Droz. Il a été transporté à l'hôpital Pourtalès. Il souffre de plaies au visage et a deux dents cassées.

### AFFAIRES COMMUNALES

Supplément à l'ordre du jour la séance de ce SOIL du Conseil général

Questions
de M. Philippe Favarger: « Le soussigné vient d'apprendre, à son grand
étonnement, que la limitation de vitesse
à 60 kmh établie à Monruz n'a été
maintenue que jusqu'à la sortie de la
Favag, sur la route des Falaises, rendant le parcours libre de cet endroit
jusqu'à la Riveraine et laissant sans
protection la zone du «Red Fish » et le
local des scouts. local des scouts.

Il demande au Conseil communal : si cette solution est temporaire ; 2. 1. si cette solution est temporaire; 2. sinon, quelles mesures il compte prendre pour remédier aux dangers; 3. en tout état de cause, il compte intervenir auprès du Conseil d'Etat pour sauvegarder la vie des piétons, notamment des jeunes, sur ce tronçon particulièrement dangereux.» de M. Edmond Bourquin: «Le Conseil compunel est prié de represeure le Conseil compunel est prié de represeure le Conseil compunel est prié de represeure le Conseil conseil production de la conseil production de la conseil conseil production de la conseil conseil production de la conseil

communal est prié de renseigner le Con-seil général sur les démarches qu'il aura sans doute faites auprès de la Compagnie des tramways pour que cette dernière équipe ses voitures de flèches ou de signophiles afin d'éviter le re-nouvellement d'accidents qui se sont produits notamment à la place Pury.»



Monsieur et Madame Octave CLOTTU-BÉGUIN ont la joie

d'annoncer la naissance de Jean-Pierre-Laurent

22 décembre

Neuchâtel Pertuis-du-Sault 8

Monsieur et Madame Jacques BONANOMI et leurs enfants Pierre et Sylvia ont la joie d'annon-cer la naissance de

Evelyne - Sonia

Maternité, le 23 décembre Quatre-Ministraux 12

Monsieur et Madame Freddy KUMMER-CHASSOT ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean - François

21 décembre 1959 Saint-Blaise Clinique Bonhôte

Monsieur et Madame Paul WYSS-TSCHUOR et leur fils Paul ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

### Carmen - Eliane

Les sapins font irruption au marché



figurent en bonne place parmi les étalages de fruits et de légumes.

## Tribunal de police de Neuchâtel

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Mayor, assisté de M. Gaston Sancey qui remplissait les fonctions de greffier.

M. J., prévenu d'insoumission à une décision de l'autorité, fait défaut à l'audience. Le juge le condemne à cinquière.

dience. Le juge le condamne à cinq jours d'arrêts fermes et 12 fr. de frais. Quant à H. E., il n'a pas donné suite a plusieurs sommations de l'office des poursuites. Il est condamné à deux jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 7 fr. de frais.

R. H. est renvoyé pour violation d'obligations d'entretien. Divorcé, il n'a pas versé à sa femme la pension due pour leurs cinq enfants, ceci pendant quelques mois. Il allègue qu'il a du prendre pension dans un hôtel et qu'il dépensait ainsi la plus grande partie de son salaire. Le président explique au prévenu que ses enfants doivent également manger et qu'il pourrait vi-vre à moins de frais. Il condamne R. H. à quinze jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et aux frais qui s'élèvent à 50 fr.

R. L. est prévenu de détournement; il fait défaut à l'audience. Le juge prononce contre lui une peine de trente jours d'emprisonnement rermes et met à sa charge les frais, fixés à 85 fr. Le condamné paiera en outre à l gnante une indemnité de 60 fr.

### Infraction à la loi sur les marques

Le tribunal a rendu son jugement dans une affaire d'infraction à la loi sur les marques qui avait déjà retenu son attention. La maison dirigée par A. D. a importé des Etats-Unis des disques de trois marques connues, afin de les vendre au grand public. Ces marques cont la propriété d'un trust des marques cont la propriété d'un trust des cont la propriété d'un trust de la contraction de la ques sont la propriété d'un trust de maisons anglaises. Les titulaires des marques ont passé un arrangement avec des entreprises américaines, les autorisant à faire figurer les marques protégées sur les disques fabriqués par ces maisons américaines et, vendus aux Etats-Unis. Ces marques anglaises sont inscrites et protégées en Suisse et au-cun arrangement n'existe pour notre territoire qui autoriserait une autre

firme à les utiliser.

Apprenant que la maison dirigée par A. D. vendait en Suisse, sous leur marque, des disques importés des Etats-Unis, les maisons anglaises titulaires l'avaient sommée de cesser ces ventes par 1056 A. D. venetit elers constitutions de la la constitution de l en 1956. A. D. aurait alors consulté un spécialiste qui lui aurait indiqué qu'elle pouvait parfaitement vendre en Suisse les disques de cette marque importés des Etats-Unis, mais à condition de canceller les marques. A. D. avait donc ordonné à son personnel de recouvrir les marques, tant sur les disques que sur les emballages, au moven de papier ant et de toile adhésive. Il ressort l'administration des preuves que cette opération des preuves que cette opération de cancellation ne fut pas toujours parfaite. Si, la pluoart du temps, le papier gommé suffissit à cacher la marque, on pouvait cependant lire le nom à travers le papier apposé sur l'emballage. Dans certains cas, on ne cancella les marques qu'après que l'acheteur eut choisi son disque. Objectivement il y a donc infraction puisque le public pouvait savoir que ces disques portaient les marques connues et protégées en Suisse. Subjectivement il en est de même, car depuis 1956, A. D. savait qu'elle devait respecter le droit exclusif des maisons anglaises. Elle fait état d'une consultation qui n'est

nullement prouvée.

Reconnaissant A. D. coupable d'infraction à la loi sur les marques, le juge la condamne à 100 fr. d'amende et aux frais de justice qui s'élèvent à 397 fr. 10. A. D. versera en outre à la plaignante une indemnité de 100 francs à titre de frais d'intervention et les frais d'expertise avancés. soit 650 fr. Le juge ordonne encore la confiscation et la destruction des 205

## Avis à nos lecteurs et à nos clients

La « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL » ne paraissant pas le jour de Noël, nos bureaux seront fermés vendredi 25 décembre. En conséquence, les annonces destinées au numéro de samedi 26 décembre devront nous être remises jusqu'au jeudi 24 décembre à 11 h. 30. (Grandes annonces: 10 heures.)

Les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance destinés au numéro du samedi décembre pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 1, rue du Temple-Neuf, jusqu'à 2 h. du matin dans la nuit du vendredi au samedi, ou, en cas d'urgence, communiqués par téléphone au No 5 65 01 dès 21 heures.

Avortement et complicité

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a condamné récemment une avor-teuse par métier à trois ans de réclusion. Les neuf autres personnes impliquées dans cette affaire sont renvoyées devant le tribunal de police. Le juge prononce le huis clos.
Six femmes sont prévenues de s'être

fait avorter une autre et deux hommes ont a répondre de complicité d'avortement. Tous les faits sont reconnus. Le président estime qu'on doit faire des distinctions entre les accusés.
Trois des femmes, R. L., S. H. et J. F.

sont condamnées à douze jours d'em-prisonnement, avec sursis pendant deux ans. Quant aux trois autres, G. G., B. O. et O., elles sont condamnées à quinze jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

La dernière prévenue, N., est con-damnée à une peine de trente jours

d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Pour l'un des prévenus, M. H., le juge ne prononce qu'une peine de huit jours d'emprisonnement avec sur-sis pendant deux ans. Quant au dernier prévenu, C., il se voit infliger vingt jours d'emprisonnement avec sursix pendant deux ans. Les frais, arrêtés à 117 fr., seront répartis entre les neuf condamnés.

### VAL-DE-TRAVERS

#### L'hiver est entré en manteau blanc (c) Hier, au milieu de l'après-midi,

nous sommes entrés en hiver. Tout le Val-de-Travers était recouvert de neige pour saluer la nouvelle saison. FLEURIER

### Vacances scolaires

(c) Aujourd'hui mercredi, dans la ma-tinée, les élèves des collèges primaires, de l'école secondaire et du gymnase pédagogique entreront en vacances pour une quinzaine. La rentrée a été fixée au 7 janvier 1960. ·Le recensement

(c) Actuellement la population de la commune est de 3829 habitants soit commune est de 3829 habitants soit 58 de plus qu'il y a un an Elle se ré-partit comme suit du point de vue de l'origine : 1786 Neuchâtelois, 1673 Suis-ses d'autres cantons, 370 étrangers. On a dénombré 1916 marlés, 1569 cé-

On a dénombré 1916 mariés, 1569 cé-libataires et 344 veufs ou divorcés, Il y a 1815 personnes du sexe masculin et 2014 du sexe féminin. Les protes-tants sont 2894, les catholiques ro-mains 903, les personnes sans confes-sion ou de diverses confessions 32. Avec un total de 1325, les électrices sont de 239 plus nombreuses que les électeurs.

#### BUTTES Deux habitants de moins qu'il y a un an

(sp) Selon le recensement qui vient d'être fait, notre commune compte ac-tuellement 828 habitants (contre 830 l'année dernière à la même époque), soit 414 personnes du sexe masculin

sott 414 personnes du sexe masculin et 414 du sexe féminin.

On a dénombré 505 Neuchâtelois, 286 Suisses d'autres cantons et 37 étrangers. Les mariés sont 406, les veufs ou divorcés 61 et les célibataires 361. Il y a 718 protestants et 110 catholiques romains. Au registre civique, les électeurs sont

Au registre civique, les electeurs sont de 257 et les électrices de 277. Les agriculteurs sont 49, les horlogers 73 et les personnes de professions di-verses de 166. Il y a 173 assurés contre le chômage et 19 apprentis. Ceux qui sont nés en 1940 sont au nombre de 15.

Monsieur et Madame Félix Carcani-Perret, à Serrières;
Monsieur et Madame Paul Perdrizat-

Monsieur Paul Perret, à Boudry; Monsieur Paul Perret, à Boudry; Monsieur et Madame Konrad Stürm-Perret, à Zurich;

Monsieur et Madame Aloïs Schupfer,

Neuchâtel; Monsieur William Schupfer, à Neuchâtel; les petits-enfants et arrière-petits-

enfants, neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur belle-mère, tante et parente, Madame veuve

### Marie PERRET-GENTIL

née SCHUPFER enlevée à leur tendre affection, dans sa

81me année, après une longue et pénible maladie. Boudry, le 21 décembre 1959.

Mon âme, bénis l'Eternel et n'ou-blie aucun de ses bienfaits.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 23 décembre, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire et culte pour la famille à la chapelle de l'hôpital des Cadolles, Neuchâtel, à 14 h. 30.

**MOTIERS** 

Après l'incendie (sp) On ne connaît toujours pas les causes qui ont provoqué l'incendie qui, le 14 décembre, a entièrement détruit les immeubles Jelmini sur la place de l'Hôtel-des-Six-Communes, à Môtiers.

Des experts se sont rendus sur place pour examiner ce qui reste de cet ancien bâtiment. Au cas où une construction nouvelle serait décidée, elle devrait être soumise au plan d'alignement de façon à assurer plus de lar-geur à la route cantonale.

### JURA BERNOIS

#### **DERRIÈRE-PERTUIS** Noël à la montagne

(c) Samedi soir, la fête de Noël a été célébrée au collège de Derrière-Pertuis dans la classe unique, très joliment décorée. Cette belle fête, minutieusement préparée par M. et Mme Debely, instituteur, a été parfaitement réussie. Le programme débutait par une liturgie de Noël exécutée par les enfants de l'école du dimanche et les membres du Chœur mixte de la montagne. Après une allocumixte de la montagne. Après une allocumixte de la montagne. Après une allocu-tion de circonstance du pasteur Dubois de Dombresson, on entendit les récita-tions des tout petits d'abord puis des dialogues et saynètes des plus grands. Un chant de l'assemblée et une prière terminèrent la soirée.

Madame et Monsieur Albert Rohr-Calame, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Paul Calame, à

le docteur et Madame André Calame leurs enfants, Geneviève, Mireille et Laurence, à Genève : Mesdemoiselles Micheline et Jacque-

Mesdemoiselles Micheline et Jacqueline Rohr, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jean-Paul Calame et leurs enfants, à Panama;
Madame et Monsieur Toufik TahaCalame, à Beyrouth,
ainsi que les familles parentes et
alliées,
ont la profonde douleur de faire
part du décès de

Madame Charles CALAME née Adèle KAUFMANN

leur bien-aimée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, que Dieu a reprise à leur tendre af-fection, dans sa 83me année.

Neuchâtel, le 22 décembre 1959. (Rue de Beauregard 9) Heureux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les sui-

Apoc. 14:13.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 24 décembre.

vent.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Culte pour la famille au domicile, à 13 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ne crains point, crois seulement. Monsieur et Madame Etienne Roulet, à Eldorado, en Argentine; Madame Marcel Favre-Roulet, à Pe-

seux; Monsieur et Madame Paul-Henri Roulet, à Buenos-Aires ; Madame Veréna Roulet, à La Cum-

Madame Verena Roulet, a La Cumbre, Argentine;
Monsieur et Madame Frédéric Favre, à Bombay; Monsieur André Favre, à Genève; Monsieur et Madame Roger Berset-Favre, à Neuchâtel;
Monsieur Georges-Etienne Roulet; Monsieur et Madame Jean-F. Bergier-Roulet en Argentine.

Roulet, en Argentine; Monsieur et Madame Claude Roulet

et leurs filles; Monsieur Jean-Jacques Roulet, en Argentine; Mademoiselle Anne-Marie Roulet, à Neuchâtel; Mademoiselle Béatrice Roulet; Monsieur Georges-Albert Roulet, en Argen-

Mesdemoiselles Nora et Suzanne Roulet, en Argentine;
Madame Alice Hahn, à Dresde;
Monsieur Robert Köhle, à Heutlingen;
les enfants, petits-enfants et arrièrepetits-enfants de feu Lorenz Hoffmann;
Monsieur et Madame Maurice Cour-

voisier-Bonhôte, à Peseux; les familles Roulet, Paris et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur chère mère, grandmère, arrière-grand-mère, sœur, tante, grand-tante et cousine

#### Madame Paul-Albert ROULET née Fanny HOFFMANN

qui s'est endormie paisiblement le 22 décembre 1959 dans sa 90me année. Peseux, le 22 décembre 1959. (rue E.-Roulet 17)

> Quand le soir fut venu Jésus dit: « Passons sur l'autre rive ». Marc 14:35.

Le service funèbre aura lieu jeudi 24 décembre dans la plus stricte inti-mité. L'heure du culte sera indiquée ultérieurement. Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il me conduira à la lumière. Michée 7: 9.

Henriod; Monsieur et Madame Jaques Henriod; Madame Françoise Henriod; Monsieur et Madame R. Duckert-Henriod et leurs filles Isabelle et

Mesdemoiselles Jeanne et Madeleine

Henriod et leurs Christiane; Madame Graf-Jéquier et sa famille; les familles Jéquier, Borle, Henriod, Terrisse, Berthoud, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du

#### Madame Gustave HENRIOD née Marie JÉQUIER

très chère mère, grand-mère, arrière - grand - mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection dans sa centième année.

Cormondrèche, le 22 décembre 1959. J'ai attendu l'Eternel, mon âme l'a attendu, et j'ai eu mon espérance en Sa parole. Ps. 130 : 5.

L'ensevelissement aura lieu à Cor-mondrèche, jeudi 24 décembre, à 14 heures. Culte à la maison pour la famille et les amis à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part La Société de tir «Aux Armes de Guerre» de Peseux a le pénible devoir

### Monsieur Edouard MAGNIN

membre honoraire.

de faire part du décès de

Nous garderons du défunt le meilleur des souvenirs. L'ensevelissement aura lieu au cimePsaume 121.

Mademoiselle Emma Brahier: Madame et Monsieur Walther Cache-lin-Brahier, à Neuchâtel, leurs enfants

et petits-enfants : Madame et Monsieur Paul Cachelin et leurs enfants, Frédéric, Philippe, Marianne et Paul-André, à Savagnier; les familles Béguin, Küllenberg, pa-

rentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du dé-

### Madame Paul BRAHIER

née Marie BÉGUIN

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui mardi, après une longue maladie, supportée avec vaillance, dans sa 87me année, Cernier, le 22 décembre 1959.

(rue du Stand 2)

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3:16.

L'incinération aura lieu jeudi 24 décembre 1959, à 16 heures, au crématoire de Neuchâtel. Culte au temple de Cernier à 15 h. 15,

Cet avis tient lieu de lettre de faire part Madame Lucien Paccolat-Mailler et

ses enfants : Georgette, Daisy, Bernard, Jacquis, Gérard;
Madame et Monsieur John GrunnerPaccolat et leurs enfants;
Mademoiselle Jacqueline Paccolat et
son fiancé, Monsieur Claude Jacot;
les familles Paccolat, Mailler, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire
part du décès de Jacquis, Gérard;

#### Monsieur Lucien PACCOLAT leur cher et bien-aimé époux, papa,

grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 51me année, après une très courte maladie. Neuchâtel, le 22 décembre 1959.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée dés maintenant et à jamais. Ps. 121:8. L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 24 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Prière instante de ne pas faire de visites Cet avis tient lieu de lettre de faire part La Musique militaire de Neuchâtel, musique officielle de la ville, a le regret de faire part à ses membres d'honneur, honoraires, actifs et passifs

## Monsieur Lucien PACCOLAT

ancien membre et père de Bernard, membre actif. L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 24 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Messieurs Maurice et André Leschot, la direction et le personnel de la Fa-brique de cadrans Leschot & Cie, oil le triste devoir d'annoncer le décès de leur cher employé et collègue

#### Monsieur Lucien PACCOLAT Ce fut un employé dévoué, un col-

lègue compréhensif et serviable. Nous garderons de lui un excellent souvenir. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de famille.

Monsieur Wilhelm Wildi et son fils Daniel, à Cortaillod; Madame Lina Härdi-Haüsermann, à

Monsieur Willy Wildi, à Berne; Monsieur et Madame Henri Wildi-Flaig, à Bâle; Monsieur et Madame Jean-Louis Prisi-Wildi, à Cortaillod; Monsieur et Madame Walter Härdi,

à Münchenstein: Monsieur et Madame Max Härdi, à Monsieur et Madame G. Feller-Härdi,

à Cortaillod;
Monsieur et Madame E. Sandmeier-Härdi, à Cortaillod; Monsieur et Madame E. Sandmeier-Gachet, à Couvet ;

## les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de Madame Wilhelm WILDI

née Lina HARDI

leur très chère épouse, maman, grandmaman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, survenu à l'âge de 55 ans, après une courte maladie Cortaillod, le 22 décembre 1959. (Route de l'Areuse 7)

Ne vous étonnez pas de cela; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et en sortiront. Jean 5:28. L'ensevelissement aura lieu directe-

ment au cimetière, jeudi 24 décembre, à 13 heures. Sermon pour la famille au domicile, à 12 h. 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part La direction de l'entreprise Corta, Meubles, Scierie et Fabrique S. A., a le pénible devoir d'annoncer le décès de

#### Madame Lina WILDI-HARDI sa fidèle employée.

Les employés et les ouvriers de l'entreprise Corta, Meubles, Scierie et Fabrique S.A., ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur collabora-

Madame Lina WILDI-HARDI Nous garderons le meilleur souvenir



Tél. (038) 5 30 13

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil tière de Peseux, mercredi 23 décembre, à 13 heures. Administration de la le 21 décembre 1959 « Feuille d'avis de Neuchâtel ». Cet avis tient lieu de lettre de faire part Maternité Neuchâtel Pain-Blanc 5 CARTES DE VISITE